

VANVES PRÈS PARIS 16, route de Clamart

VIC ET AMAT Paris, 11, rue Cassette

1902

CROQUIS ANNAMITES

DU MÊME AUTEUR

EN PRÉPARATION

PÈLERINAGES ANNAMITES

CROQUIS ANNAMITES

PAR

AUGUSTE SAJOT

DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉTRANGÈRES

L'une partie du monde ne sait point comment
l'autre vit et se gouverne.

Philippe de Comynes



VANVES PRÈS PARIS
16, ROUTE DE CLAMART



VIC ET AMAT
PARIS, 11, RUE CASSETTE

1902

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CÔTE D'AZUR

sp 14805 VN

PRÉFACE

Ces pages vraiment viennent à l'heure opportune.

Tout, en effet, au point de vue religieux comme au point de vue politique, contribue, en ce moment, à attirer l'attention de l'Europe vers ces régions de l'Extrême-Orient dont l'Annam fait partie.

Sur ces plages lointaines, en dépit des soulèvements d'un fanatisme aux abois, la civilisation chrétienne est en train d'accomplir une œuvre immense : elle pénètre, bon gré mal gré, au sein de royaumes obstinément fermés jusqu'ici ; elle met en communications, plus ou moins intimes, avec Rome, centre de la foi, d'innombrables multitudes... C'est là un fait d'une incalculable portée ; il manifeste clairement les vastes desseins de la Providence ; il nous permet de saluer avec joie le jour prochain où la race jaune viendra accroître la famille catholique. Ce n'est pas en vain que nos infatigables Missionnaires sont accourus de toute part pour cette ardue et périlleuse entreprise ; les petites, mais ferventes chrétientés qu'ils ont fondées sont comme les premières fleurs d'un radieux et fertile printemps. Tout donne à croire que l'Église, cette grande éducatrice des peuples, saura perfectionner ou transformer ces races, comme elle l'a fait, en d'autres temps, pour des races plus incultes et plus indomptables encore.

D'autre part, l'axe du monde diplomatique semble se déplacer. C'est vers la Chine, l'Indo-Chine, le Japon, que convergent, maintenant, les intérêts, les aspirations, les intrigues, partant les rivalités et les antagonismes, des puissances européennes ; c'est de l'influence plus ou moins prépondérante de chacune d'elles sur ces contrées, devenues, en quelque sorte, l'enjeu de l'avenir, que dépendront bientôt, en Occident, les relations internationales, la paix et la guerre, sans parler des conditions économiques et commerciales.

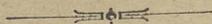
Or, si l'Extrême-Orient, en général, ne peut manquer d'éveiller, chez tous ceux qui ont souci de la religion et de la patrie, de sérieuses préoccupations et de graves pensées, l'Annam, en particulier, a des titres tout spéciaux à nos études et à nos sympathies. C'est, en effet, une terre devenue à moitié française, depuis qu'y flotte le drapeau tricolore ; c'est un sol où, — à défaut et à l'encontre de nos hommes d'État, souvent aveugles, — nos propres Missionnaires ont assumé la tâche glorieuse de faire triompher la croix.

PRÉFACE

Décrire ce pays annamite, où doivent ainsi s'écrire encore les Gesta Dei per Francos, faire connaître à fond ses mœurs, ses traditions, ses croyances, voilà, précisément, ce qu'a tenté M. l'abbé Sajot. Nul mieux que lui n'était apte à cette délicate besogne. Obligé de connaître et de parler la langue des populations auxquelles il prêchait l'Évangile, de se conformer à leurs usages, de vivre, pendant plusieurs années, constamment de leur vie, de chercher à pénétrer dans les pagodes et les palais, comme dans les chaumières, il ne pouvait manquer de recueillir une ample moisson de faits et de renseignements précieux. Aussi, son livre abonde-t-il en détails souvent inédits, toujours pris sur le vif et éminemment suggestifs. Retraccées dans un style alerte, avec une vigueur incomparable de pinceau, avec une variété et une originalité qui charment et frappent l'esprit, c'est bien une suite de croquis, un album de scènes caractéristiques, aux contours nettement et fortement estompés, qu'il nous présente.

Au surplus, plutôt que d'entasser ici des éloges, dont la modestie de l'auteur nous saurait peut-être mauvais gré, nous dirons au public, aux amateurs de pittoresque et d'inconnu comme aux érudits et aux penseurs : prenez et lisez... A coup sûr, vous ne vous en repentirez, ni les uns ni les autres.

L. DE K.



CROQUIS ANNAMITES



INTRODUCTION

« Une partie du monde ne sait point comment
l'autre vit et se gouverne. »

PHILIPPE DE COMYNES.

Je demanderai d'abord au lecteur la permission de lui exposer en deux mots pourquoi je donne à ces modestes récits le nom peut-être un peu prétentieux, puisqu'il éveille l'idée d'artiste, de « Croquis. »

Tout le monde connaît la fable des Deux Pigeons, et le discours que l'un d'eux, d'humeur voyageuse, tenait à son compagnon éploré :

. Mon voyage dépeint
Vous sera d'un plaisir extrême.
Je dirai : J'étais là ; telle chose m'advint ;
Vous y croirez être vous-même.

Il dit, déploya les ailes et partit. On sait le reste et comment

La volatile malheureuse
.
Demi-morte et demi-boiteuse
Droit au logis s'en retourna.

Où, dit le bon La Fontaine :

Tant bien que mal elle arriva.

C'est à peu près mon cas. Et j'ai pensé, moi aussi, que mon voyage pourrait peut-être intéresser les amis dont le cœur m'avait suivi là-bas ; que ce serait, en tout cas, une utile et agréable façon d'occuper les loisirs forcés d'une trop longue convalescence ; et j'ai pris ma plume, et je l'ai laissée courir, trotter, papillonner à sa fantaisie, de ci, de là, sans con-

trainte ni règle, hormis d'être toujours parfaitement fidèle en ses récits.

Pour peu qu'on ait couru le monde, qui n'a rencontré quelque jour de ces artistes à la mine éveillée, une fleur à la boutonnière, un long bâton à la main, un immense carton sous le bras et, recouvrant une cheveüre digne des temps mérovingiens, sur la tête un chapeau à larges ailes. Ils parcourent le pays sans but bien déterminé, allant devant eux, un peu à l'aventure, s'arrêtant quand le paysage leur semble digne de leur pinceau ; d'autres fois, sans même fixer en terre leur chevalet, à main levée, prenant un croquis, esquissant une scène, un type qu'ils jettent ensuite, sans plus de souci, au fond de leur carton.

J'ai fait comme eux ; dans ces quelques pages, comme en un album, j'ai réuni, sans cohésion peut-être, un certain nombre de tableaux de tout genre, sans lien apparent, mais dont l'ensemble peut donner, je le crois du moins, une idée assez exacte de l'Annam et des Annamites.

D'autres qui ont voulu se rendre un compte plus détaillé de ce pays, en ont fait en quelque sorte l'autopsie, l'ont dépécé, déchiqueté, analysé, en ont étudié la structure, l'organisation, les produits minéraux et végétaux. On ne peut que les approuver ; mais les études anatomiques ne sont pas du goût de tout le monde, et, du reste, pour peu que l'on soit observateur, il n'en faut pas tant, DIEU merci, pour connaître quelqu'un que l'on rencontre un peu partout, au moment où il y pense le moins, en particulier ou en public, à la ville ou à la campagne, en barque ou à travers les chemins, chez le mandarin, à la pagode ou à l'église.

Montaigne écrit quelque part : « Il faut, pour juger à point d'un homme, le surprendre dans ses « à tous-les-jours. »

S'il en est ainsi, je puis, sans forfanterie, me rendre le témoignage que je connais mes Annamites. Six ans j'ai vécu de leur vie, couché sous leurs toits, mangé de leur riz, parlé leur langue, étudié leurs usages et leurs lois. Ces scènes de la vie annamite que j'entreprends de raconter, j'en ai été cent fois le témoin ; cent fois elles se sont stéréotypées dans mon imagination, d'où je les tire aujourd'hui pour les faire passer sous les yeux du lecteur qui pourra ainsi surprendre, lui aussi, les Annamites dans leurs « à tous-les-jours, » et, partant, « en juger à point, » tout comme moi.

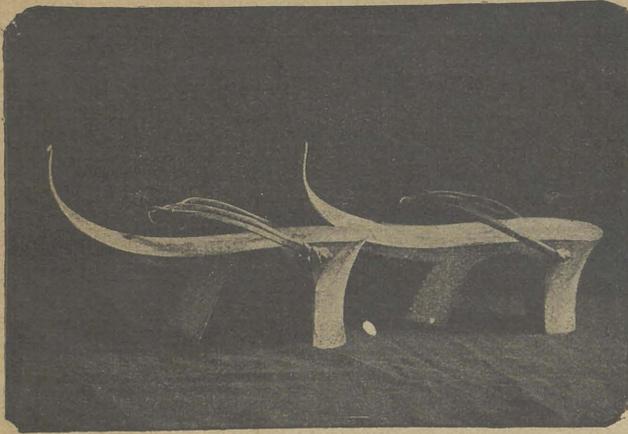
Telles sont les idées qui m'ont guidé dans la rédaction de ces récits ; telle est la raison du titre de *Croquis annamites* que je leur impose.

*
* * *

Avant d'aller plus loin et pour n'avoir plus à revenir sur ce sujet, voudrait-on me permettre encore une observation. Il y a des points qui sont communs à tous les hommes sous toutes les latitudes, des traits de ressemblance plus ou moins accentués, aussi bien au moral qu'au physique. Il est évident que, lorsqu'on écrit sur un pays qui est aux antipodes du nôtre, ce ne sont pas ces traits-là que l'on choisit d'ordinaire pour les mettre en relief ; à quoi bon puisqu'on a l'équivalent chez soi ? Mais plus un usage, un détail de mœurs s'éloigne de nos mœurs et de nos usages, plus l'écrivain est avide de le recueillir et de le présenter à ses lecteurs. C'est naturel. Malheureusement cela peut donner à certains esprits une idée très fautive du pays en question et de ceux qui l'habitent. En effet, ainsi réunis comme en un faisceau, dans un même ouvrage, l'ensemble de ce qu'un peuple offre de plus original dans sa vie, ses mœurs et ses institutions peut sembler quelquefois grotesque, peut-être même à peine croyable. Que le lecteur veuille bien se souvenir alors qu'à côté de ces bizarreries ou de ce qu'il juge tel, le naturel a aussi sa place ; si l'auteur n'en fait pas mention, c'est que, devant nécessairement se borner, il a de préférence fait choix de ce qui était le plus de nature à intéresser et à instruire. Et puis, parce qu'un artiste ne peindrait que des montagnes, serait-on autorisé à croire que, dans ce pays-là, il n'y a pas de vallons ?

Du reste, à la réflexion, on finit par se rendre compte que ces mœurs si extraordinaires, ces usages si étranges au premier abord, sont, le plus souvent, la conséquence de la religion, du climat, de la nature du sol et de ses productions, en un mot de la place qu'occupe ce pays sous le soleil. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, avec la chaleur tropicale qui règne dans l'Indo-Chine, les indigènes n'auraient jamais imaginé nos vêtements étriqués, nos chapeaux melons et nos pantalons collants. Leur large pantalon et leur blouse en toile légère, avec le chapeau genre

abat-jour qui les préserve admirablement des rayons du soleil, forment un complet beaucoup mieux adapté aux besoins de ce pays au climat torride, que les plus élégants costumes de la Belle-Jardinière. Et ces fameux bâtonnets qui suffiraient à certains pour classer, de ce seul fait, les peuples qui s'en servent au rang des sauvages, j'avoue — dussé-je moi-même passer pour tel ! — en trouver l'usage parfaitement naturel et fort commode dans un pays où le riz est la base de l'alimentation et se



SABOTS ANNAMITES

mange dans un bol que la main gauche tient près de la bouche, tandis que la main droite, à l'aide de bâtonnets, y pousse et fait tomber le riz. En tout cas, avant de se moquer d'un usage pratiqué par un tiers du genre humain, il serait sage, peut-être, de se

rappeler que jusqu'au commencement du XVIII^e siècle, les fourchettes n'étaient guère plus communes en France qu'elles ne le sont aujourd'hui en Annam (1).

La forme très originale des sabots annamites me fournira un troisième et dernier exemple de la proposition que j'avance. Ces sabots, que l'on dirait inventés par les rebouteurs tout exprès pour occasionner des entorses, ne touchent terre qu'en deux endroits, à peu près comme si, sous chaque sabot, on avait cloué deux planchettes assez minces char-

(1) C'est ainsi qu'en plein siècle de Louis XIV, l'auteur du *Virgile travesti*, le poète Scarron, pour preuve de la bonne éducation d'Énée, prend soin de noter, comme un fait peu ordinaire de son temps, que le héros troyen à la table de Didon,

Était si propre, dit-on,
Qu'il n'eût pas pour un ducaton
(Grand signe d'intention nette !)
Voulu rien manger sans fourchette.

gées de supporter le reste ; c'est simplement pour mieux observer le précepte bouddhiste : « Ne rien tuer de ce qui a vie. » Il est évident que moins est large la partie du bois qui porte sur la terre, moins grands sont les risques d'écraser les insectes. Cet usage, si incommode soit-il, est donc la conséquence de la doctrine de la métempsycose et de la crainte qui accompagne le fidèle disciple de Bouddha, où qu'il portés ses pas, d'écraser un père, un frère, un ami, sous les traits de l'insecte qui rampe à ses pieds. Principe ridicule, mais conséquence absolument logique.

Si l'on me demande pourquoi ces réserves, c'est que je m'en voudrais de contribuer à répandre une erreur que j'ai eu souvent l'occasion de relever un peu partout, en France, même parmi la classe lettrée, et qui consiste à ranger ces peuples, sans plus de façon, au nombre des barbares, parce que leurs usages diffèrent des nôtres.

J'avoue que, jusqu'à ces dernières années du moins, ils nous le rendaient bien (1) ! Cela peut nous servir d'excuse, mais ne nous donne pas raison. Un peuple qui vit sous le régime de lois récompensant le bien et punissant le mal, du moins en principe, un peuple qui a le respect de la propriété ; qui cultive ses champs, ses rizières, avec une constance, que ne découragent ni l'inclémence d'un climat meurtrier, ni les mias-

(1) On sait, en effet, que les Chinois désignent couramment les Européens sous le nom de « Barbares d'Occident, » ou même, ce qui n'est guère plus flatteur, sous celui de « Diables d'Occident, » et qu'ils nous méprisent du plus profond de leur âme. Ces bons Célestes ont réponse à tout. Un jour qu'un Missionnaire faisait admirer à un mandarin de Canton un magnifique missel qu'il venait de recevoir de France : « Votre papier est plus blanc que le nôtre, observa le Chinois ; mais le nôtre est plus souple et plus doux à la vue que le vôtre. »

A ceux qui leur vantent les inventions scientifiques modernes, ils ne manquent jamais de répondre que si la physique et la chimie qu'ils ont négligé de cultiver jusqu'ici, ont réalisé chez nous des progrès inconnus en Chine, la philosophie chinoise a atteint avec Confucius à des hauteurs que nous ne saurions égaler.

On raconte même qu'un officier français, invité à dîner chez je ne sais quel mandarin, ayant un jour hasardé comme argument suprême de notre supériorité sur les Chinois qu'ils avaient été vaincus par nos armes en toute occasion : « C'est parfaitement vrai, lui répondit son amphitryon sur le même ton semi-goguenard, vos généraux sont plus forts que les nôtres, mais avouez que nos diplomates sont plus habiles que les vôtres ; et comme en ces matières, le dernier mot reste à la diplomatie, gardez votre supériorité ; nous gardons la nôtre. »

mes fétides d'un sol fangeux et malsain, ni les animaux féroces qu'il est obligé de combattre d'une main, tandis que, de l'autre, il enfonce son hoyau dans les entrailles d'un sol souvent ingrat ; un peuple d'une urbanité parfois même excessive dans ses manifestations, amoureux des belles-lettres, avide de savoir..., ce peuple-là est un peuple civilisé.

*
* * *

Les arts qui sont l'expression ordinaire de la civilisation d'un peuple, font, il est vrai, presque totalement défaut aux Annamites. La musique, la peinture, la sculpture, l'architecture, sont restées à l'état rudimentaire chez ce peuple pauvre, plus préoccupé de gagner sa vie que de charmer des loisirs qu'il n'a pas.

D'ailleurs, à ce point de vue comme à beaucoup d'autres, l'Annamite participe de la nature du Chinois, chez qui je n'ai jamais entendu dire que le goût esthétique fût fort développé.

La littérature cependant y est en honneur et les poètes ne sont pas rares au pays d'Annam ; mais leurs poésies sans élévation ni profondeur, n'ont d'autre mérite que celui d'une forme cadencée et d'un rythme harmonieux. Les grands hommes de leur histoire, les exploits de leurs guerriers ; chez les catholiques, le courage des héros chrétiens, confesseurs de la foi ; le plus souvent des fadaises dans le goût de nos « bergeries » du XVIII^e siècle, en forment le thème ordinaire. Les beaux sujets, on le voit, ne manquent pas aux poètes, mais jusqu'ici les poètes ont manqué aux sujets. Ce peuple est encore à une époque de formation, à cet âge où tout le monde a le sens de la poésie, de la nature, de ce qui est beau, de ce qui est grand, de ce qui est bon ; mais où ceux-là même qui sentent le plus vivement, sont obligés de se taire, faute d'un instrument pour s'exprimer.

Mais si les Annamites, gens éminemment pratiques, ont jusqu'ici refusé leurs faveurs aux arts d'agrément proprement dits, il n'en est pas de même des travaux artistiques, comme la broderie, l'ébénisterie, etc., dans lesquels on peut dire qu'ils excellent. Les incrustations de nacre, sur bois de Nam-Dinh et de Hanoï, peuvent soutenir la comparaison avec

ce que l'Europe produit de plus joli dans ce genre ; il faudrait même leur donner la préférence, si l'on en jugeait d'après l'empressement que mettent les Européens à se procurer de ces objets : il en est bien peu en effet qui reviennent du Tonkin, sans en rapporter quelque plateau en nacre incrusté.

La ville de Bac-Ninh est justement célèbre pour la finesse de ses



FAMILLE TONKINOISE.

broderies généralement sur fond rouge ou vert ; le seul reproche qu'on puisse leur faire s'adresse aux dessins peu variés et d'un goût douteux des objets qui y sont le plus souvent représentés.

Tourane produit des services à thé en marbre ciselé, d'une incontestable élégance et que l'on a vu admettre à l'honneur de figurer au milieu de nos plus élégants salons.

On fabrique encore en Annam de longs éventails de cérémonie avec

manche en bois laqué, qui ne manquent ni d'originalité ni de grâce.

Tous ces travaux d'art, exécutés avec les instruments les plus primitifs qui se puissent imaginer, dénotent chez l'ouvrier annamite une adresse remarquable. Malheureusement, il manque d'imagination. Comme chez tous les peuples à civilisation primitive, l'artiste se contente de copier ses devanciers sans chercher à faire mieux ; et il en va ainsi depuis des siècles. Mais que l'on mette sous ses yeux un modèle différent, il le copiera tout aussi volontiers et avec la même perfection.

C'est ainsi que des Missionnaires ont pu faire sculpter des autels d'une véritable valeur artistique, broder des bannières et des ornements remarquables, en mettant seulement entre les mains de l'ouvrier un catalogue de quelque maison française d'ornements d'église.

*
* * *

Oh ! je sais bien que les Annamites manquent de beaucoup de choses dont nous sommes très fiers en France. Jusqu'à ces derniers temps, ils n'avaient ni chemins de fer, ni télégraphe, ni téléphone, ni tramways électriques, ni automobiles, ni journaux, ni beaucoup d'autres merveilles encore ; pas même de cafés ! cela prouve que leurs savants ne sont pas de la force des nôtres, mais nullement qu'ils soient un peuple de sauvages.

Ne confondons pas la civilisation avec la science ; ce sont choses essentiellement distinctes. Bien que la première appelle généralement la seconde, elles ne sont point la conséquence nécessaire l'une de l'autre ; car la civilisation c'est la pratique sociale de la loi morale ; et la science, comme nous l'entendons ici, n'est que la connaissance des lois physiques et de l'ordre matériel des choses créées. Il ne conviendrait pas davantage de confondre la civilisation avec le luxe, qui quelquefois l'accompagne. Le luxe sous toutes ses formes n'est qu'un parasite de la civilisation ; il ne lui ressemble pas plus que le gui ne ressemble au chêne.

C'est être peu modeste que de condamner sans appel tous ceux qui pensent autrement que nous.

Cette tendance à faire de nos usages la règle infallible du bon et du

beau dans le monde entier, me remet en mémoire l'histoire d'une excellente dame qui disait, un jour, à un Missionnaire de mes amis :

« Est-ce qu'en Annam vous avez du pain, mon Père ?

— Hélas ! Madame, ni pain ni farine.

— Ah ! vous devriez en emporter !..... Avez-vous du vin ?

— Non, Madame, pas même de vignes.

— Ah ! vous devriez en emporter !..... Est-ce qu'il y a des brebis des chèvres, des vaches, comme en France ?

— Des chèvres et des vaches, oui, Madame ; mais pas des brebis.....

— Vraiment ! vous devriez en emporter !..... Y a-t-il des routes ?

— Non, Madame ;..... mais j'en emporterai ! »

C'est le défaut de beaucoup de gens de vouloir transporter l'Europe en Asie. Je crois qu'au lieu d'entreprendre de changer contre les nôtres les mœurs des Annamites, il serait plus sage de chercher à les modifier, à les corriger, à les améliorer, en tenant compte de la place qu'occupe ce pays sous le soleil et du tempérament du peuple qui l'habite.

A cette vieille civilisation chinoise qui range sous son sceptre plusieurs royaumes avec plus de 400 millions d'individus, il ne manque que le christianisme pour adoucir sa législation, mettre un peu d'équité, dans la distribution de la justice et de charité fraternelle parmi les hommes.

Ces races intéressantes, pleines de vie, intelligentes (la race annamite en particulier, laborieuse, endurente, soumise, tenace,) paraissent toutes disposées à entrer dans le sein de l'Église et, partant, dans la voie du progrès, pour peu qu'on veuille les y aider.

Puisque la France a pris l'Annam sous sa tutelle, n'y est-elle pas obligée sous peine de forfaire à son devoir et de trahir sa pupille. Et alors l'Annam serait la France de là-bas. Avec son exubérante population, dont il suffirait de diriger le courant pour en déverser le trop-plein dans les plaines du Cambodge et sur les plateaux du Laos, ce serait un nouvel empire des Indes plus ferme, plus homogène et non moins florissant que le premier.



I. — LE PAYS OU FLEURIT L'ORANGER



ORSQU'ON chemine à travers la Cochinchine ou le Tonkin, à l'époque de la moisson, on rencontre le long des sentiers raboteux qui servent de limites aux champs ou de berges aux fleuves, d'interminables files de coolies portant sur leurs épaules une double charge de riz. J'ai souvent entendu les Annamites comparer leur pays à ces deux gerbes et au bambou qui les relie : les deux gerbes représentent le Tonkin et la Cochinchine ; le bambou ce que nous autres, Français, appelons l'Annam (1).

Cette comparaison, toute naïve qu'elle paraisse, ne manque point d'une certaine justesse. La Cochinchine et le Tonkin, en effet, chacun à une extrémité du royaume, contrastent, par leur profondeur, avec cette étroite bande de terre qui longe la mer et les relie entre eux.

A un autre point de vue, la comparaison est peut-être plus juste encore. Le Tonkin et la Cochinchine, les deux gerbes de riz, sont les deux greniers du royaume. L'un et l'autre sont d'une fertilité inouïe ; le Tonkin, sans doute, n'exporte pas une aussi grande quantité de riz que la Cochinchine, mais cela tient à son exubérante population : quinze millions d'appétits à satisfaire trois fois par jour !

Le Tonkin est arrosé et fertilisé par le fleuve Rouge et ses nombreux

(1) Le royaume d'Annam, tel qu'il existait avant l'occupation française, se divisait en deux grandes provinces : le Tonkin qui allait des frontières de Chine au fleuve Gianh, (limite actuelle des missions du Tonkin méridional et de Cochinchine septentrionale) ; et la Cochinchine qui s'étendait du fleuve Gianh au golfe de Siam. Les Français y ont substitué, je ne sais pourquoi, une autre division absolument arbitraire et en opposition avec l'histoire et les traditions du pays : la Cochinchine qui n'occupe que le territoire de notre colonie ; l'Annam qui comprend tout ce qui est situé entre la Cochinchine et la province de Ninh-Binh ; et le Tonkin, le reste du pays jusqu'aux frontières de Chine.

ses bouches qui ont fait donner au bas-Tonkin le nom de Delta ; le Mékong remplit en Cochinchine le même office et de la même façon.

L'Annam, c'est-à-dire tout le pays situé entre notre colonie de Cochinchine et la province de Ninh-Binh, a un tout autre aspect. Paul Bert le comparait à « un long ténia qui s'étend le long de la mer, et dont chaque anneau est une chaîne de montagnes inaccessibles. » Cette comparaison, qui sent son docteur en médecine, est assez exacte ; je ne mettrais même pas ce léger restrictif, n'étaient ces chaînes de montagnes *inaccessibles*, auxquelles on accède généralement sans grande difficulté. Ce sont les dernières ramifications des monts Laotiens qui vont aboutir à la mer, en partageant à leur passage le long ténia en autant de tronçons irréguliers. Les montagnes n'étant presque jamais cultivées dans ces pays, pas même habitées, si ce n'est par les tigres et les animaux féroces de toutes sortes qui y pullulent, il s'ensuit forcément qu'une vaste étendue du territoire annamite est improductif, en attendant qu'un homme d'initiative les couvre de thés et de caféiers.



ANNAMITE PORTANT DOUBLE CHARGE
DE RIZ

Les fleuves de l'Annam, moins larges que ceux du Tonkin et de la Cochinchine, coulent souvent fort resserrés dans leurs vallées profondes ; le cours en est plus rapide et les eaux plus claires.

A part ces quelques points et des nuances insignifiantes dans le langage et dans les mœurs, l'Annam, la Cochinchine et le Tonkin se ressemblent comme trois provinces d'un même royaume ; Annamites, Cochinchinois et Tonkinois comme trois frères d'une même famille, ayant mêmes religions, même langue, mêmes usages et mêmes lois.

Je veux pourtant noter encore une légère variante dans le costume qui, depuis le règne de Minh-Mênh, distingue les dames cochinchinoises de leurs sœurs du Tonkin. Ce roi ayant décrété que tous les sujets fémi-

nins de son royaume devraient dorénavant porter pantalon, l'édit fut exécuté sans difficulté en Cochinchine. Il n'en fut pas de même au Tonkin, où le sexe faible montra qu'il savait à l'occasion être fort. Nos Tonkinoises refusèrent net d'obéir. On dit même que cette idée, plus digne d'un tailleur que d'un prince, faillit devenir funeste à un mandarin de la province de Vinh. Dans son zèle pour l'observation de l'édit royal, le « grand homme » s'était rendu avec ses satellites à je ne sais plus quel marché pour constater le délit sur place et châtier les délinquantes. A peine est-il arrivé que son palanquin est entouré d'une bande de poissardes armées de leurs *don ganh* (1). Le magistrat veut parlementer : des huées couvrent sa voix. Le digne homme essaie du pathétique : inutilement. Il dut battre en retraite.

En souvenir de leur victoire, les Tonkinoises ont toujours continué à porter le cotillon, elles si dignes de porter culotte ! Il y a de ces bizarreries dans la nature.

Du climat je ne dirai qu'un mot : il est ce qu'il doit être dans un pays situé au beau milieu des tropiques. En Cochinchine, le thermomètre ne descend guère au-dessous de 15° au-dessus de zéro ; au nord du Tonkin, à Lao-Kai, par exemple, on le voit marquer chaque année 4°. En Annam, dans la province de Vinh, je l'ai vu une année descendre jusqu'à 7°. De mémoire d'homme on n'avait vu pareil hiver. On m'a rapporté qu'un Annamite des environs de Vinh était mort de froid. Ils sont vêtus si légèrement et ils ont le sang si pauvre ! Un ancien Résident général disait d'eux qu'ils ne sont pas encore « acclimatés. » Le mot est fort juste ; mais je crains bien qu'il ne soit trop tard maintenant : ils ne s'acclimateront jamais. C'est qu'il faudrait avoir un tempérament de bronze pour résister au climat d'une contrée où l'on est chaque année transvasé d'une fournaise ardente dans une serre chaude et humide ; car l'Annam est tout cela, une serre humide l'hiver et une fournaise l'été.

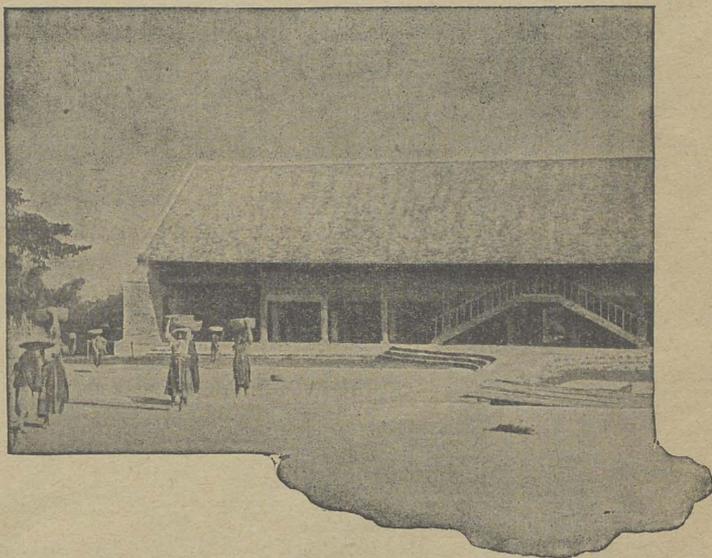
Arrivera-t-on jamais à assainir le pays ?

Pour répondre à cette question, je crois qu'une distinction s'im-

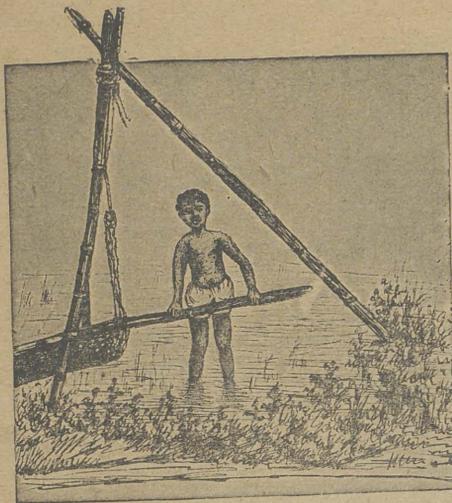
(1) Long bâton à chaque bout duquel on porte les fardeaux.

pose. Depuis que nous sommes en Indo-Chine, nous avons construit un certain nombre de villes à l'européenne : Saïgon, Tourane, Haïphong, Hanoï, etc. Que l'on parvienne, à force de travaux d'assainissements et de soins continuels à modifier les conditions hygiéniques de ces villes et de leurs environs, cela n'est pas douteux ; quant au reste du pays, je ne crois pas qu'on obtienne jamais de résultat sérieux et la raison en est facile à comprendre : l'insalubrité de ces contrées est une des conséquences de la culture principale, le riz. Pour assainir l'Annam, il faudrait commencer par dessécher toutes les rizières ; mais alors il ne resterait plus personne pour l'habiter, puisque le riz est la base de l'alimentation des indigènes, absolument comme le pain chez nous. C'est le cas de dire, que le remède serait pire que le mal.

Les Annamites sont si loin de songer à l'employer que, quand l'inondation n'est pas suffisante, ou que la pluie se fait trop attendre, ils y suppléent par des moyens artificiels. Voici comment ils opèrent : trois piquets sont fichés en terre, en triangle, à un mètre environ de distance les uns des autres, et reliés par le haut ; au sommet, une corde au bout de laquelle se balance une sorte de calebasse pourvue d'un manche,



LA NHA-LAM (GRENIER AU RIZ) DE XA-DOAI



ANNAMITE PROJETANT L'EAU D'UN ARROYO
DANS UNE RIZIÈRE

qu'un homme dans l'eau jusqu'à mi-jambes tire et pousse vigoureusement ; l'eau puisée en passant est ainsi projetée dans la rizière.

La nécessité rend ingénieux. Dans le haut pays, où les berges des fleuves sont trop élevées pour que l'on puisse lancer l'eau d'en bas dans les champs de riz, on a recours au système des *norias*. Une roue, mue par le courant et entourée de bambous faisant office de godets, puise l'eau, la monte d'elle-même et la déverse dans un récipient qui la conduit, à l'aide de tuyaux, au lieu voulu.

Mais, pour en revenir à la question de l'insalubrité du pays, les miasmes qui se dégagent de ces terrains couverts d'eau durant plusieurs mois de l'année, doivent nécessairement engendrer des fièvres paludéennes. Comment remédier à ce fléau ? Pas d'eau, pas de riz ; car le riz ne pousse qu'à la condition d'avoir le pied dans l'eau ; et le riz, c'est la vie.

On a bien essayé dans divers endroits de plantations d'eucalyptus dont la propriété, on le sait, est d'absorber l'humidité de l'air ambiant ; mais je ne sache pas que jusqu'ici ces essais aient réussi. C'est fort regrettable ; quelques rangées d'eucalyptus le long des talus qui bordent les rizières eussent résolu le problème. Car tout le pays, du nord au sud, est couvert de rizières découpées en petits carrés entourés de talus pour retenir l'eau. Vu du haut de quelque montagne, on dirait un immense échiquier avec une infinité de casiers, jaunes ou verts, selon la saison.

La monotonie de ce coup d'œil est corrigée par les nombreuses haies de bambous, abritant derrière elles les villages.

Comme on connaît les saints on les honore, dit-on.

Les Annamites se connaissent entre eux et se méfient les uns des autres, en conséquence. Même en temps de paix, des bandes de pillards parcourent souvent le pays les armes à la main, volant et rançonnant les

habitants à merci. Pour le prémunir contre ces maraudeurs, dès qu'un village se fonde, un des premiers soins du fondateur est de l'entourer d'une forte haie de bambous. Devenus grands, ces bambous font l'office de fortifications, et il ne faudrait pas croire que cette enceinte d'un genre spécial soit dépourvue de solidité : une touffe de vingt ou trente pieds de beaux bambous pressés les uns contre les autres, forme un rempart impénétrable. Aux quatre coins du village, une porte toujours en bambous et dont le point d'appui est en haut, laisse le passage libre aux allants et venants ; cette porte, quand elle est ouverte ou plutôt levée, est soutenue par un piquet qu'on hausse ou abaisse à volonté.

Près de l'entrée principale, se trouve généralement un hangar que l'on décore du nom de « maison de veille » ; c'est là que les sentinelles se réunissent ; de là que partent les patrouilles ; là qu'elles reviennent, la ronde faite, déguster un bol de thé et chiquer une bouchée de bétel.

Enfin, une petite hutte en paille, perchée à 15 ou 20 pieds au-dessus du sol, au sommet de quatre bambous en carré, termine ce système de défense. Du haut de ce *mirador*, la sentinelle observe le pays et avertit de l'approche de l'ennemi. Dans ce cas, le tambour que vous apercevez accroché aux ais de la maison de veille, donne aussitôt le signal et chacun court aux armes.

Vous avez vu le village *extra muros* ; vous plairait-il maintenant de jeter un coup d'œil rapide à l'intérieur ? Le système de fortifications que j'ai essayé de décrire protège le village contre les ennemis du dehors ; répété autour de cha-



NORIA ANNAMITE

que jardin, moins la maison de veille et le *mirador*, il défend le particulier contre les ennemis du dedans. Ces belles haies de bambous dont les têtes se balancent au gré du vent ou se courbent parfois comme pour mieux entendre le léger frôlement de leurs feuilles agitées par la brise ; leur éternelle verdure, l'ombre ajourée et tremblottante qu'ils projettent sur la terre comme un manteau émaillé de fleurs blanches qu'un art mystérieux déplacerait sans cesse ; tout cela est fort joli, et fait trouver bien laid les murs en maçonnerie qui entourent nos jardins.

A l'intérieur de la haie, dans le jardin, les légumes les plus usuels : patates, haricots, melongènes, aubergines ; des arbres fruitiers : bananiers, cocotiers, jacquiers, aréquiers, orangers, papayers, canneliers, citronniers, etc. ; presque toujours quelques pieds de bétel, grimpant le long des arbres, ou enlacés autour de la maison. Les Annamites, on le voit, savent joindre l'utile à l'agréable.

La maison occupe généralement le milieu de l'enclos. Elle est construite en bois, en bambou tressé ou en torchis, selon les moyens du propriétaire. Un toit de paille soutenu par 4 ou 6 rangées de colonnes alignées symétriquement, en forme toute l'architecture. Chez les notables, ces colonnes sont sculptées dans le goût oriental ; sur le devant on laisse, d'ordinaire, libre et en dehors, l'espace compris entre la première et la seconde rangée, c'est la véranda. Une particularité que je noterai au passage, c'est que, tandis que nous creusons la terre pour asseoir plus solidement les fondements de nos habitations, les Annamites, au contraire, ne construisent que sur des talus élevés, sans doute pour être à l'abri des inondations fréquentes dans ces pays.

A l'intérieur, l'ameublement répond à la rustique simplicité de l'extérieur. Même chez les riches, quel contraste avec le luxe de nos salons !

En voici le détail : une table ; puis, de chaque côté, de beaux bancs en *gu* (bois très dur et d'un noir qui rappelle l'ébène, surtout après quelques années d'usage) ; un couple de pendentifs peints par les artistes du pays ; enfin deux ou trois *phan* de différentes hauteurs et recouverts de belles nattes fleuries ; et c'est tout. Pour ceux qui ne sauraient pas ce que c'est qu'un *phan*, je dirai que c'est un banc en planches, de 1 m. 75 de long sur 1 m. 25 de large. Le jour, il sert tantôt de chaise, tantôt de table,

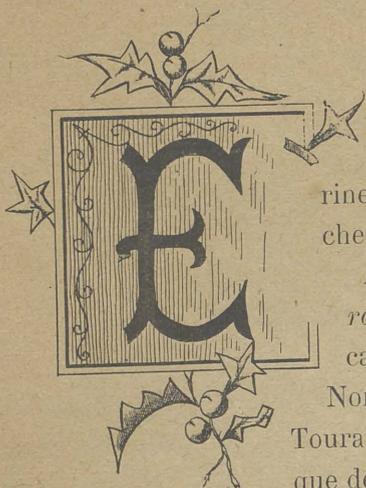
la nuit, il se métamorphose en lit avec une merveilleuse facilité, par la simple addition de... quelque chose qu'on est convenu d'appeler oreiller.

Tels quels, l'Annamite aime sa maisonnette, le jardinet qui l'entoure, l'ombre des grands bambous qui la protègent. A qui lui demanderait d'où il est, le nom de son village, il répondrait volontiers comme Mignon dans la chanson :

Connais-tu le pays où fleurit l'oranger,
Le pays des fruits d'or et des roses vermeilles,
Où la brise est plus douce et l'oiseau plus léger,
Où, dans toute saison, butinent les abeilles ?
C'est là !...



II. — SUR LA GRAND'ROUTE



En France nous dirions *route nationale*. En Annam, on l'appelle *dang quan* (route mandarine); mais, pour parler exactement, c'est plutôt chemin vicinal qu'il faudrait dire.

Avant l'arrivée des Français en Indo-Chine, la *route mandarine* était la seule voie de communication de tout le royaume qu'elle parcourait du Nord au Sud, en passant par Hanoï, Vinh, Hué, Tourane et Saïgon; les autres voies de terre n'étaient que de vulgaires sentiers, quelquefois même purement et simplement les talus qui délimitent les propriétés et bordent les rizières (1).

Aujourd'hui, la Cochinchine et le Tonkin sont sillonnés en tous sens par de nombreuses routes entretenues avec soin. L'Annam, moins favorisé sous ce rapport, suit de loin ce mouvement. Depuis quelques années, bon nombre de sentiers se sont transformés, grâce à l'intelligence de quelques-uns de nos résidents, en chemins sinon carrossables, du moins très viables. Dans plusieurs résidences, on a eu la très bonne idée d'employer les prisonniers à ce travail. C'était faire d'une pierre deux coups; puisqu'en même temps qu'on procurait à des centaines de fainéants le moyen de gagner leur vie (2), on dotait le pays d'un réseau de voies de communication de la plus grande utilité.

L'un de nos gouverneurs généraux avait même gagné à cette œuvre le surnom de cantonnier, dont les journaux essayèrent de rire, en un

(1) La route madarine a été construite sous le règne du roi Gia Long, au commencement du XIX^e siècle; elle relie entre eux les chefs-lieux de province de tout le royaume et n'a pas moins de 1 600 kilomètres de longueur.

(2) Je crois devoir faire remarquer ici qu'en Annam, à part les condamnés à mort, les prisonniers sont nourris par leurs familles.

temps, faisant preuve en cela de fort peu d'esprit et d'un parti pris simplement ridicule.

Au triple point de vue de la pacification, du commerce et de l'hygiène, la construction de routes s'imposait, en Annam, avant tous autres travaux. M. de Lanessan le comprit, et il a montré en cela plus d'intelligence que ses dénigreur.

Malheureusement, dans un pays où l'administration des Ponts et Chaussées est encore à instituer de pied en cap ; où chaque année, souvent même deux fois l'an, toute la contrée est inondée et submergée pendant des semaines, sinon des mois entiers, il est impossible que ces routes ne se détériorent pas très rapidement. Lorsqu'après plusieurs jours de pluie, un troupeau de buffles vient à passer sur ces terrains détremés, boueux comme un étang desséché de la veille, ils y laissent, au fond de larges trous, la trace de leurs pas ; puis le soleil survient, un soleil de feu, qui réunit tous ces trous béants au moyen de profondes crevasses. Or, à moins qu'un représentant de l'autorité française n'ait l'occasion de passer par là et de s'apercevoir du mauvais état de la route, personne ne s'en préoccupe.

De Saïgon à Hanoï, la grand'route traverse plusieurs centaines de fleuves, canaux ou arroyos. L'administration annamite ne s'était jamais préoccupée des multiples inconvénients qui en résultent pour les voyageurs. Lorsqu'on arrivait au fleuve, il fallait commencer par hâler le bac qui, le plus souvent, était sur l'autre rive, trop heureux quand le barquier n'était pas à faire la causette au village voisin ce qui n'était rien moins que rare. On n'avait alors d'autre ressource que de s'asseoir et de regarder couler l'eau..... en attendant. C'était peut-être très poétique ; mais encore plus désagréable, surtout quand on était pressé.

Nos compatriotes ont presque partout remédié à cet état de choses en construisant des ponts suffisamment solides dont les Annamites sont les premiers à profiter, comme ils ont profité des routes, comme ils profiteront des chemins de fer. Ce qui ne les empêche pas de maudire dans leur cœur le protectorat français dont ils ne veulent voir que les inconvénients. Pourquoi ? Par amour patriotique ? Je ne le crois pas. Mais à l'occasion des corvées exigées pour la construction et l'entretien de ces routes et

de ces ponts, leurs mandarins ne manquent pas de les pressurer à outrance et, lorsque les malheureux corvéables se plaignent, de rejeter la faute sur ces exécrables Français qui n'ont aucune pitié pour le pauvre peuple d'Annam.

Puisqu'on voulait se servir des mandarins pour gouverner le pays, il fallait les mieux choisir et les surveiller de plus près.

Mais je m'aperçois que je m'égare sur le terrain de la politique, et m'empresse de reprendre mon chemin.

De loin en loin, une rangée de paillottes serrées les unes contre les autres empiète sur la route en en rétrécissant d'autant la largeur, ce sont des auberges pour les voyageurs.

Si le cœur vous en dit, arrêtons-nous-y un instant. Inutile de choisir ; la première venue offre ni plus ni moins de confortable que les autres.

Une douzaine de piquets de bambous soutient un toit en paille ; le tout est entouré d'un treillis de bambous ; la porte, en bambous, est fixée par des liens en bambous à une perche en bambous qui sert de soliveau ; on l'ouvre en soulevant son extrémité inférieure que l'on appuie alors sur deux piquets, encore en bambous, naturellement.

Sous cette espèce de hangar, un siège, toujours en bambous, remplit l'office des « commodités de la conversation. » A votre service !

Le maître de céans, s'il est-courtois, vous apporte alors un rafraîchissement : c'est un bol de thé vert bien chaud et infusé depuis la veille, ce qui lui donne un goût d'une âcreté à vous arracher la gorge ; c'est ainsi que l'aiment les Annamites qui vous avalent cela avec la délectation d'un troupier dégustant un « Champoreau. »

« Des goûts et des couleurs, on ne discute pas. »

*
* *

Avant de partir, vous n'oublierez pas que vous devez six sapèques (moins d'un demi-centime) au *mastroquet* pour la consommation ; que si vous désiriez prendre un repas complet, c'est un sou, cinq centimes, prix unique pour le déjeuner ou le diner.

Ces hôtelleries sont aussi des relais où les voyageurs peuvent se pro-

curer des palanquins pour la route. Un filet à larges mailles, surmonté d'un petit dôme pour garantir de la pluie ou des rayons du soleil, le tout traversé par un long bambou, dont chaque extrémité s'appuie sur l'épaule des porteurs, tel est le palanquin annamite.

Pas de maison riche qui ne soit pourvue de ce véhicule. En outre, comme je viens de le dire, on en trouve à tous les relais, c'est-à-dire tous les six ou sept kilomètres. Un palanquin avec ses deux porteurs se loue une ligature (7 ou 8 sous) par douze ou quinze kilomètres. En passant devant chaque relai, vous laissez vos porteurs reprendre haleine un moment, et leur payez, si vous êtes bon prince, un bol de thé (6 sapèques). Les malheureux l'ont bien gagné.

Je me souviens encore du mouvement d'indignation qui me saisit la première fois que je vis des hommes ainsi véhiculés par d'autres hommes. Cela me paraissait avilir la dignité humaine. Des hommes ravalés à la condition de bête de somme ! Vous imaginez-vous cela, vous qui avez lu la fameuse déclaration des droits de l'homme et du citoyen ? Les Orientaux les ignorent sans doute ou bien les interprètent d'une façon différente de la nôtre ; car ils trouvent cela fort naturel, et un jour que je communiquais à un Annamite mes impressions sur ce point, il me répondit sans périphrase :

« Eh ! qu'y a-t-il de plus humiliant à porter un homme qu'un cochon ? »

Que répliquer ? Après tout, personne n'oblige les Annamites à faire le métier de porteurs. Pourquoi, si cela leur plaît, priver des milliers d'individus de ce gagne-riz ?

Du reste, c'est un moyen de locomotion général dans tout l'Orient et je ne pense pas qu'aucun Européen, Français ou Anglais, Espagnol ou Portugais, de ces pays, s'en soit jamais privé.

*
* * *

Voici quelques détails de mœurs qui montrent jusqu'à quel point le peuple pousse le respect à l'égard des supérieurs. Lorsqu'un palanquin ordinaire croise celui d'une personne de qualité, d'un haut fonctionnaire,

par exemple, l'inférieur doit descendre et ne remonter dans son filet que lorsque celui du personnage s'est éloigné.

A l'approche des véhicules mandarinaux, les piétons s'écartent respectueusement. Que si quelqu'un, distrait, est trop long à faire place, les porteurs se chargent de le prévenir :

« Eh ! là-bas, est-ce que tu tiens à goûter du rotin aujourd'hui ? Tu ne vois donc pas je porte un mandarin, ribaud ! »

Et l'autre de s'esquiver lestement en pliant l'échine comme pour éviter le coup.

Les païens, pour une raison analogue, descendent de leur palanquin toutes les fois qu'ils passent devant les pagodes, se découvrent avec respect et ne remontent que plus loin. On rencontre pourtant des sceptiques qui s'exemptent sans scrupule de cette pratique ; mais il faut avouer qu'ils sont rares ; au reste, leurs porteurs qui ont tout intérêt au maintien de ce pieux usage, que les malins disent inventé par eux, ne se gênent pas pour leur reprocher leur impiété et les inviter à descendre.

Même cérémonial lorsqu'on passe devant la maison d'un personnage de marque. Je me souviens d'une anecdote typique à ce sujet.

Un *ong-haù* (marquis), tombé dans une dêche profonde, habitait sur le bord de la grand'route, un peu au-dessous de l'endroit où le fleuve la traverse entre la ville de Phu-Diên et le grand marché de Cho-Si, dans la province de Vinh. Descendre de palanquin, faire une vingtaine de pas à pied et remonter ensuite, est une manœuvre à laquelle le peuple est tellement habitué qu'il l'exécute sans même songer à regimber, de la meilleure grâce du monde. Il ne lui en coûte pas plus qu'à un militaire de porter la main au képi quand il rencontre un supérieur. Il n'en est pas de même de Messieurs les mandarins, cela se comprend. Depuis que le seigneur marquis était devenu un pauvre hère, leur orgueil s'accommodait mal de cette marque de respect, à laquelle eux-mêmes n'auraient osé se soustraire. Ne pouvant vaincre la difficulté, ils la tournèrent ; c'est-à-dire, qu'ils détournèrent la route qui, au lieu de passer devant la paillette du hobereau en guenilles, passe maintenant par derrière ; et plus n'est besoin de descendre de palanquin.

Comme c'est ingénieux ! Comme c'est délicat surtout envers un homme



AUTOUR D'UN MARCHÉ ANNAMITE

qui a commis la faute d'être pauvre ! Le remède n'est-il pas pire que le mal ? « Que ne restaient-ils en palanquin, me dira-t-on, s'il leur en coûtait tant de descendre ? plutôt quelques chiquenaudes de temps en temps qu'un coup de massue qui vous assomme. »

— Oui ! mais la loi, les usages, les rites ! Les lettrés annamites sont de la race des pharisiens auxquels Notre Seigneur reprochait de méconnaître l'esprit de la loi et de se croire de grands saints parce qu'ils en avaient observé la lettre. »

Un spectacle qui ne manque pas de pittoresque et d'intérêt pour le nouveau débarqué en Annam, c'est celui qu'offrent, aux jours de marché, les caravanes d'hommes et de femmes, se développant en une longue et bizarre théorie, les uns roulant une brouette chargée de marchandises, d'autres portant à chaque extrémité d'un bambou une double charge de noix de coco, d'ananas, de bananes, de sel, de riz ; d'autres véhiculant un bourgeois au fond d'un palanquin, etc., etc.

Tout ce monde s'en va trottinant, jasant, se renvoyant maints quolibets, sinon toujours spirituels, du moins toujours lestement lancés et non moins lestement relevés.

Malgré le soleil qui les grille et la sueur qui leur coule le long du dos, malgré la charge qui les écrase et la longue marche qu'ils ont déjà fournie, ou peut-être à cause de cela même et pour y faire diversion, tous rient, causent, chantent à tue-tête, et quels chants, grands dieux ! de vrais cris de chacals, surtout quand l'élément féminin est de la partie.

Tous ces braves gens ne se sont pas mis en grands frais de toilette pour se rendre à la ville : Un pantalon relevé jusqu'au-dessus du genou pour les hommes ; chez les femmes, une jupe et un lambeau d'étoffe sur la poitrine ; et c'est tout. C'est bien assez, avec ce terrible soleil des tropiques. Bonnes gens qui éprouveriez la tentation de critiquer ce costume trop sommaire, selon vous, ayez un peu de pitié pour ces pauvres gens tout inondés de sueurs et qui, arrivés au terme de leur voyage, seront si contents de pouvoir se mettre un peu de linge sec sur le corps ; car leurs autres vêtements sont là, dans le panier qu'ils portent, d'où ils les sortiront tout à l'heure, en arrivant au marché.

Mêlés aux vendeurs, les acheteurs portent en bandoulière leur sapè-

ques enfilées par le trou du milieu dans une ligature en bambou ; ce ne sont pas les moins chargés. J'ai voulu me rendre compte du poids de la monnaie annamite ; voici les résultats de mon calcul. Au taux actuel de la piastre, il faut 80 sapèques pour faire 0 fr. 05. Or, 80 sapèques pèsent 20 grammes. Donc 500 francs pèsent 200 kilogrammes.

On dit, qu'au temps de Lycurgue, il fallait une paire de bœufs pour traîner 500 francs ; c'était excessif ; les Annamites sont plus sages que le législateur spartiate : chez eux 500 francs en monnaie de billon ne pèsent que 200 kilos. Je parle de la monnaie la plus communément usitée pour le petit commerce, la sapèque en zinc ; car il existe une autre espèce de sapèques en cuivre, ayant dix fois plus de valeur. Depuis quelques années, la piastre, dont j'ai vu le taux varier dans l'espace de six ans de 5 francs à 2 fr. 50, est aussi en usage ; on s'en sert même exclusivement pour les achats de quelque importance.

*
* *

Avant de quitter la grand'route, il ne sera pas sans intérêt de jeter un coup d'œil, au passage, sur l'un des nombreux marchés qui s'y tiennent.

Voyez ces rangées de minuscules paillottes, hautes de trois pieds, longues d'autant, qui abritent chacune sa marchande : ce sont les Halles du pays. Approchez et admirez la fraîcheur de ces pastèques, et ces *litchis* appétissants, et ces délicieuses pommes-cannelles, et ces oranges jaunes et vertes, car il en est des vertes là-bas ; ces vingt espèces de bananes ; comme tout cela est tentant, tentant à faire venir l'eau à la bouche ! Pourquoi, du reste, résister à la tentation ? Pour quelques sapèques, les plus gourmands ont de quoi satisfaire leurs appétits gloutons ; un régime de bananes (de 12 à 15 fruits environ) se vend 1 sou, et le reste est à l'avenant.

Plus loin, vous vous demandez ce que sont ces fagots de feuilles vertes. Comme on a raison de dire qu'il y a fagots et fagots ! Ceux que vous avez sous les yeux, sont des fagots de thé fraîchement cueilli à la montagne voisine, tout exprès pour vous, mon bon Monsieur ; de grâce ne vous

en privez pas ; pour dix centimes, deux sous, on vous laissera la charge, de quoi faire une barrique de piquette.

A gauche, ce sont les étoffes, soieries, calicots, cotonnades. En face les marchands de bric-à-brac, éventails, encre de Chine, bâtons d'encens pour brûler devant les idoles, etc., etc.

Rien ne manque à ces marchés, pas même les diseurs de bonne aventure, les charlatans et autres artistes de même acabit. Tout ce monde grouille pêle-mêle, comme une fourmière, la plupart vêtus de loques qui furent autrefois des habits, malpropres, répandant au loin cette odeur indéfinissable, d'une essence dont les Orientaux ont le secret. Qu'ils le gardent, je ne chercherai point à le leur ravir. Pouah !

Allons, porteurs, du jarrêt ! sortez-nous vite de cette atmosphère nauséabonde !



III. — LE PREMIER DE L'AN ANNAMITE



Le premier de l'an est la grande fête des Annamites, fête chômée avec octave, ou de peu s'en faut, comme on le verra.

Les plus pauvres eux-mêmes, se garderaient bien de la laisser passer sans faire des réjouissances en proportion avec leurs ressources. Au besoin même, on ne recule pas devant l'emploi des grands moyens pour s'en procurer. Chaque année, en effet, l'approche du nouvel an a la propriété de réveiller les instincts rapaces de la populace : les vols y sont plus nombreux qu'à toute autre époque, c'est le signal d'une recrudescence de piraterie, les barques sont arrêtées sur les fleuves, etc. ; on sait cela, on se garde avec plus de soin ; malgré tout, les fripons trouvent encore moyen de faire de bons coups.

Les ouvriers qui travaillent au loin viennent quelquefois de huit, dix jours de marche pour passer le premier de l'an dans leurs familles. Les maîtres d'école donnent vacances à leurs élèves (ce sont, du reste, les seules de l'année) et vont *manger le têt* (le premier de l'an) dans leurs foyers. Les prisonniers eux-mêmes obtiennent souvent, moyennant finance, bien entendu, d'aller en cette occasion passer quelques jours dans leurs familles. Bref, riches ou pauvres, jeunes ou vieux, tout le monde veut être de la fête ; car, dit un proverbe annamite : « Il faut bien commencer l'année sous peine des plus grands malheurs. »

Le premier de l'an annamite rappelle beaucoup les fêtes du carnaval, en France : même tapage, mêmes réjouissances, mêmes désordres. L'époque est aussi à peu près la même, vers la fin de janvier ou le commencement de février (1).

(1) Cette mobilité du 1^{er} jour de l'an est due à l'année lunaire dont chaque mois n'a que 29 ou 30 jours alternativement, et qui par conséquent, ne dure que 354 jours. Pour

Régulièrement, les fêtes du nouvel an devraient durer sept jours ; après quoi on *khai-ha*, c'est-à-dire qu'on redescend aux choses de ce bas monde. Mais le peuple se contente généralement de trois jours ; si même l'année a été mauvaise, deux lui suffisent et le troisième il retourne à ses rizières.

Dans une circonstance aussi solennelle, les Annamites n'oublient pas leurs morts : c'est par eux, devant la table des ancêtres, que commencent, dans chaque maison (je parle des maisons païennes), les cérémonies du nouvel an. On offre même, à cette occasion, aux défunts, un petit régal que leurs enfants dégustent ensuite avec une touchante dévotion.

A la suite de son chef, toute la maisonnée se prosterne plusieurs fois jusqu'à terre devant cette table où sont censées résider les âmes des ancêtres.

Puis vient le tour des vivants. Le père s'assied gravement sur son *phan* et reçoit les saluts de ses enfants qui se prosternent devant lui et vont ensuite en faire de même devant leur mère ; les serviteurs viennent après et terminent la cérémonie.

Ce salut est empreint d'une solennité qui contraste avec notre coup de chapeau sec, anguleux, donné comme par force et à regret. On l'exécute en croisant les mains que l'on porte ainsi au front et à la poitrine, puis, continuant à tenir les mains croisées, on se prosterne jusqu'à terre. D'ordinaire, on répète le salut deux fois, pour les personnes que l'on veut honorer ; on va jusqu'à quatre et cinq pour les personnages de distinction.

Les femmes ne se prosternent pas en saluant. Elles commencent par s'asseoir à terre, les jambes pliées sous elles-mêmes et tournées du même côté ; puis, joignant les mains, elles les élèvent jusqu'à la hauteur de la tête et les laissent retomber en s'inclinant profondément.

Lorsque plusieurs personnes saluent à la fois, elles le font avec beaucoup d'ensemble, ne partant que lorsque toutes sont prêtes ; du reste, ces démonstrations de civilité s'exécutent toujours avec beaucoup de lenteur et une majestueuse gravité.

prévenir l'écart trop considérable qui finirait par avoir lieu, on intercale à chaque période triennale un mois supplémentaire, et l'équilibre est à peu près rétabli.

Viennent ensuite les étrennes. Comme chez nous, elles sont les bienvenues, et l'on ne va pas souhaiter la bonne année à quelqu'un sans accompagner ses souhaits d'un présent : des fruits, une dizaine d'œufs, une paire de pou-

lets. J'ai vu même offrir, par tout un village en corps, un cochon rôti, un buffle, un bœuf. Aux maîtres d'école, les élèves ont l'habitude de donner un habit, un complet. Les maîtres de maison en font autant vis-à-vis de leurs serviteurs ; c'est une partie du



CHEFS DE VILLAGE VENANT OFFRIR LEURS VŒUX DE NOUVEL AN
(Plusieurs portent le bonnet de bachelier.)

gage. Quant au boniment qu'on vous débite en cette circonstance, il ne varie guère :

« L'année précédente vient de se terminer ; la nouvelle commence. A cette occasion, permettez que nous vous souhaitons une félicité sans nuage et dix mille fois dix mille ans de vie ! »

C'est beaucoup pour un seul ; mais on sait que les souhaits n'engagent à rien.

Chez les chrétiens, il y a une variante : les « dix mille fois dix mille ans » se transforment en « un bonheur éternel dans le paradis ; » c'est préférable.

Un usage assez étrange et qui est scrupuleusement observé par tous les païens en Annam, c'est de planter la veille du jour de l'an une longue perche devant les maisons. Au sommet de cette perche, ils attachent une sorte de petit panier qu'ils entourent quelquefois de papier doré.

Voici la légende qui a donné lieu à cet usage. Bouddha et le diable eurent entre eux un différent, jadis ; Bouddha prétendait que la terre lui appartenait, le diable, au contraire, soutenait qu'elle était sienne

Inde iræ. Pour terminer cette contestation, Bouddha proposa d'arranger l'affaire à l'amiable :

« J'étendrai, dit-il, mon manteau sur la terre et serai maître de la partie qu'il couvrira ; le reste t'appartiendra, je te l'abandonne.

— Accepté ! » dit l'autre en se frottant les griffes.

Bouddha, dépliant alors son fameux manteau, se met à l'étendre par terre. O prodige ! le vêtement s'allonge, s'agrandit, s'élargit tellement, qu'il finit par couvrir tous les continents.

Vous voyez d'ici la figure du diable ! il ne lui restait plus un pouce de terrain où poser son pied fourchu. Honteux et confus, il se précipita dans la mer. C'était évidemment ce qu'il avait de mieux à faire.

C'est en mémoire de cette victoire de Bouddha sur son redoutable adversaire que, devant toute maison annamite païenne, une perche est dressée qui doit y rester plantée tous les jours du *tét*. Elle a sans doute pour but d'avertir le diable que la place est prise, qu'il n'a que faire dans une maison appartenant en propre à son terrible concurrent, et qu'il doit par conséquent passer outre et de n'entrer mie. J'avoue ne pas comprendre très clairement, quel rapport il peut y avoir entre ce panier attaché au sommet d'une perche, fût-il doré sur toutes ses faces, et le sens qu'on lui prête ; mais il paraît que le diable, lui, comprend très bien, et cela suffit.

Parmi les divertissements les plus en vogue pendant les fêtes du nouvel an, figurent en première place les joutes de barques. Les Annamites sont passionnés pour cet amusement ; on en parle plusieurs mois à l'avance, on l'attend avec une impatience enfantine. Les courses de Long-champs n'ont pas plus d'attraits pour les *sportsmen*.

Rangées sur une même ligne, ayant toutes même nombre de rames et de rameurs, les barques attendent le signal du départ. Tout à coup, sur le rivage, un coup de tambour retentit. Debout devant les rames, l'équipage, le buste en avant, est prêt à s'élancer, un second coup succède au premier, puis un troisième ; les avirons plient sous l'effort des rameurs, dont la foule stimule l'ardeur de la rive.

Tout le village est là ; des paris s'engagent ; on suit avec une anxiété fébrile les péripéties de la lutte. Serrant les dents et les lèvres,

frappant du pied en cadence et s'animant réciproquement, les barquiers se courbent de toutes leurs forces, puis, se relevant promptement, enfoncent de nouveau leurs rames dans l'eau et poussent vigoureusement devant eux l'esquif qui vole plutôt qu'il ne vogue.

Cependant deux ou trois ont réussi à distancer les autres. La lutte n'en devient que plus acharnée parmi celles-là. Les yeux attachés sur le but qui approche sensiblement, excités par le prix qui miroite là-bas et les clameurs de la populace, qui suit en courant sur le bord, anxieuse, haletante, comme s'il s'agissait pour elle d'une question de vie ou de mort, les rameurs font un suprême effort. Encore un coup, le but est atteint ; la timbale est décrochée ! Hourrah ! les pétards éclatent, les tambours battent un air de triomphe ; on fait une ovation aux vainqueurs, les gamins les suivent en applaudissant.

Puis tout rentre peu à peu dans le calme ; car, au Tonkin comme partout ailleurs, « tout passe, tout casse, tout lasse très vite. »

*
* * *

Non moins que les joutes navales, les combats de coqs ont le don de passionner les Annamites, et il est bien peu de villages un peu cossus, qui ne s'offre ce luxe pendant les fêtes du « têt. » Les coqs que l'on destine à ces jeux sont, depuis leur jeune âge, nourris et éduqués à cet effet ; rien n'est négligé de ce qui peut les rendre forts et méchants. Pour cela, on les exerce souvent pendant des années à la lutte contre d'autres déjà formés. Au jour assigné pour le combat, on arme les deux adversaires de petits éperons que l'on fixe à leurs ergots et on les met en présence. Le duel s'engage aussitôt, duel à mort et sans merci, car le plus souvent l'un des deux reste sur le carreau, à moins que tous les deux n'y restent à la fois. Dans ce cas, « le combat finit faute de combattants, » aux applaudissements frenétiques des spectateurs. Car tout le village est là, comme bien on pense, rangé en cercle autour des deux champions qu'il excite avec fureur, prenant parti et pariant chacun pour celui qu'il prévoit être vainqueur. Mais à peine les paris sont-ils engagés, que la lutte s'achève ; car ces animaux méchants et surexcités par la foule s'attaquent

dès le premier moment avec la dernière fureur, *unguibus* et *rostro*, c'est le cas ou jamais de le dire, visant toujours au bon endroit, à la tête ; c'est l'affaire de quelques minutes.

On trouvera sans doute cette distraction moins innocente que la précédente, car le plaisir que l'on prend à voir des animaux s'entredéchirer et leur sang couler, et un plaisir malsain et immoral, quoi qu'en puissent dire tous les toréadors du monde.



IV. — UN DRAME EN PLEIN AIR



UN petit monticule dénudé au pied duquel s'étendent à perte de vue d'immenses terrains de rizières ; un peu plus bas, en allant vers le sud, un modeste arroyo, au cours bizarre et tourmenté, qui se traîne avec peine et promène nonchalamment ses eaux bourbeuses à travers mille sinuosités ; à peu près en face, sur la rive gauche, deux villages entourés de la traditionnelle haie de bambous, séparés par une courbe que fait, au milieu, le capricieux petit fleuve ; tel est, esquissé à grands traits, le tableau du théâtre où se déroula, il y a quelque vingt ans, le curieux drame que je vais essayer de vous narrer.

Lang-Nam et Lang-Bac étaient deux villages rivaux, en guerre, de temps immémorial, au sujet d'une délimitation de territoire. D'aussi loin que les plus vieux du village pouvaient se souvenir, pas de mois que les bornes qui marquaient les frontières n'aient exécuté, à la faveur des ténèbres, une marche ou contre-marche, en avant ou en arrière, selon les temps.

Plusieurs fois le mandarin était intervenu ; peine perdue, d'autant que l'intègre magistrat avait bien, disait-on, son petit intérêt à laisser se prolonger le conflit. Quand la moisson avait été bonne, que les affaires allaient bien, Lang-Nam n'oubliait pas de lui offrir (Oh ! par simple politesse !) un présent de noix d'arèques et de feuilles de bétel, faisant semblant de dissimuler une barre d'argent qui émergeait hypocritement par-dessous ; le tout, jeté sur l'un des plateaux de la balance de Thémis, faisait aussitôt remonter à sa hauteur maxima le plateau opposé ; ce dont quelque officieux s'empressait d'aller avertir Lang-Bac, qui arrivait au pas de course au mandarinat avec une belle pièce de soie de Chine pour

Madame la mandarine que l'on disait un peu coquette. L'équilibre était rétabli *ipso facto*, et les affaires en étaient toujours au même point. Elles y seraient encore, si l'incident dont j'ai entrepris de faire le récit n'était venu changer la face des choses.

Un matin de novembre, tout Lang-Nam paraissait en proie à la plus vive agitation. Dans la maison commune, les chefs du village délibéraient avec une exubérance extraordinaire chez les Orientaux généralement calmes dans la discussion. Or, les plus pacifiques d'ordinaire étaient, ce jour-là, les plus surexcités. Il se passe quelque chose d'insolite ; il y a de l'électricité dans l'air ; gare à l'orage !

Tout à coup un mouvement se fait dans l'assemblée ; tous se lèvent à la fois comme mus par un commun ressort ; les bras s'agitent vers le ciel au milieu d'un silence qui contraste sinistrement avec le tumulte de tout à l'heure ; puis la voix nasillarde du doyen d'âge se fait entendre solennelle, quoiqu'un peu cassée :

« Il y a un ciel, il y a une terre, il y a des génies, il y a des esprits, tout le monde sait cela ! Au nom des esprits et des génies, au nom de la terre et au nom du ciel, nous autres, gens de Lang-Nam, faisons serment de ne pas nous asseoir pour manger le riz avant de nous être vengés de Lang-Bac ! »

Tous alors en chœur :

« Nous le jurons ! »

Et les bras s'abaissèrent majestueusement. Brrrrr !!!

Presque aussitôt, l'un des assistants se détache du groupe et revient quelques instants après, suivi d'une pauvre vieille toute ratatinée, édentée, et que l'on eût dit tirée de quelque musée d'antiquités. Le chef du village, s'adressant à elle :



LE DOYEN D'ÂGE DE LANG-NAM

« Noble dame, lui dit-il, voici en deux mots ce dont il s'agit. Vous n'ignorez pas les infamies dont les gens de Lang-Bac se rendent tous les jours coupables envers nous. L'arrière-grand-père de votre aïeul n'était pas encore de ce monde, que déjà leurs méfaits quotidiens révoltaient quiconque avait dans son ventre (*sic*) un cœur d'homme. Or voici que, la nuit dernière, ils viennent de mettre le comble à leurs forfaits : ils n'ont pas craint, les impies, de porter leurs mains sacrilèges sur les mânes de nos ancêtres et de venir planter une borne au milieu des tombeaux où reposent nos aïeux ! » — Il dit.

• A ces paroles, une rumeur, sourde comme le grognement dissimulé d'un tigre, parcourut l'assemblée.

L'orateur continua :

« Nous avons résolu de mettre un terme à ces brigandages odieux ; mais, pour cela, nous avons besoin de la bonne volonté de tous et de chacun. La vôtre, honorée dame, nous est assurée ; il n'est personne ici qui en doute. (Le vieux fossile essaya de remuer la tête en signe de remerciement.) Nous espérons donc que vous voudrez bien vous rendre au plus vite sur le territoire de Lang-Bac et là... pardon du sans-gêne ! vous laisser assommer. Ce ne sera, du reste, qu'avancer de quelques jours votre trépas, c'est évident ; et, pour ce, seront vos enfants et petits-enfants exempts d'impôts, tailles et corvées, jusqu'à la quatrième génération inclusivement. Quant à vous, notre héroïne, notre gloire, notre salut, le village jure de vous bâtir une pagode où l'on offrira des sacrifices à vos mânes augustes, jusqu'à la consommation des siècles. »

C'était tentant ! La vieille entendit cette proposition, avec un frémissement d'orgueil ; elle se voyait déjà un nimbe d'or autour de la tête, aspirant à pleins poumons l'encens que lui offriraient sans faute les générations futures. Elle ne résista pas à l'espoir de tant d'honneurs, demanda seulement la promesse d'une bière pour sa sépulture et donna son consentement à tout ce qu'il plairait au village d'ordonner ; dont procès-verbal fut dressé en bonne et due forme, et déposé, séance tenante, aux greffes du village.

Et maintenant, gens de Lang-Bac, tremblez !...

Cependant la victime volontaire est conduite au lieu du supplice, et

sans bruit, discrètement, avec toutes sortes de ménagements et de précautions, on la fait passer de vie à trépas. A peine a-t-elle rendu le dernier soupir, (et ce ne fut pas long), que des cris, comme seuls savent en pousser des gosiers annamites, des hurlements à rendre jaloux les fauves de la montagne, s'échappent de toutes les poitrines. Les parents de la défunte surtout, ceux-là mêmes qui, tout à l'heure, paraissaient si heureux de se voir délivrés de tous impôts, tailles et corvées, semblent fous de douleur. Au milieu de ce vacarme, on distingue les plus effroyables malédictions contre les monstres qui habitent Lang-Bac, car ce sont eux, (tout Lang-Nam les a vus et est prêt à en témoigner sous la foi du serment) qui ont massacré la pauvre vieille.

Les enfants de la victime déchirent leurs vêtements, et deux d'entre eux, l'air effaré, les cheveux en désordre, les yeux injectés de sang, hurlant comme des chacals qu'un tigre étranglerait, courent au mandarinat. Chemin faisant, ils ramassent à la dérobée une poignée de paille qu'ils se mettent en travers de la bouche, signe qu'on en est réduit à la dernière des extrémités, comme qui dirait à manger de la paille, ni plus ni moins que les bœufs et les buffles, si le mandarin ne vous prend en pitié.

Je défie bien celui qui n'a jamais vu pareille scène de s'en faire une idée.

Une première escouade, composé du maire et de plusieurs notables, les suit ; puis une deuxième ; puis une autre.

En quelques minutes, le prétoire est envahi par le flot montant. La moitié de Lang-Nam est là qui pleure, crie, se lamente. Enfin le maire s'avance, et, au milieu de sanglots à fendre l'âme, fait le récit de ce qui s'est passé :

« Pendant la nuit, Lang-Bac était venu violer les tombeaux des ancêtres ; tout dormait dans le village, hors la vigilante dame Tin — Bouddha ait son âme ! — laquelle, malgré son grand âge, avait encore eu la force de poursuivre les impies en appelant au secours. Hélas ! quand on arriva, il était trop tard, les mécréants étaient hors d'atteinte ; on ne put que recueillir le dernier soupir de la noble dame, qu'ils avaient assommée avant de partir. »

Voilà comment on fait l'histoire en Annam ; il est vrai que personne

n'y ajoute foi ; seulement, pour peu qu'elle soit vraisemblable, la justice doit agir comme si elle la croyait vraie.

Assis sur son *phan*, le mandarin avait écouté sans sourciller le récit de M. le Maire, et bien que trop accoutumé à ces sortes de procédés



SOLDATS ANNAMITES

pour s'y laisser prendre, il s'était mis aussitôt en devoir de se rendre sur le théâtre du crime, la loi annamite l'exigeant impérieusement.

Un roulement de tambour appelle les soldats aux armes. La manœuvre traînant en longueur, un crieur public, armé d'un rotin, passe à travers les rues du village et presse les miliciens de se rendre à l'appel. Ceux-ci quittent alors leur travail, laissent le sillon à moitié tracé, ramènent leurs buffles à l'étable et accourent au prétoire. Car ces soldats — puisque soldats on les nomme — ne sont autres que les corvéables du village où réside le mandarin. Leurs impôts et corvées, à eux, consistent à aller où il les envoie, à porter ses ordres à ses administrés, à l'ac-

compagner dans ses tournées à travers les terres de sa juridiction, etc.

Peu à peu tout le monde arrive, chacun dans l'accoutrement qui lui convient. La petite troupe se met alors en marche.

En avant, le tambour, par trois coups secs frappés de distance en distance, avertit au loin du passage du cortège mandarinal.

A la suite, et précédant immédiatement le « grand homme, » le porte-insigne tient élevée, comme une croix de procession, une baguette, branche du sceptre royal, remplissant un office analogue à celui de l'écharpe du maire, en France.

Puis, escortant le palanquin, et formant comme une sorte de garde du corps, huit soldats, sabre au clair. (Ce sabre ressemble assez à un yatagan qu'on aurait emmanché au bout d'un long bambou.)

Enfin, enfoui au fond de son palanquin, garanti contre les ardeurs du soleil par trois majestueux parasols en papier peint, le grand homme ! *Ipsemet* ! Deux valets ferment la marche, l'un portant sous son bras une boîte laquée qui contient tout le fourniment du bourgeois : encre, pinceau, papier, bétel ; l'autre, le calumet national.

Chemin faisant, du fond de son véhicule, le digne magistrat songeait.

Car que faire en un gîte à moins que l'on ne songe ?

Il songeait que la partie était finie, bien finie cette fois. Un meurtre ! pensez donc ! plus moyen de reculer ; impossible de ne pas terminer l'affaire : ce serait s'exposer à perdre sa place, et l'on y tient à sa place, quand elle est lucrative, diantre ! tout au plus pourrait-il tirer la chose en longueur et drainer adroitement ce qui restait de barres d'argent dans le village de Lang-Bac pour les faire passer dans sa caisse.

« C'est cela même, on connaît son métier, mes petits amis ; oui, oui, nous y sommes. Ah ! gredins, vous avez assassiné une enfant du roi ; ce crime abominable crie vengeance et demande un exemple ! Tout ce que vous avez de barres y passera, vils coquins, tout ! »

*
* * *

Cependant le cortège est arrivé sur le lieu du crime.

Tout Lang-Nam est là, criant, sanglotant, donnant les signes du plus

violent désespoir. Lang-Bac y est aussi, morne, silencieux, atterré devant tant d'audace : ils comprennent, les malheureux, que la dernière partie est engagée et que les atouts sont entre les mains de leurs adversaires. C'est sur leur territoire, en effet, que git encore le corps du délit ; or, jusqu'à preuve du contraire, la loi annamite ne connaît qu'un coupable : le village sur le territoire duquel la police a trouvé le cadavre de la victime (1).

Lang-Nam triomphait.

Les notables de Lang-Bac furent saisis, garrottés et emmenés en prison, le maire en tête. Le mandarin les garda aussi longtemps qu'il leur resta dans les veines une goutte de sang à sucer. Quand, au bout d'un an, il leur permit de retourner dans leurs foyers, les malheureux étaient ruinés, le village humilié, les rizières incultes, plus un buffle, plus un bœuf pour les cultiver ; tout avait été vendu pour assouvir la cupidité du « père et de la mère du peuple » et obtenir l'élargissement des prisonniers : il ne leur restait plus que les deux yeux pour pleurer.

* * *

Si votre humeur voyageuse ou les hasards de la vie conduisent jamais par là vos pas errants, chers lecteurs, vous reconnaîtrez le théâtre du drame que je viens de vous narrer à une petite pagode construite sur le bord de l'arroyo, au milieu des champs de riz. Une double rangée de caractères chinois en orne le modeste portique ; votre interprète, s'il est tant soit peu lettré, vous en pourra donner la traduction ; mais, au cas où il ne le serait pas, voici ce qu'on y lit :

A TRÈS HAUTE ET TRÈS HONORÉE DAME TIN,
MARTYRE DE SON PATRIOTISME,
LE VILLAGE DE LANG-NAM RECONNAISSANT !

(1) Ce serait le cas de dire non pas *melior*, mais *pejor est conditio possidentis*. Cette solidarité entre tous les individus d'un même village pour un crime que parfois aucun d'eux n'a commis a pourtant certains bons côtés, elle oblige les chefs de village à surveiller de près leurs administrés, à éviter les rixes, etc. Je ne crois cependant pas ces avantages suffisants pour justifier une loi qui, en définitive, condamne souvent les innocents et laisse impunis les coupables.

V. — LA CLINIQUE DU DOCTEUR THUAN



u fond de la pièce, disposés avec symétrie sur une étagère, d'innombrables petits paquets étiquetés avec soin : rhubarbe, safran, réglisse, cannelle, hoàng-nàn, os de tigres, cornes de cerfs, gensen, cardamome, *datura stramonium*, etc., etc.

En avant, deux *phan* de différente hauteur : le plus élevé, recouvert d'une belle natte fleurie ; c'est celui où siège le docteur, majestueux et digne, derrière ses grosses lunettes chinoises, un éventail d'une main ; de l'autre, un livre de médecine. Au second plan, sur le *phan* inférieur, l'auditoire, assis à la façon annamite, écoute avec recueillement la parole du maître.

Sur chacune des quatre colonnes qui soutiennent la voûte, je devrais dire le toit en chaume de la salle des conférences, une sentence tirée des livres de Confucius et écrite en caractères hauts de six pouces sur de longues banderoles en papier rouge écarlate, rappelle la gent écolière aux choses sérieuses.

LE SAGE SE LIVRE A L'ÉTUDE ET NE SE REBUTE JAMAIS
L'HOMME QUI A LA VERTU DE L'HUMANITÉ DÉSIRE CONNAITRE
LES PRINCIPES DES CHOSSES.

JE COMMENTE LES ANCIENS OUVRAGES ; MAIS JE N'EN
COMPOSE PAS DE NOUVEAUX.

J'AI FOI DANS LES ANCIENS ET JE LES AIME.

Tel est l'aspect modeste, autant que primitif, d'une académie de médecine en pays annamite.

En Annam, de même qu'en Chine, aucun diplôme n'est requis pour l'exercice de la médecine. On suppose que chacun doit avoir suffi-

samment souci de sa santé pour ne pas en remettre le soin aux mains des ignorants. Cependant, les jeunes gens, qui se disposent à embrasser cette profession, passent généralement un certain temps sous la direction de quelque praticien en renom, comme, par exemple, la célébrité médicale dont j'ai écrit le nom en tête de ce chapitre. Celui-ci leur explique les livres de médecine, leur inculque quelques bribes de notions anatomiques, et surtout les exerce à la préparation des remèdes ; car, en Annam, la profession de pharmacien est inséparable de celle de médecin.

L'insalubrité du climat, la malpropreté, l'absence des soins hygiéniques les plus élémentaires, une alimentation des plus précaires, font de cette profession l'une des plus lucratives. Ce n'est pourtant pas que les honoraires du docteur soient bien ruineux pour ses clients : un cadeau de quelques sous, un régime de bananes, une douzaine d'œufs, une demi-douzaine d'oranges ; chez les riches, une paire de poulets (1).

En réalité, les visites du médecin ne sont pas rétribuées ; mais il se rattrape sur la vente des médicaments dont il est le seul fournisseur. Or il en est, comme la cannelle, le *gensen*, etc., qui se vendent fort cher ; les jeunes pousses de cornes de cerf valent jusqu'à 100 ligatures (environ 40 francs de notre monnaie).

Il serait puéril de contester l'immense supériorité de la médecine européenne sur la médecine chinoise et annamite. Le culte des morts interdisant la dissection des cadavres, et, partant, toute espèce d'études anatomiques sérieuses, suffirait, à défaut d'autres causes, à expliquer cette infériorité. Disséquer un corps, grands dieux ! l'ombre de Confucius en frémirait dans son tombeau, et il n'y aurait pas dans les codes orientaux de peines assez sévères pour punir un tel forfait ! Aussi jamais pareille abomination ne se vit, ni de si tôt ne se verra.

Pourtant, au point de vue médical comme à plusieurs autres, l'Orient semble commencer à sortir de sa torpeur. Sans parler du Japon qui se lance, tête baissée, dans la voie du progrès, les Annamites apprécient,

(1) Depuis l'arrivée des Français en Annam, le prix des choses a presque doublé ; il y a vingt ans, une paire de poulets ne valait pas plus de 0 fr. 40 ; aujourd'hui, on en trouverait pas à moins de 5 ou 6 sous pièce.

autant que nous, les bienfaits de la quinine; voilà qu'ils se mettent aussi à se faire vacciner, eux et leurs enfants.

De plus en plus, ils ont recours à nos remèdes, non sans quelque méfiance d'abord; mais, s'ils en ont une fois éprouvé l'efficacité, on ne peut plus se débarrasser d'eux. C'est ainsi que pour avoir administré quelques doses de quinine contre la fièvre ou fait avaler à des malheureux que d'atroces coliques torturaient, quelques gouttes de laudanum, je m'étais fait une réputation à rendre jaloux Hippocrate en personne, et il ne se passait pas de jour que l'on n'eût recours à mes conseils.

La médecine annamite est presque exclusivement empirique. Sans être anatomistes, puisque,

comme nous l'avons vu, leur religion leur défend de disséquer les cadavres, les médecins chinois et annamites paraissent avoir étudié longuement, et non sans quelques résultats, la nature vivante. Trente siècles d'observations suppléent jusqu'à un certain point, sans les remplacer, les études anatomiques de nos jeunes carabins. Pas plus que les Annamites, les Égyptiens n'eussent permis la dissection d'un cadavre, et l'on sait que, pour embaumer les corps, ils se contentaient de les entourer



LE DOCTEUR THUAN, SON FILS ET SON PETIT-FILS

de drogues desséchantes ; et cependant, c'est dans leurs livres sacrés qu'Hippocrate puisa presque toute sa science.

La couleur du visage, celle des yeux, l'inspection de la langue, des narines, des oreilles, le son de la voix, la recherche du pouls surtout, sont les bases d'après lesquelles les praticiens jugent de la nature et de la gravité du mal.

Leur théorie sur la pulsation est curieuse ; la voici telle que je l'ai lue dans je ne sais plus lequel de leurs livres :

« En tâtant le pouls du poignet droit, on connaît l'état des poumons ; celui des veines indique ce qui concerne le bas-ventre ; par celui de la tempe on juge de ce qui regarde les reins ; le pouls du milieu du bras marque l'état du foie ; celui du poignet gauche, la disposition du cœur, etc. »

Je me souviens qu'ayant dû, certain jour, recourir à la science de notre ami le docteur Thuàn, à propos de fièvres accompagnées de vomissements et de diarrhée, il vint, m'examina, m'interrogea minutieusement, puis partit en promettant de revenir le lendemain matin, à la première aube, pour me tâter le pouls avant mon lever, avant qu'aucune préoccupation, aucune émotion, en eût pu altérer la régularité. Il tint parole. Appuyant mon bras sur un oreiller, il appliqua ses quatre doigts le long de l'artère, suivit avec soin les pulsations et chercha à en démêler les différences. L'opération ne dura pas moins d'un quart d'heure. Après quoi il diagnostiqua :

« Le pouls du bras droit indique une grande faiblesse du sang, de ce côté ; celui de gauche, au contraire, marque une trop grande énergie des esprits vitaux. En conséquence, nous allons vous préparer une potion qui rétablira l'équilibre et la bonne harmonie entre les uns et les autres, et vous serez guéri (*sic*). »

Je croyais entendre Sganarelle en personne, développant sa fameuse thèse sur les humeurs peccantes ; d'autant mieux que l'illustre docteur Thuàn, comme d'ailleurs tous ses confrères en médecine, mêlait à son discours un assaisonnement de mots chinois sans lesquels le meilleur remède eût été radicalement inefficace ; ce qui rappelle le latin du *Médecin malgré lui* et prouve une fois de plus, qu'à quelques nuances près,

l'homme est partout le même, aux pôles comme sous les tropiques.

Donc, la Faculté l'avait pronostiqué : le lendemain je devais être guéri ; or, voilà que, malgré la Faculté et son pronostic, le lendemain et les jours suivants, la fièvre reprenait de plus belle, avec son accompagnement accoutumé de vomissements et de diarrhée. Encore une banqueroute de la science. Le pauvre docteur était consterné ! Et pourtant, pas d'erreur possible ; c'était bien cela : à droite, faiblesse du sang ; à gauche, énergie exubérante des esprits vitaux ; plus il y réfléchissait, plus il en était persuadé. Mais alors pourquoi cette fièvre ? Son remède aurait-il été impuissant à rétablir l'équilibre rompu ? Au fait, cela ne serait pas impossible ; ces diables d'Européens ont une nature si extraordinaire ! Le cher homme s'arrêta à cette hypothèse qui lui fut, à défaut d'autres, une fiche de consolation.

Le diagnostic, voilà la partie faible de la médecine annamite ; il est nul ou à peu près.

Je n'oserais pas en dire autant des remèdes qu'elle emploie ; il ne leur manque que d'être administrés par des mains plus habiles. Pour la préparation de leurs médicaments, les médecins annamites n'emploient guère que des simples et des racines.

Leur théorie générale sur la vertu des plantes mérite une mention spéciale.

Dans toutes les plantes, disent-ils, il faut distinguer la partie qui s'élève hors de terre et qui comprend la tige, les branches et les feuilles, de celle qui s'enfonce dans le sol et que l'on nomme racine. La première est formée par la chaleur et la sève ; la seconde, par la sève et le suc.

Pour soigner les maladies qui ont leur siège dans la moitié supérieure du corps de l'homme, il faut employer la tête, le sommet de la plante ; la tige guérit les maladies du haut-ventre ; et la racine celles du bas-ventre ; car la moitié inférieure du corps de l'homme tient de la nature de la terre et, conséquemment doit être traitée par la partie de la plante qui a vécu dans la terre ; la moitié supérieure du corps humain, au contraire, appartenant à la nature du ciel, doit être soignée par la partie de la plante qui a vécu hors de terre, car elle aussi est de la nature du ciel.

Comprenne qui pourra ! — Et toutes mes excuses au lecteur pour ce galimatias !

Parmi les plantes médicinales employées par la médecine annamite, il faut citer en premier lieu la racine de *gensen*, à laquelle un vieil auteur attribue, entre autres propriétés, celles de guérir l'hydropisie, d'obvier à la faiblesse des poumons, d'entretenir l'embonpoint, d'arrêter les palpitations, de chasser les vapeurs malignes, de réchauffer l'estomac, d'éclaircir la vue, de dilater le cœur, de fortifier le jugement, de prévenir les obstructions ou de les guérir, enfin de prolonger la vie. Rien que cela !

Avec tant de précieuses qualités, on ne s'étonnera pas que cette merveilleuse racine se vende au poids de l'or. On la rencontre surtout dans le nord de la Chine, dans les provinces de Mandchourie et de Mongolie ; mais elle devient, paraît-il, de plus en plus chère.

Sans me porter garant des vertus multiples de la racine de *gensen*, je puis dire que j'en ai quelquefois fait usage contre l'anémie et m'en suis toujours bien trouvé.

Cette racine est blanche et raboteuse ; la tige en est unie, à peu près ronde et d'un rouge foncé. De l'extrémité de cette tige, sortent plusieurs branches qui s'écartent également. Chaque branche porte cinq feuilles extrêmement minces et chargées de fibres, leur face supérieure est d'un vert obscur, leur face inférieure, d'un vert blanchâtre et luisant ; toutes sont dentelées, et les denticules en sont assez fines. Cette plante tombe et renaît tous les ans, et l'on connaît son âge, dit-on, au nombre des tiges qu'elle a déjà poussées.

Le *gensen* est incontestablement dans l'esprit des médecins de ces pays, la reine des plantes médicinales. Pas un traité de médecine qui ne s'étende avec une complaisance marquée sur les propriétés merveilleuses de cette panacée universelle, non moins que sur sa conformation physique. Frappée des extraordinaires effets thérapeutiques attribués à l'emploi de cette racine et de sa forme bizarre, l'imagination orientale se l'est représentée comme un résumé minuscule de l'être humain, un petit homme en miniature et lui a donné ce nom de *gensen* dont le premier caractère signifie homme (*gen*) et le second, vie (*sen*) « car, dit un vieux grimoire

chinois, elle a des mains, des visages et des yeux comme un homme. » C'est pour cela, sans doute, qu'un auteur coréen s'est permis de mettre dans sa bouche ces paroles : « Les branches qui naissent de ma tige sont au nombre de trois et mes feuilles vont cinq à cinq. Je tourne le dos au midi et je regarde le nord. Celui qui veut me trouver qu'il cherche le Kia Chu (1), car j'aime à croître à son ombre. »

Il est fort difficile de se procurer du véritable *gensen* ; voici l'expérience que l'on fait pour le connaître : Deux personnes se mettent en route, l'une ayant du *gensen* dans sa bouche et l'autre marchant la bouche vide. On accélère le pas jusqu'à ce que ce dernier soit tout hors d'haleine ; si son compagnon ne se sent pas essoufflé, c'est une marque certaine de la qualité du *gensen*.

*
* *

La rhubarbe est aussi fort appréciée des médecins annamites. Elle entre dans la composition d'un grand nombre de remèdes, généralement à dose minime.

La tige de la rhubarbe est vide et très cassante. Elle s'élève à la hauteur de trois ou quatre pieds, et sa couleur est d'un violet obscur. Dans le courant de la deuxième lune, c'est-à-dire au mois de mars, elle pousse des feuilles longues, épaisses, dont la surface est rude au toucher, rangées quatre à quatre sur une même queue, de manière à former un calice. Les fleurs sont de couleur jaune, quelquefois presque violette. A la cinquième lune, elle produit une semence noire de la grosseur d'un grain de millet. A la huitième lune, on l'arrache.

Les racines qu'on estime les meilleures sont les plus pesantes, et celles dont la substance est la plus marbrée.

Les médecins annamites sont d'accord avec leurs confrères d'Europe sur les propriétés de la rhubarbe (2).

(1) Arbre qui ressemble au sycamore.

(2) Cette description est la reproduction presque intégrale de notes prises sur un vénérable in-folio dont l'auteur est un missionnaire du siècle dernier, Jésuite, je crois, dont j'ai le regret d'avoir oublié le nom.

Il me sera permis, en terminant, de dire un mot d'un remède fort en usage en Annam et dont la vulgarisation en Europe est due aux missionnaires, le *hoàng-nàn*. C'est une liane que l'on rencontre surtout dans les montagnes de l'Ouest, à la hauteur des provinces de Vinh et de Thanh-Hoa. Elle appartient à la famille des strychnées. Pour rendre hommage à Mgr Gauthier, vicaire apostolique du Tonkin méridional, qui le premier avait essayé de vulgariser le *hoàng-nàn* en France, M. Pierre, le savant directeur du jardin botanique de Saïgon, l'appela de son nom « *Strychnos Gauthieriana*. »

De nombreux témoignages de médecins et de missionnaires d'Annam et des Indes ; des expériences faites à la Trinidad, à la Guadeloupe, à Port-d'Espagne, attestent aussi l'efficacité de cette liane précieuse contre la lèpre, les ulcères, les morsures venimeuses, etc.

Les Annamites l'emploient avec succès contre la rage.

Les cas d'hydrophobie guéris par le *hoàng-nàn* ne se comptent plus. J'ai été moi-même témoin de guérisons indéniables, opérées par son emploi. En 1886, dans la chrétienté de Nghê-Yên, un chien enragé avait mordu plusieurs personnes, dont le P. Gallon, Supérieur de la Sainte-Enfance. On les soumit au traitement du *hoàng-nàn*. Dès les premiers jours, un mieux sensible fit croire au Père qu'il était guéri. Malgré les conseils des gens de sa maison, il cessa le traitement ; quinze jours après, il avait une rechute et était emporté en quelques heures. Le chien en question était donc bien enragé ; pas de doute possible. Les Annamites, plus dociles aux prescriptions de leur médecin, se laissèrent traiter jusqu'au bout : tous, sans exception, guérèrent et sont encore bien portants à l'heure où j'écris.

Mais nous voilà bien loin de l'illustre docteur Thuàn. Pas tant qu'on pourrait le croire pourtant, car c'est l'écho de sa voix que l'on vient d'entendre, c'est son enseignement que l'on vient d'ouïr et dont je n'ai pu vous donner ici qu'un très pâle quoique très fidèle résumé.



VI. — AU LAOS



une époque encore peu éloignée, vers 1825, le pays laotien formait un royaume qui ne le cédait point en force et en prospérité aux royaumes voisins, le Siam, l'Annam et le Cambodge. Une guerre que le Laos eut vers cette époque avec le Siam, marque la date de sa déchéance.

Depuis lors, des invasions sans nombre de Chinois qui descendaient des provinces du Sud de la Chine, en suivant la vallée du Mékong, et de pillards siamois qui venaient opérer des razzias de Laotiens pour les réduire en esclavage et les conduire sur la rive droite du grand fleuve, firent un vide affreux dans ce beau et fertile pays.

On pourrait croire que les Annamites, resserrés comme ils le sont entre les montagnes de l'Ouest et la mer, se sont empressés de profiter de cet état de choses pour s'étendre de ce côté, comme ils le font tous les jours vers le Cambodge. Il n'en est rien : l'insalubrité de ces montagnes, la fièvre qui y règne en souveraine, les fauves, éléphants, tigres et autres seigneurs de même lignage, ont été les redoutables garde-frontières qui ont conservé le Laos aux Laotiens.

Par un beau dimanche de mai 1895, après une journée torride passée à la cure de Lang, la dernière paroisse annamite de ce côté, je m'embarquais, en compagnie d'un de mes confrères, pour faire voile vers le Laos. A Lang « tout le monde change de *train* ; » force nous fut donc de quitter la barque qui nous avait amenés jusque là avec son confortable relatif; les fréquents rapides que nous devons rencontrer désormais ne permettent qu'aux petites pirogues laotiennes de remonter plus haut; la suite du récit dira à quelles conditions.

Le trajet de Lang à Canh-Trap, résidence des missionnaires et terme

de notre voyage, ne dure jamais moins de trois à quatre jours. Le brave Khanh, catéchiste du curé de Lang et mon ancien élève au séminaire de Xa-Doai, avait passé la journée à faire l'emplette des provisions pour le voyage. Riz, poisson salé, nuoc-mam, bétel, tabac, rien ne manque. Le tout est transporté sur la barque aux marchandises et placé sous la juridiction de Trompette, le cuisinier de l'expédition.

On s'installe, on lève l'ancre, et déjà nous achevions de fredonner le cantique connu :

Astre propice au marin,
Conduis ma barque au rivage ;
Préserve-la du naufrage,
Blanche étoile du matin ;

lorsque maître Khanh apparaît sur la berge, agitant au bout de ses deux grands bras deux superbes canards, don de joyeux départ. L'excellent homme, dans sa sollicitude, a craint que nous ne soyons retardés en route par quelque accident imprévu et il serait navré d'apprendre que, par sa faute, nous sommes morts de faim. Merci de l'attention !

Les canards sont ficelés dans un mauvais panier, ficelé lui-même au gaillard d'arrière — avec des ficelles on s'en tire toujours, — et cette fois : En avant !

*
* * *

La pirogue laotienne est des plus primitives, et j'imagine que, lorsqu'Adam avait à traverser quelqu'un des quatre fleuves qui arrosaient le paradis terrestre, ce devait être de quelque chose de ce genre que se servait notre premier père. Trois planches dont une forme la quille, une autre le tribord et la troisième le bâbord ; 4 mètres de long sur 0 m. 60 de large, et c'est tout ; quand ce n'est pas simplement un vulgaire tronc d'arbre creux.

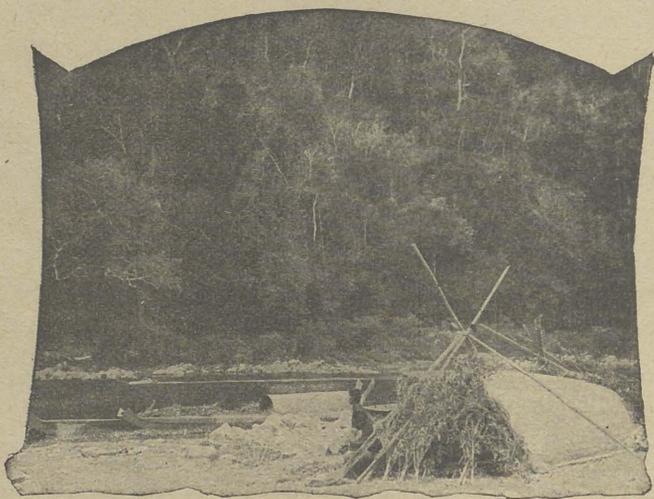
Si j'osais me permettre de donner un humble avis aux touristes que leur humeur voyageuse pourrait conduire jamais vers ces parages enchanteurs, ce serait celui-ci : En entrant en barque, installez-vous de votre mieux, puis « ne bougez plus ! » comme chez le photographe.

Ces barquettes sont appelées par les Annamites des « anguilles ; » le nom est bien choisi ; elles en ont, en effet, les qualités et les défauts. Comme les anguilles, elles se faufilent à travers les roches, remontent les rapides, traversent en se jouant les passages les plus périlleux ; mais, attention !... le moindre mouvement à droite ou à gauche suffirait à vous faire chavirer et vous envoyer prendre un bain impromptu au fond du fleuve. Donc tenons-nous cois, tournés du côté de la poupe, pour n'avoir pas le soleil couchant dans les yeux, et admirons le superbe panorama qui se déroule de chaque côté.

De plus en plus le lit du fleuve se resserre ; de plus en plus aussi, les montagnes qui le bordent deviennent hautes et escarpées.

La plupart de ces pics ont leur légende ; voici celle que l'on m'a racontée sur le Kim-Nhan, le plus haut et le plus beau de tous.

Détaché du reste de la chaîne, le Kim-Nhan, dont le nom signifie montagne du bonheur, semble un immense bouquet de verdure que la terre pousse, comme pour le lui offrir, vers le ciel. Cette masse imposante n'est autre chose qu'un rocher énorme affectant, vu d'une certaine distance, la forme d'une corbeille de fleurs ; mais un rocher contenant suffisamment de terre végétale pour permettre aux plus beaux arbres, tout aussi bien qu'aux lierres, lianes et plantes grimpantes de toutes sortes, d'y vivre et de s'y développer. Les coqs des pagodes, les faisans, les paons surtout, semblent en avoir fait leur séjour de prédilection. En somme, l'ensemble du Kim-Nhan est d'un pittoresque à la fois grandiose et fort gracieux. C'est pour cela, sans doute,



EN ROUTE POUR LE LAOS

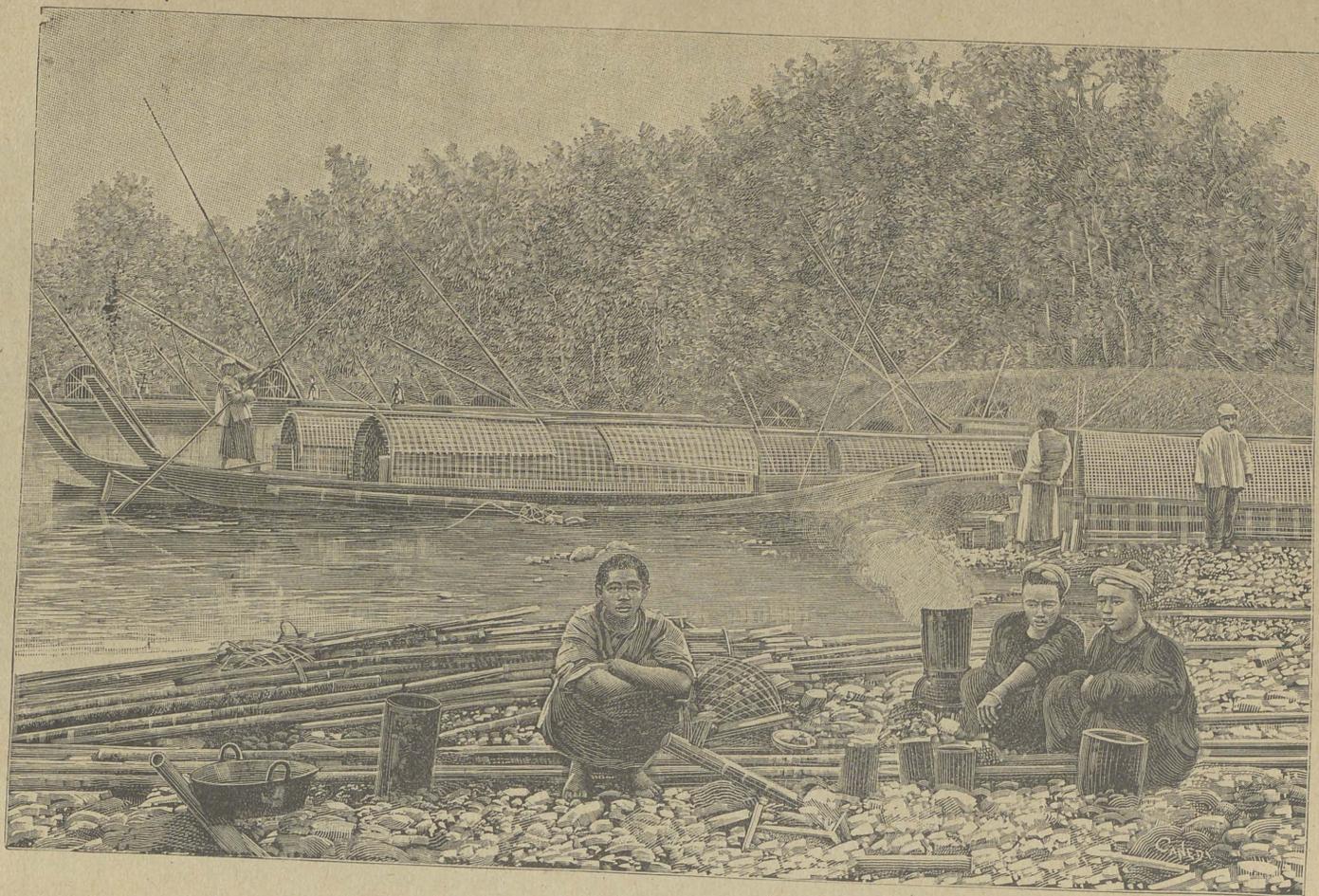
que les Annamites, qui sont poètes à leurs heures, y ont placé leurs Champs-Élysées. Entendons-nous, pourtant. Fénelon a écrit que « les bons rois jouissent dans les Champs-Élysées, d'un bonheur infiniment plus grand que celui du reste des hommes. » Le Kim-Nhan est précisément cette portion choisie des Champs-Élysées, où il n'est donné qu'aux grands mandarins d'habiter ; encore faut-il qu'ils n'aient pas, de leur vivant, trop grugé leur peuple, qu'ils aient été justes et équitables dans leurs jugements, terribles aux méchants, doux aux bons, pitoyables aux malheureux, etc., toutes qualités dont ces messieurs n'aiment guère à s'embarasser, pour l'ordinaire. Ce n'est pourtant qu'à ces conditions qu'ils peuvent espérer venir un jour passer leur éternité sous les verts ombrages du Kim-Nhan.

« A ce compte, dis-je au narrateur, la population du Kim-Nhan doit être bien clairsemée ! »

*
* * *

Cependant le soleil a baissé ; la crête du Kim-Nhan seule est encore éclairée de ses derniers rayons. La nuit avance rapidement, car on sait que, sous les tropiques, la nuit n'est séparée du jour que par quelques minutes de crépuscule. Nos barquiers ne l'ignorent pas ; aussi font-ils force de rames afin d'arriver au point qu'ils ont marqué pour jeter l'ancre. Nous y voilà ! C'est un lit de cailloux entre le fleuve et la berge. Pendant que nos rameurs amarrent leurs pirogues, Trompette a déjà installé, au moyen de trois grosses pierres disposées en triangle, un fourneau primitif, où il va développer tout à l'heure toutes les ressources de l'art culinaire. En ce moment, il est à ramasser des buchettes pour faire le feu. Laissons l'artiste à ses doctes opérations, et profitons des dernières lueurs du jour pour dire un bout de bréviaire.

A l'extrémité du monde, au fond des forêts du Laos, tandis qu'à travers une demi-obscurité, les cimes des montagnes se reflètent plus sombres dans les eaux du fleuve, et que le silence du soir n'est troublé que par le cri rauque que jette en passant quelque oiseau de nuit, les mots



UNE HALTE A LA TOMBÉE DE LA NUIT

de la prière sainte prennent un sens que les commentateurs n'ont pas soupçonné :

*Te, lucis ante terminum,
Rerum Creator, poscimus
Ut, pro tua clementia,
Sis præsul et custodia !*

« Les pirates sillonnent le pays ; les tigres, les panthères, les sangliers, les éléphants, les animaux sauvages de toute sorte, le parcourent en tous sens, *quærentes quem devorent* ; ô Créateur de toutes choses, avant le coucher du jour, nous implorons ta clémence : sois notre garde et notre protection ! »

*
* *

« Les Pères sont servis ! » En effet, sur une natte qui remplit à la fois l'office de table et de chaises, Trompette a disposé avec un art dont il a le secret, les différents plats qui forment le menu du souper. Vous plairait-il de jeter un coup d'œil sur la carte ?

Sur les bords du Song-Ca (Laos)

Menu du 3 mai 1895.

HORS-D'ŒUVRES
MÉLONGÈNES GRILLÉES
PLATS
AUBERGINES
DESSERT
BANANES

Et honny soit qui mal y pense ! Moi je pense qu'on aurait peut-être pu y ajouter une aile de canard ; mais il paraît que le canard est une viande lourde et, partant, indigeste le soir. C'est l'avis de Trompette, et je n'ai qu'à m'incliner.

Pendant que nous dégustions avec délices les élucubrations du chef, une véritable flottille (douze canots) vint s'adjoindre à nous et prendre sa part d'hospitalité sous le grand ciel bleu du bon DIEU.

Ces canots étaient chargés de sel que les pauvres Laotiens venaient d'acheter au marché de Lang.

Lang, dernier village annamite important, sur la frontière du Laos, est déjà situé à cinq ou six journées de la mer, et nos pauvres Laotiens devaient monter leurs cargaisons à cinq ou six jours au-dessus de Lang, d'aucuns même jusqu'au Tràn-Ninh. Or, je ne pense pas que leurs petites pirogues en puissent contenir plus d'une dizaine de doubles décalitres; et chaque pirogue exige deux rameurs vigoureux, qui, vingt fois le jour, sont obligés de se mettre à l'eau pour traîner, au prix de mille fatigues, leur canot à travers les rapides. Il est vrai qu'à chacun de ces rapides l'eau qui pénètre dans la pirogue allège plus ou moins le chargement; mais la valeur en augmente d'autant. Que l'on s'imagine après cela, à quel prix relativement exorbitant doit revenir un kilo de sel au Laos.

Pour le moment, nous laissons de côté ces considérations philosophico-commerciales et nous faisons connaissance avec nos nouveaux compagnons de voyage. La glace, du reste, est bientôt rompue. Plusieurs d'entre eux sont chrétiens, ou comme ils disent, *les fils du P. Guignard*. Tous ou à peu près parlent l'annamite d'une façon passable; nous pourrions donc nous entendre. La conversation se continue longtemps sur le Laos, les missionnaires, les chrétiens, les bonzes, les rebelles, etc.

Enfin Trompette vient nous avertir que l'on a préparé nos lits, ou plutôt ce qui doit nous en tenir lieu.

Les nattes, qui tout à l'heure nous ont servi de table et de chaises, ont été recouvertes chacune d'un treillis de bambous qui, s'appuyant à terre de chaque côté, forme une sorte de petit tunnel d'un plein cintre parfait. Hum! pas très luxueux tout cela, pas très moelleux surtout! mais bah! à la guerre comme à la guerre: nous serons mieux en paradis.

En attendant, tâchons de mettre à profit la nuit que le bon DIEU met à notre disposition.

Aïe que c'est dur! Ouf! les cailloux me défoncent les côtes. Pour se consoler, on fredonne, en se jetant dans les bras de Morphée, un vieux couplet du séminaire:

Sur la rive lointaine,
 Pour faire ample moisson,
 Faut pas craindre sa peine
 Ni mauvaise saison :
 Rire de la misère
 Ainsi que du bonheur,
 A maigre et bonne chère
 Faire toujours bon cœur !

Sur l'air du *Tra la la la.*

Grâce à la fatigue du jour et à plusieurs nuits d'insomnie, nous commençons à nous endormir, lorsqu'un de nos barquiers, s'approchant discrètement :

« Père, dit-il, il serait prudent que nous montions la garde et que vous désigniez à chacun son heure de veille : la nuit dernière, le tigre a pris deux hommes ici même ! »

Inutile de dire si le conseil fut suivi.

J'aimerais à pouvoir raconter que mon sommeil n'en fut que plus profond et que, comme Napoléon, la veille d'une de ses plus mémorables batailles, on fut obligé de venir m'éveiller le lendemain matin. Malheureusement, la vérité m'oblige à avouer que c'est le contraire qui arriva. La perspective de voir un tigre bondir à mes côtés, gueule béante, et m'emporter derrière un tas de broussailles pour me déguster plus à son aise, me fut un stimulant très suffisant pour m'empêcher de fermer l'œil de la nuit. On se représente cette scène : un bras vient d'y passer, une jambe aussi ; un coup de griffe alors en pleine poitrine vous... Brrrr!!!

*
* * *

DIEU merci ! nous ne reçûmes pas la visite redoutée. Notre grand nombre avait sans doute effrayé le fauve, car il est assez dans ses habitudes de revenir le lendemain là où il a trouvé bonne et abondante pâture la veille. Toujours est-il, que nous pûmes, dès la pointe du jour, reprendre au grand complet notre marche ascensionnelle vers le Haut-Laos. Pour éviter pareilles émotions, nous pourrions désormais, nous dit-on, passer la nuit dans de petits îlots. DIEU en soit béni !



FEMMES LAOTIENNES PILANT DU RIZ

A mesure que nous avançons, le lit du fleuve se rétrécit davantage et les rapides deviennent plus fréquents. Souvent le courant est si fort, que tout le monde, sans exception, est obligé de mettre pied à terre et de donner un coup de main aux barquiers.

*
* * *

A partir du mardi, nous apercevons les premiers villages laotiens, bien clairsemés, un ou deux par jour seulement ; et quels villages ! Les plus gros ne comptent pas plus d'une dizaine de maisons. On dit pourtant que le pays commence à se repeupler : les Laotiens qui, pendant la guerre de 1885, s'étaient enfuis jusque sur les bords du Mékong, reviennent peu à peu. Les deux premiers villages que nous rencontrons n'existaient pas il y a six mois ; ils viennent d'être reconstruits par d'anciens émigrants de 1885 rentrés dans leurs foyers.

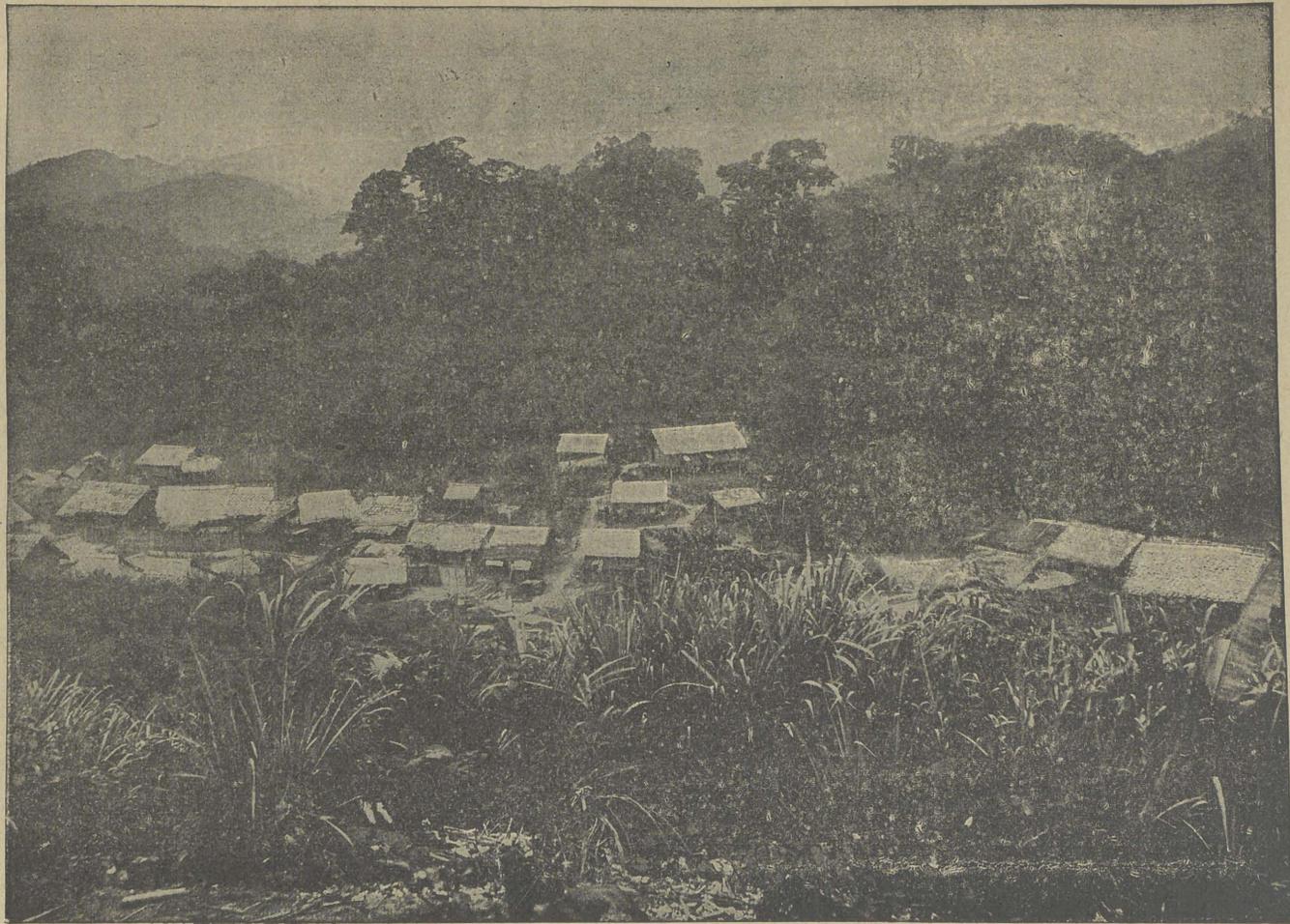
Singulier coup d'œil que celui de ces longues cases juchées sur de hauts bambous, mal alignés au bord du fleuve. A l'entresol, les cochons, les poules, les canards unissent leurs concerts et leurs..... mettons parfums, pour être convenable. Au-dessus, oyant les uns et humant les autres, toute la famille, de grands-pères en petits-fils, pêle-mêle, en guenilles, ajoutent sa quote-part au tintamarre et au méphitisme de la basse-cour.

Pouah ! hardi ! rameurs ! passons vite !

*
* * *

Maintenant que nous sommes à distance, un mot d'explication sur l'architecture laotienne.

Les fréquentes apparitions du tigre ont obligé les indigènes à bâtir leurs habitations à 7 ou à 8 pieds du sol. Cela ne veut pas dire que le « Monsieur » n'y pourra jamais atteindre et ne viendra oncques les y visiter ; pas le moins du monde ; et la preuve, c'est qu'il le fait de temps à temps ; mais enfin c'est une difficulté de plus, et il faut qu'il soit bien poussé par la faim, lui, lâche et poltron autant que cruel, pour oser s'aventurer si loin.



VILLAGE LAOTIEN

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Ces habitations, point n'est besoin de le dire, sont construites en bambous de fond en comble : les colonnes sur lesquelles reposent l'édifice, les traverses, les treillis qui sert de plancher, l'échelle pour y grimper, tout est en bambou. Nulle autre espèce de bois n'est pour ainsi dire en usage dans ce pays. Le bambou, c'est si commode ! Les Orientaux ne reviennent pas de leur surprise quand on leur dit que le bambou ne pousse pas en Europe :

« Mais alors, disent-ils, les Européens sont obligés de venir en chercher ici ? »

— Non, ils s'en passent.

— Et comment font-ils pour construire leurs églises, leurs maisons, leurs barques ? »

Les Laotiens se servent encore d'un tube de bambou dont les nœuds ont été percés, à l'exception du dernier, comme d'un seau pour aller quêrir de l'eau au fleuve. C'est bien primitif, n'est-ce pas ? Ils s'en contentent !

Deux fois le jour, on stoppe, et alors Trompette retrousse ses manches et entre en scène. Quand je dis : « retrousse ses manches, » c'est une manière de parler ; car il ne retrousse rien du tout, et pour cause, son costume de cuisinier ne comprenant rien, hormis son indispensable ; mais tout à l'heure, lorsque, le déjeuner cuit, de cuisinier il deviendra valet de pied, — car il y a deux hommes chez Trompette, tout comme chez le valet de Molière — il endossera sa veste, mettra son turban, et dame ! il dirait volontiers, lui aussi : *Non sum adeo informis !*

Depuis notre départ de Lang, nous vivons toujours sur les deux canards du brave Khanh. Hier nous avons mangé le premier, rôti ; aujourd'hui, pour varier, Trompette a mis le second à la même sauce, et s'il y en avait un troisième, nul doute que pareil sort ne lui fût réservé. A d'autres, les ragoûts, les blanquettes, les sauces mayonnaises, etc. Trompette ne connaît que le rôtissage. Voyez-le devant son feu, quatre morceaux de bois piqués en biseau deux à deux servent de cuisinière, un cinquième, de broche ; un éventail, de soufflet ; avec son air béat qui semble dire : On devient cuisinier, mais on naît rôtisseur ! Parfait, Trompette, mon ami ; seulement la variété est une qualité aussi, même chez

le meilleur des rôtisseurs, et tu sembles l'ignorer d'une ignorance profonde, pauvre Trompette.

Le repas terminé, nos barquiers le font suivre d'un bout de sieste à l'ombre des grands arbres de la rive, puis on se remet en marche, toujours à la garde de Dieu !

*
* *

J'avais souvent entendu parler de l'incendie des forêts chez les sauvages. Il nous fut donné, la troisième nuit, de jouir de cet intéressant spectacle. Les Laotiens, paresseux et insoucians, ont horreur de la culture, comme du reste de toute sorte de travail. Pour s'éviter la peine de labourer, ils trouvent plus simple d'incendier les arbres et de piquer, après la pluie, le riz dans les cendres. De fait, les premières récoltes sont superbes. Malheureusement, au bout de quelques années, tout l'humus de ce sol trop superficiel, trop mouvant, est entraîné par les pluies, et ce terrain de si bon rapport devient absolument improductif. Aussi, tous les trois ans environ, il faut recommencer plus loin la même opération. Ils appellent cela faire des *ray*.

La troisième nuit de notre voyage donc, les sauvages brûlaient une montagne à quelques kilomètres de nous. Il faisait, depuis plusieurs semaines, un temps magnifique ; le vent du sud-ouest, véritable simoun de l'Extrême-Orient, soufflait avec violence, desséchant, brûlant tout sur son passage. Aussi, en quelques instants, la montagne ne fut plus qu'un immense brasier. C'était beau et effrayant à la fois de voir les flammes se précipiter en tourbillons rougeâtres, cherchant partout des aliments à dévorer. Pendant tout le temps que dura l'incendie, une fusillade se faisait entendre stridente au milieu du hou ! hou ! du vent à travers les flammes et des hurlements des bêtes sauvages épouvantées : c'étaient les bambous qui craquaient. On aurait juré qu'il y avait là, embusqués derrière la montagne, 20 000 tirailleurs faisant feu à volonté.

Pendant le ciel s'était couvert de nuages. Vers le milieu de la nuit, une pluie abondante vint arrêter l'incendie. Sans avoir jamais lù Mathieu de la Drôme, les sauvages avaient bien prévu cette pluie. Rarement ils

se trompent, paraît-il; mais, quand cela arrive, le feu gagne de forêts en forêts, passe par dessus les montagnes, et peut, s'il ne rencontre pas devant lui quelque fleuve



GROUPE DE LAOTIENS

assez large pour lui barrer le chemin, ravager d'immenses territoires, ne laissant rien debout : forêts, villages, rizières, tout devient la proie des flammes. Les Laotiens s'en consolent en pensant qu'ils ont de quoi faire des *ray* ; quant à leurs maisons brûlées, il reste encore assez de bois pour en construire de nouvelles et assez de feuilles sur les lataniers pour les couvrir.

« Après la pluie le beau temps. »

La nuit qui vient de s'écouler avec ses orages et une averse qui ne nous a pas laissé un seul moment de répit, a fait place au plus beau des jours.

Dès les premières lueurs de l'aube, nous nous mettons en marche. Nos rameurs sont pleins d'entrain : il paraît que nous devons arriver à Canh-Trap aujourd'hui même vers midi. Dieu le veuille ! Depuis dimanche que nous sommes partis de Lang, je n'ai pu dormir une heure : trois nuits d'insomnies complètes. C'est plein de poésie, un voyage au Laos, surtout en compagnie de l'excellent confrère qu'est le bon P. Magat ; mais c'est surtout beau à raconter à 5 000 lieues de distance, au coin d'un bon feu, comme je le fais en ce moment.

Chut ! Un de nos canotiers me montre du doigt un superbe paon qui étale ses grâces au sommet d'un arbre. Vite mon fusil ! et sans bruit, à la rive !

Je me faufile avec précaution à travers un fourré de bambous et me dispose à épauler mon arme, lorsqu'un cri rauque, comme sait en pousser l'oiseau de Junon, suivi d'un clapotement d'ailes, m'avertit que ma manœuvre a été devinée. La forêt était trop épaisse pour que je pusse le poursuivre et je suis obligé de rentrer à bord bredouille !

Canh-Trap ! Enfin nous y sommes. C'est bien le lieu que l'on m'a décrit, sur la rive droite du fleuve, au confluent du Song-Ca et d'un torrent sur le même côté. En face, d'énormes rochers couverts d'arbustes, du faite desquels des lambrusques verdoyantes laissent pendre leurs lianes serrées jusque dans les eaux du fleuve.

Le village de Canh-Trap doit à sa position au bord des deux cours



MAISON A CANH-TRAP

d'eau l'importance relative dont il jouit. Les montagnes s'éloignant du fleuve lui ont laissé un emplacement plus que suffisant. Aussi Canh-Trap est-il un des entrepôts de commerce les plus considérables entre l'Annam et le Laos. Les Annamites y portent le sel, le poisson, le *nuoc mam* ; ils en rapportent les étoffes, le benjoin, l'opium, etc.

Depuis longtemps, les missionnaires y sont installés. A l'époque où j'y suis allé, en mai 1895, c'était leur poste le plus avancé. Ils étaient cinq prêtres dont trois Européens et deux Annamites ; de là ils rayon-

naient dans le pays et pourvoyaient aux besoins spirituels de sept cents chrétiens.

Sept cents chrétiens ! c'est peu, c'est bien peu, vu surtout les dépenses en hommes et en argent que cette mission a exigées. Et pourtant, quand on pense qu'elle n'a encore que quinze années d'existence ; qu'en 1883, époque où le Docteur Neiss la visita, elle ne comptait pas un seul chrétien, comme il l'a raconté dans le *Tour du monde* ; quand surtout on réfléchit aux difficultés de toutes sortes qui faillirent l'étouffer dès son berceau : guerre de 1885, massacres de chrétiens, famine, etc., au lieu de s'étonner, on se prend à espérer.

Cependant, je l'avoue, je ne crois pas que jamais la religion ait autant de prise sur les Laotiens que sur les Annamites. L'indolence, la corruption des mœurs, l'opium, l'école religieuse obligatoire à la bonzerie, seront toujours de grands obstacles à leur conversion. Ma conviction est que, à dépenses égales, les résultats, en Annam, seraient facilement dix fois supérieurs.

La religion des Laotiens est le bouddhisme. Les monastères de bonzes y sont beaucoup plus nombreux, les pagodes plus riches et mieux entretenues que dans les pays de langue annamite. Des voyageurs m'ont raconté que certaines tribus rendent un culte infâme à des emblèmes phalliques. Je n'ai pas eu occasion de contrôler leurs récits ; mais je

n'ai aucune raison de douter de leur sincérité.

A l'heure actuelle, deux des missionnaires de Canh-Trap doivent avoir mis à exécution le projet qu'ils nourrissaient depuis longtemps, de transporter leur centre d'action au cœur même du Laos. Reprenant la pensée



MARCHÉ DE CANH-TRAP



GROUPE D'INDIGÈNES

des PP. Blanck, Cudrey et Satre, ils avaient l'intention de s'établir à dix journées au-dessus de Canh-Trap, à Muong-Ngan, d'où les missionnaires avaient dû s'enfuir en 1883.

Muong-Ngan est sur le versant ouest du Mékong, plus sain et plus peuplé que le versant est. Espérons que le succès couronnera les efforts des vaillants PP. Guignard et Leborgne, qui se dépensent avec un zèle au-dessus de tout éloge à l'évangélisation de ces populations.

Depuis une vingtaine d'années, d'autres missionnaires sont venus d'un autre point, du Siam, et ont établi, sur les bords du Mékong, de belles et florissantes chrétientés. Un évêque et une quinzaine de prêtres de la Société des Missions Étrangères y administrent de huit à dix mille chrétiens. Une école de catéchistes, établie à Don-Don, fait concevoir les meilleures espérances pour cette jeune et intéressante mission.

Mais nous voilà bien loin de Canh-Trap ; et pourtant nous étions tout à l'heure si contents d'y être arrivés !

Au sommet du village, nous apercevons une case qui ne se distinguerait en rien de ses voisines, n'était la petite croix de bois qui en surmonte l'entrée. C'est la résidence de nos confrères. *O Cruix, ave!*

Par une échelle en bambou, nous grimpons à l'étage ; j'ai déjà dit à quels usages était affecté le rez-de-chaussée ; je n'y reviendrai pas. On ne nous a pas vus ; chut ! pas de bruit ! Les Pères, assis sur leur natte, semblent faire l'autopsie d'un magnifique paon qui git au milieu d'eux. Serait-ce celui que j'ai manqué tout à l'heure ? en tout cas, cette opération les absorbe tellement qu'ils ne se sont pas même encore aperçus de notre présence. Tout à coup le P. Guignard se retourne :

« Quoi ? Qui ? Qu'est-ce ? Vous ici ? »

— Mais, oui ! et pourquoi pas ? »

On s'embrasse, on s'assied, on cause, on allume une pipe ; puis les Pères dépouillent leur courrier à la hâte. Pendant ce temps, Trompette fait rôtir le paon et, ma foi ! on se met en devoir de lui faire honneur.

Au Laos, au lieu de manger le riz avec deux bâtonnets, comme en Annam, on en fait des boulettes que l'on porte à la bouche avec la main. Ce riz, que les Annamites mangent bouilli à l'eau, les *sauvages* (1) le font cuire au bain-marie. S'il était permis de discuter des goûts, je donnerais aux sauvages la préférence, le riz cuit au bain-marie me semble avoir plus de saveur que simplement bouilli.

*
* * *

Quels délicieux souvenirs m'ont laissé au cœur ces quatre jours passés à Canh-Trap !

Quelquefois, le soir, les artistes du village venaient nous donner une sérénade. Leurs airs n'étaient ni beaux ni variés. Néanmoins, les sons de leurs instruments étaient si mélodieux, et puis, dans ce désert, au milieu du silence de la nuit, leurs tons pleins de mélancolie s'harmoni-

(1) C'est ainsi que les Annamites désignent dédaigneusement les Laotiens, lesquels donnent ce titre aux tribus Meo, qui s'empressent de le passer à leurs voisins, les Xa, et je n'affirmerais pas que les Xa ne le transmettent pas à quelque autre peuplade.

saient si bien avec cette nature triste et morne, qu'on ne se lassait pas de les entendre.

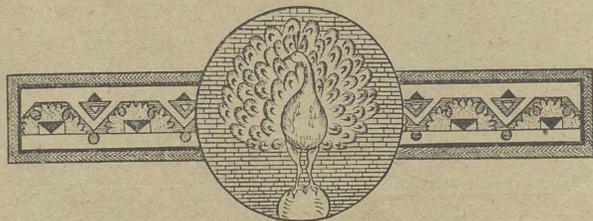
L'instrument en usage est composé de petits bambous de différentes grandeurs, juxtaposés et reliés entre eux; ils sont mis en rapport ensemble par un tube transversal, également en bambou, qui sert d'embouchure et distribue le vent dans les divers tuyaux. Il n'y a plus qu'à lever un doigt, puis l'autre, puis un troisième... cela va tout seul. Au lieu de ce fagot de bambous de grandeurs différentes, vous vous dites peut-être qu'il serait bien plus simple de n'en avoir qu'un seul, percé de distance en distance de huit trous donnant les huit notes de la gamme.

Possible ! Les Laotiens tiennent pour l'opinion contraire ; qui prouvera qu'ils ont tort ?

*
* *

Sunt lacrymæ rerum ! Le lundi suivant, nous disions adieu aux aimables Pères du Laos. J'étais loin de croire, en ce qui me concerne, que ce serait pour si longtemps, et que les fatigues de ce pénible voyage allaient achever de m'abattre et nécessiter un voyage en France !

Malgré une petite pluie fine, derniers restes de l'ondée qui a tombé toute la nuit, nos chers confrères tiennent à nous accompagner jusqu'à nos canots. Debout sur la rive, ils nous suivent du regard jusqu'à ce qu'un détour du fleuve ait mis la montagne entre eux et nous.



VII. — TIGRES, PANTHÈRES ET C^{IE}



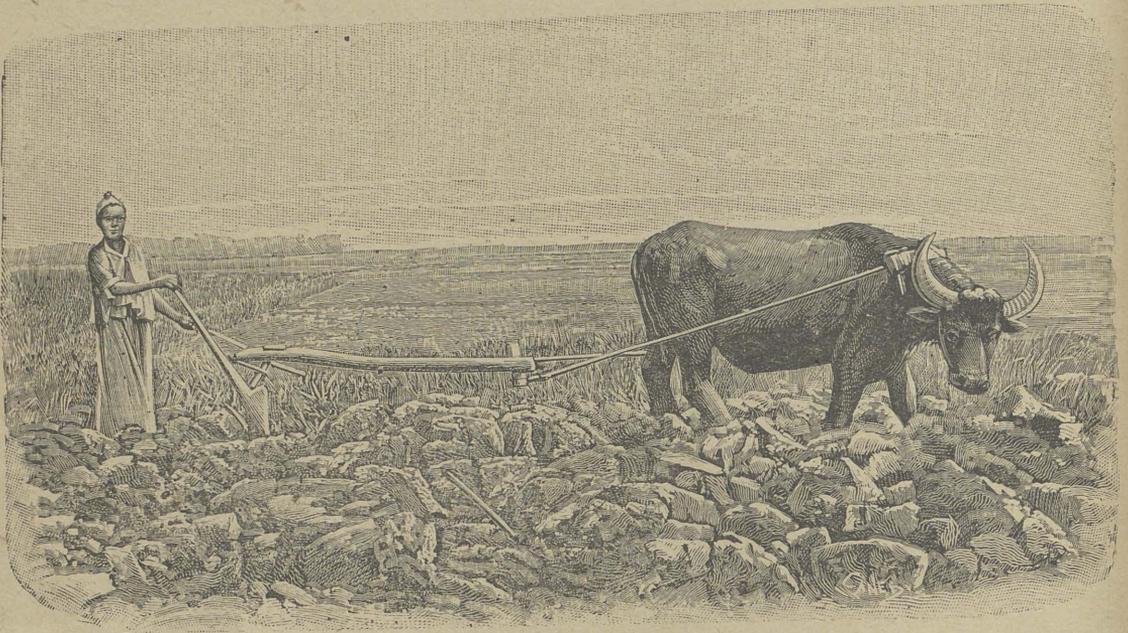
La faune sauvage de l'Indo-Chine est d'une grande richesse. Les forêts du Laos, qui, on le sait, s'avancent jusqu'aux dernières limites occidentales de l'Annam, regorgent d'animaux de toute sorte. Les grandes espèces y sont représentées par l'éléphant, le tigre, le buffle sauvage, le bison, le rhinocéros, le sanglier, l'ours, l'axis et plusieurs autres variétés du genre cerf. Les singes y pullulent. Le gibier à plume y foisonne : le paon, le faisan, la grue, le pélican, la sarcelle, la bécassine, l'oie sauvage, la perdrix, le canard sauvage, l'aigrette, le pigeon, la tourterelle, en sont les principales espèces. On y trouve aussi quelques aigles ; j'eus même, un jour, l'honneur d'en abattre un superbe, qui était venu assez malencontreusement se poser sur le pignon de l'église de ma résidence. C'était un aigle royal ; les trois grandes écailles qui recouvraient la dernière phalange de ses doigts ne laissaient pas de doute à cet égard ; les naturalistes enseignent, en effet, que tel est le caractère constant qui distingue l'aigle royal des autres espèces ; il mesurait exactement 2 mètres 47 d'envergure.

Les Annamites ne se passionnent guère pour la chasse. Ils préfèrent, et avec raison, lorsqu'ils ont quelques moments de loisir, les passer à l'ombre qu'au soleil. Dans un climat comme le leur, c'est fort sage. Du reste, l'usage du fusil est encore fort peu répandu parmi eux, en dehors des soldats.

C'est peut-être à cela qu'il faut attribuer la familiarité étonnante des oiseaux de ce pays. Les moineaux entrent et circulent dans votre chambre, avec le sans-façon de quelqu'un qui s'y croit chez lui ; ils se laissent approcher de si près qu'on pourrait presque les saisir avec la main. Et

cela n'est pas particulier aux moineaux dont le toupet est proverbial. Je me rappelle qu'un jour, voyageant en barque, nous passâmes à deux ou trois mètres d'un pélican qui faisait là sa pêche ; il ne fit pas même attention à nous et continua comme si de rien n'eût été.

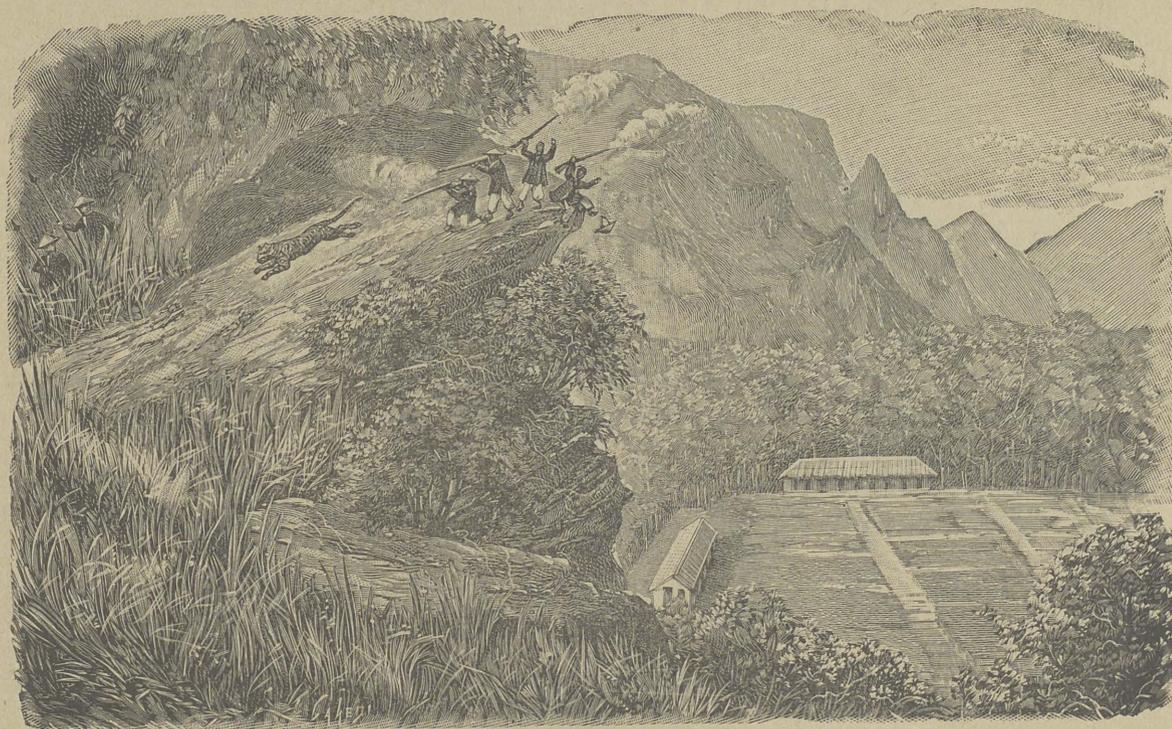
Les enfants s'amuse^{nt} pourtant quelquefois à chasser les oiseaux au moyen de la sarbacane. Mais outre qu'entre leurs mains ce procédé est, pour l'ordinaire, assez inoffensif, il a l'avantage de ne pas effrayer tout le



BUFFLE LABOURANT

voisinage comme le ferait l'explosion d'un coup de fusil. L'usage de la sarbacane est assez peu connu en France ; il consiste à introduire dans un long tuyau bien droit, bien calibré, un projectile qu'on lance en soufflant dessus avec force.

Les amateurs d'oisellerie préfèrent la chanterelle ; c'est plus intéressant et surtout plus lucratif. A l'époque de l'inondation, c'est-à-dire vers les mois d'octobre et de novembre, le pays est couvert de bandes d'oiseaux, ressemblant assez à l'aigrette, mais avec quelques plumes noires au lieu de la blancheur de neige immaculée de l'aigrette. On les appelle



UNE CHASSE AU TIGRE

vac, en annamite, à cause de la similitude de leur cri avec la prononciation de ce mot. Voici comment on les chasse : On plante au milieu des rizières quantité de petits piquets enduits de glu, dont quelques-uns sont surmontés de *vac* en plâtre. Quand vient à passer une troupe de ces oiseaux, l'hypocrite



UN AFFÛT POUR LA CHASSE

chanterelle entre en scène et invite les passants à se reposer sur les petits piquets gluants : huit fois sur dix, ils s'y laissent prendre et viennent s'enduire eux-mêmes de glu ; l'oiseleur n'a plus alors qu'à étendre la main pour les saisir. Ces oiseaux se vendent deux ou trois sous la pièce ; leur viande est excellente.

Mais venons-en au seigneur incontesté des forêts d'Annam et du Laos.

De tous les grands fauves qui peuplent les forêts de la presqu'île indo-chinoise, le plus redoutable et le plus redouté est assurément le tigre.

Vous connaissez le mot de Victor Hugo, je crois : « DIEU a fait le chat pour permettre à l'homme de caresser le tigre, » c'est dire que, comme le chat, le tigre appartient à la race féline. C'est un chat aux proportions colossales, mesurant jusqu'à 2 mètres et plus, du sommet de la tête à la naissance de la queue. Du chat, il a le caractère hypocrite et fourbe, lâche et cruel ; il joue avec sa proie, comme le chat avec la souris qu'il tient entre ses griffes.

Buffon a dit du tigre : « Il est bassement féroce et cruel, sans justice, c'est-à-dire sans nécessité..... Quoique rassasié de chair, il semble toujours altéré de sang ;..... il saisit et déchire une nouvelle proie, avec

la même rage qu'il vient d'exercer, et non pas d'assouvir, en dévorant la première..... Il ne craint ni l'aspect ni les armes de l'homme ; il égorge, il dévaste les troupeaux et animaux domestiques, met à mort toutes les bêtes sauvages, etc. »

Si j'osais m'inscrire en faux contre le grand naturaliste, je dirais que son appréciation me semble un peu sévère ; mais je m'empresse d'avouer que je souscrirais encore bien moins à ce que j'ai lu dans certain ouvrage sur la Cochinchine que « le tigre n'attaque jamais l'Européen. » Cette opinion me paraît pécher par optimisme, plus encore que celle de Buffon par pessimisme.

L'auteur auquel je fais allusion ajoute que « si l'on passe inoffensif et calme près du gîte où il demeure tapi, le tigre y reste immobile, retenant son souffle, ou bien même il se dérobe furtivement en rampant sur le ventre. » J'ai ouï dire, en effet, que cela arrive quelquefois. Je suppose pourtant que, pour agir ainsi, il faut que le redoutable carnassier ne soit guère en appétit. Sa crainte révérentielle à l'égard des descendants de Japhet n'irait pas jusque-là ; croyez-m'en sur parole, lecteur qui, quelquefois, pourriez le rencontrer dans la brousse.

D'un autre côté, je ne crois pas non plus que le tigre pousse, du moins généralement, l'amour du carnage aussi loin que le dit Buffon, pour le seul plaisir de s'enivrer de sang.

La vérité est qu'il ne ménage, lorsqu'il est poussé par la faim, ni hommes ni bêtes ; mais, en dehors de ce cas, il n'est pas rare qu'il vous laisse passer tranquillement votre chemin.

Dans l'empire de la forêt, il ne jouit pourtant pas d'un pouvoir absolu ; l'éléphant, le buffle, le sanglier, entendent bien qu'il les respecte et ne fuient pas la lutte lorsqu'il les attaque.

En 1894, le village de Ke-mat, dans la vallée du Ngan-Saù, fut témoin d'un combat terrible entre un tigre et un sanglier. Il dura toute la nuit. Le lendemain matin, le sanglier fut trouvé mort, le corps affreusement déchiré, sur le théâtre même de la lutte ; mais, à quelques cents mètres de là, le tigre gisait aussi, le ventre affreusement labouré par le boudoir de son adversaire.

Un missionnaire, qui avait été témoin du fait, m'a raconté qu'un



BUFFLES TRAINANT UNE PIÈCE DE BOIS

tigre ayant attaqué un buffle domestique, paya de sa vie sa téméraire agression. Après quelques coups de griffes et de cornes échangés de part et d'autre, le ruminant parvint à poser les pieds de devant sur le cou du félin. Pressant alors de toutes ses forces, il le tint appuyé contre terre jusqu'au lendemain matin, c'est-à-dire pendant sept heures au moins. Telle avait été la frayeur du buffle que, dans sa crainte que son terrible ennemi ne fût pas encore mort, il fallut le frapper à grands coups de bâton pour le décider à lâcher prise.

*
* *

Pour éviter d'être surpris par le tigre, les buffles qui paissent en troupeaux dans les montagnes, investissent l'un d'eux de la charge de gardien. C'est lui qui donne le signal du danger, indique au besoin le chemin à suivre et tous se conforment aveuglément à ses avertissements.

Du reste, le tigre, lâche comme tous les méchants, ne s'attaque guère aux animaux qui sont de taille à lui répondre ou, s'il le fait, pressé par la faim, il a toujours soin d'attaquer par derrière. Et encore cela ne réussit pas toujours. Témoins les deux faits que je viens de raconter.

Avec le menu fretin : cerf, daim, chevreuil, il y met moins de formes. Ce sont ses mets favoris et le glouton en fait une incroyable consommation.

*
* *

Pour donner une idée de sa force, Buffon raconte que « quand le tigre a mis à mort quelques gros animaux..... comme un cheval, un buffle..... pour le dépecer à son aise, il les emporte dans les bois, avec tant de légèreté, que la vitesse de sa course paraît à peine ralentie par la masse énorme qu'il entraîne. »

Cela me rappelle un fait qui s'est passé en 1895, dans la maison même des missionnaires, à Canh-Trap, au Laos.

Dans ces pays, comme d'ailleurs en Annam, les écuries sont de simples hangars en bois, ouverts à tous les vents : des piquets plantés en



ANNAMITES EN VOYAGE

terre, avec quelques colonnes qui les reliait, un toit de paille ou de feuilles, et c'est tout. C'est là que coulaient des jours paisibles et heureux, le noble coursier du P. Guignard. Or, certain jour de Pâques, tandis que, de sa plus belle voix, le Père chantait son plus joyeux *Alleluia*, un tigre

survint à jeun qui cherchait aventure.

L'occasion, la faim, la chair fraîche, et sans doute, quelque diable aussi l'y poussant, le drôle, sans respect pour la clôture, non plus que pour la sainteté du jour, franchit la palissade, saisit le cheval, le charge sur son dos, s'enfuit et... court encore. Quand, aux hennissements de douleur et d'effroi du malheureux animal, on s'aperçut du rapt, il n'était plus temps ; le ravisseur avait déjà gagné la forêt. Il devait être du reste d'autant moins gêné dans sa course par le poids du coursier, que les chevaux annamites sont de très petite taille, à peu près de celle de nos chevaux corses.

La terreur qu'inspire cet hôte dangereux, jointe à l'esprit superstitieux des Annamites, font du tigre une quasi divinité. Les païens n'en parlent qu'avec le plus grand respect, chapeau bas : « Monsieur, Monseigneur, » gros comme le bras, sans oser jamais prononcer son nom, par déférence ; c'est la règle qu'on suit là-bas pour tous les princes du sang. C'est le cas où jamais.

Avant de partir pour la forêt, les bûcherons lui font un sacrifice ; car il a de petits pagodins où chacun dépose son obole, en passant, le priant de l'épargner jusqu'au retour.

D'aucuns poussent la religion à son égard si loin que, même lorsqu'ils le chassent et lui enfoncent leurs lances dans les flancs, ils lui marmottent une excuse : « Monseigneur » me connaît bien. Vlan !... Si j'agis ainsi, c'est que j'y suis forcé. Vlan ! Vlan ! Je pris Monseigneur de m'excuser. Vlan ! Vlan ! Vlan !!! »

Dès qu'ils ont tué un tigre, le premier soin des Annamites est de lui brûler les poils des moustaches. Ils prétendent que l'on fait avec des philtres extrêmement énergiques et dangereux. Je donne le procédé pour ce qu'il vaut.

Pour se débarrasser d'un si peu aimable voisin et activer le zèle des Annamites à le détruire, le gouvernement du protectorat accorde une prime de vingt piastres par tête de tigre.

Le moyen le plus généralement employé pour le prendre est une espèce de souricière faite de forts madriers, plantés en terre et solidement attachés entre eux. Au fond de la souricière, un petit cochon suspendu par une patte, sert d'appât. Attiré par ses cris, le tigre accourt, pénètre jusqu'à lui, décroche le morceau et aussi, en même temps, la lourde porte qui s'abat derrière lui et le constitue prisonnier. Et :

Tel est pris qui croyait prendre



VIII. — UN AN A GUA-LO



VOIR Cua-Lo et mourir !

De fait, avec son beau fleuve et la double rangée de montagnes qui en bordent les deux rives ; avec ses villages propres, presque élégants, discrètement tapis entre les montagnes et le fleuve, s'abritant, comme un nid d'oiseau, derrière une forêt de bambous, de cocotiers, d'orangers, de citronniers, etc. ; avec ses centaines de barques, qui, deux fois le jour, passent et repassent pour aller en mer ou en revenir, si la pêche a été bonne, aux chants des pêcheurs joyeux : le port de Cua-Lo est, sans contredit, un des plus charmants séjours de l'Annam.

Le voisinage de l'Océan, un sol sablonneux, une eau d'une limpidité parfaite, la brise de mer qui, chaque jour, en été, apporte, avec un air plus pur, un peu de fraîcheur, en font aussi un des pays les plus sains de la province de Vinh.

Au fond de la baie, une belle croix en bois de fer, plantée au sommet du pic le plus en vue, sinon le plus élevé, avertit le passant qu'il est ici en pays chrétien.

Du reste, puisque j'ai occasion de faire cette remarque, les ports de mer et le bord des fleuves sont généralement, en Annam, les lieux où les chrétiens sont le plus nombreux, sans doute parce que, au temps des persécutions, il était plus facile au Missionnaire d'y séjourner, de s'y cacher, ou de fuir, en cas d'alerte, que dans l'intérieur.

Sur une distance de quatre ou cinq kilomètres, plus de 4000 chrétiens, répartis en six gros villages, font du port de Cua-Lo comme un oasis au milieu de l'affreux désert du paganisme : La-Nham, Lóc-Mi, Due-Vong, Tân-Lóc, Mai-Huong, Yên-Trach. Il faut voir, le dimanche, toutes ces chrétientés se rendre en corps à l'église, les chefs du village en tête, dans leurs plus beaux atours, coiffés de leurs turbans de cré-

pon ; puis les hommes, le *peuple*, comme disent les chefs ; et enfin les femmes tout endimanchées, enrubannées, robe noire, ceinture aux couleurs voyantes, rouge écarlate, bleu ou vert. Tout ce monde s'avance d'un pas alerte, pressé par la voix du gros tambour qui résonne là-bas, au chef-lieu de la paroisse.

Il faut vous dire que c'est le susdit instrument qui remplace en Annam nos belles cloches d'Europe. On comprend, quand on a été privé, pendant plusieurs années, d'entendre ce *sonitus dulcedinis*, comme dit le Rituel, que le son mélodieux des cloches fût une des choses que regrettaient, sur son rocher, le prisonnier de Sainte-Hélène.

Le tambour annamite ressemble assez à notre « grosse caisse ; » seulement, il est renflé au milieu, ce qui lui donne l'aspect d'un tonneau écourté à chaque bout. J'en ai vu qui atteignaient des proportions colossales ; je signale aux touristes, qui désireraient voir un spécimen du genre, le tambour de la chrétienté de Manh-Son ; il est énorme : une vraie « Savoyarde » annamite.

Dans les villages pauvres, où l'on ne peut se payer le luxe d'un tambour, on se contente, pour appeler les gens à la pagode ou à l'église, d'un vulgaire morceau de bois creux, sur lequel on frappe à coups de maillet.

Tambour ou tronc d'arbre creusé, le rythme est toujours le même : d'abord les coups sont très espacés, puis se rapprochent progressivement et finissent par se confondre dans un roulement précipité.

Pendant cette trop longue digression sur les tambours, nos pèlerins ont eu le temps de se rendre à l'église. Les voilà, agenouillés, les mains jointes, dans l'attitude qui convient à ceux que saint Augustin appelle *mendici Dei* (les mendiants du bon Dieu), assistant à la messe avec une piété que je souhaite à tous les catholiques de France.

Lorsque j'étais dans le district de Cua-Lo, j'avais pu achever la gracieuse petite église commencée par l'ancien curé de la paroisse, un saint homme de curé annamite, que le bon Dieu doit avoir mis depuis longtemps dans son paradis.

Pour l'inauguration, nous avons fait une petite fête. Monseigneur y vint avec son harmonium ; quatre missionnaires l'accompagnaient ; je

faisais le cinquième ; le curé et le vicaire de la paroisse portaient à huit le nombre des prêtres présents.

La veille se passa toute à entendre les confessions ; une chaleur torride ; pas plus d'air que sous une machine pneumatique. Quelle journée, grand Dieu !

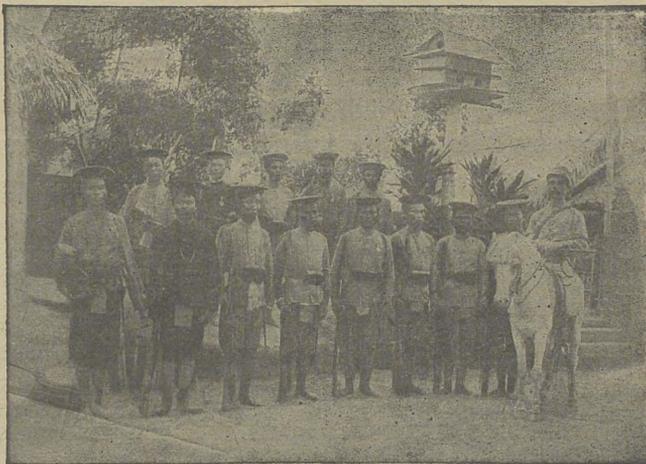
Ils peuvent se vanter d'être malins ceux qui prétendent que ce sont les *curés* qui ont inventé la confession ! Mais le lendemain, quelle fête ! Il y eut grand'messe, avec quatre cents communions. Monseigneur pontifica, je tenais les « grandes orgues. »

Le soir, *ruocage* (procession), sans lequel pas de fêtes possibles en Annam. Chaque village est là avec la statue de son Patron sur un brancard tout enguirlandé, porté par huit robustes jeunes gens, blouse rouge sur pantalon blanc, ceinture verte (ce costume est obligatoire) ; deux autres attifés de même façon, suivent, portant, suspendu au milieu d'une perche en bambou, le plus gros tambour de la chrétienté ; puis d'autres encore qui agitent des drapeaux de toutes formes et de toutes couleurs. Derrière, les jeunes filles chantent des hymnes en l'honneur de la sainte Vierge ; les catéchistes viennent après en habit de chœur ; et enfin le clergé précédant Sa Grandeur.

De loin en loin, on s'arrête pour mettre le feu à un paquet de pétards chinois.

Point de fêtes sans pétards. Supprimer les processions, peut-être pourrait-on y arriver ; les pétards, jamais ! Ils sont de l'essence même de toute fête tant soit peu solennelle.

La pétarade terminée, le cortège reprend sa marche, au son des tambours qui



TIRAILLEURS TONKINOIS

font un vacarme à vous rendre sourd. Un incident se produit : il paraît que le maire de La-Nham a la main rude ; dans l'ardeur de son zèle, il vient, d'un coup vigoureusement appliqué, de trouer un des instruments. D'où certain émoi dans l'assistance ; mais lui, avec un sang-froid digne du Palais Bourbon : « Messieurs, avancez, le *ruocage* continue ! »

*
* *

Arrivons au clou de la fête.

Vous ne connaissez pas Jean-Baptiste ? Jean-Baptiste Loan, ex-élève latiniste, brocanteur, médecin, chimiste, voire même un brin alchimiste, artiste en tous genres, etc., etc ? Grâce au concours de cet homme de génie, un feu d'artifice, comme on n'en voit plus de nos jours, va couronner cette fête. *Finis coronat opus.*

La scène se passe au sommet de la montagne qui domine la baie, au pied même de la grande croix. Les fusées sont prêtes, les tambours sont là, les pétards aussi. Attention ! ça commence.

Fish... sh... sh !... sh... ish... sh...!!!

Des tonnerres d'applaudissements, à refouler la marée montante, remuent la montagne jusqu'en ses fondements. Boum ! Boum ! Boum ! Les cinq tambours survivants y mêlent leurs voix et applaudissent à leur façon à la fusée qui est allée porter si haut la renommée de Jean-Baptiste.

Une seconde succède à la première, une troisième à la seconde ; mêmes succès, mêmes applaudissements frénétiques. Je vois encore d'ici un gros gars de barquier, une jambe en l'air, les bras en *oremus*, ouvrant une bouche à avaler un melon d'eau et poussant des hurrahs à lui rompre les veines.

Pendant une heure, les fusées succèdent aux fusées, les applaudissements aux applaudissements, les Boum, Boum, Boum, aux Boum, Boum, Boum ! C'est quelque chose de féérique. Les échos de la montagne n'ont pas achevé de se passer ce brouhaha, qu'un autre s'est élevé plus formidable encore. C'est un vacarme indéfinissable : les Annamites sont émerveillés. Paratatatatata, tatatatata, para, para, paratata. (Lire, tant que l'on a de souffle, avec une volubilité *nec plus ultra.*) C'est



MARCHÉ DE CUA-LO

un paquet de pétards qui donne le signal de la fin. Il est 10 heures, la séance est achevée. Bonsoir !

*
* *

Pour nombreux que soient les chrétiens, à Cua-Lo, les païens le sont encore bien davantage. Tout ce monde-là, du reste, vit en fort bonne intelligence.

Pendant l'année que j'y passai, je reçus souvent la visite des gros bonnets païens du voisinage. J'allais moi-même les voir chez eux et j'en étais bien reçu ; malheureusement là se bornait mon ministère parmi eux : au point de vue des conversions, Cua-Lo est un des terrains les plus ingrats de la mission. Les païens reconnaissent, sans peine, la supériorité de notre religion ; « mais, ajoutent-ils, elle est bien difficile à observer ! »

Le sixième et le septième commandements, ce dernier surtout, les effraient ; car l'on sait qu'il est bien difficile à un Annamite de passer près du bien d'autrui sans essayer de s'en approprier quelque peu. L'Annamite est maraudeur par nature ; volontiers, il ferait la prière du Normand : « Seigneur, je ne vous demande point les biens de la terre ; mais seulement de me mettre à côté de quelqu'un qui en ait pour deux. »

Un autre genre d'appât dont le démon se sert pour retenir les gens de Cua-Lo dans ses lacets, c'est l'amour des spectacles. Ils sont passionnés pour cette sorte de jeux. Or, la plupart du temps, la comédie annamite est fort lubrique, accompagnée souvent de gestes obscènes sur le sens desquels les païens ne se méprennent pas. Entre nous, je connais bon nombre de chrétiens de France, qui ne sont guère plus scrupuleux sur cette matière que les païens d'Annam. Seulement là-bas, on préfère demeurer païen que de faire un mauvais chrétien. Chair ou poisson, pas de milieu. Ils ont peut-être raison !

Ce n'est pourtant pas que tout soit rose, non plus, pour les païens, sous le sceptre de Satan ; il paraîtrait même qu'ils ont souvent à se plaindre de son gouvernement. Je me rappelle, à ce sujet, une singulière histoire arrivée dans un village voisin de ma résidence, Yên-Luong, pendant mon séjour à Cua-Lo.

Les pêcheurs racontaient que, le soir, tandis qu'ils étaient en mer, un fantôme apparaissait près de leurs barques, courant tout autour avec la rapidité de l'éclair, mêlant les filets, jetant de grosses pierres à la mer pour effrayer le poisson, poussant l'audace jusqu'à se saisir de leurs avirons pour ramer au rebours d'eux, etc., etc... Tous le voyaient ; mais personne n'osait lui adresser la parole : les longues griffes qui terminaient ses mains et ses pieds fourchus et la flamme infernale qui brillait dans ses yeux indiquaient assez clairement à qui ils avaient à faire.

Plusieurs soirs, cette visite se renouvela, au grand désespoir des gens d'Yên-Luông qui passèrent ainsi une semaine sans prendre un seul hareng. Que faire ?

*
* *

Un beau jour, je vois entrer dans ma cour une douzaine d'Annamites en habits de cérémonie. Ce sont les notables d'Yên-Luông, maire en tête, qui viennent me confier leur embarras et me prier de les en tirer. J'étais déjà au courant de l'affaire.

Vite une natte par terre ! Ils y déposent leur petit présent ; une bouteille d'arak avec une dizaine d'œufs. On exécute les saluts d'usage ; puis le maire, s'avançant d'un pas, me fait le narré de leurs mésaventures. Mais la conclusion ? Je vous la donne en mille ? Vous ne devinez pas ? La voici :

« Nous supplions donc le Père de vouloir bien nous prêter, pour une nuit seulement, son fusil avec quelques cartouches ; que nous lui apprenions à vivre à ce garnement-là ! » *(sic !)*

J'eus beau m'évertuer à leur démontrer que le diable ne craint pas plus un coup de fusil qu'un requin la morsure d'une sardine, j'y perdis mon latin ; mais, de peur d'y perdre aussi mon flingot, je refusai de le leur prêter.

Mais voilà ! le satané farceur eut sans doute vent de leur démarche ; car, à partir de ce jour, ses méchancetés redoublèrent. Un fléau terrible s'abattit sur le village ; une épidémie d'une nature inconnue râfla, en quelques jours, une partie de la population. Les malheureux habitants,



TIRAILLEURS TONKINOIS

d'Yên-Luong, tremblant jour et nuit pour eux et les leurs, ne savaient plus à quel diable se vouer.

Dans un village voisin, un sorcier en grand renom de sorcellerie, passait, à tort ou à raison, pour connaître les arcanes les plus secrets des sciences occultes ; ils le consultèrent. Le finaud, flairant une aubaine, leur répondit que leur temple était situé trop près du fleuve ; les tracasseries dont ils souffraient n'avaient pas d'autre cause.

« Le bruit des barques qui passent et repassent devant la pagode à toute heure du jour et de la nuit incommode l'Esprit, le trouble dans son sommeil, le distraît dans ses méditations ! Nous allons, si vous le voulez, nous y rendre ensemble ; nous lui offrirons un sacrifice et je le consulterai là-dessus. »

On hâte les préparatifs et, avec toute la solennité des usages orientaux, la pieuse troupe se dirige vers le temple, à la file indienne, le *maître* (1) en tête, suivi des notables et de deux *coolies* chargés de viandes cuites, riz gluant, arak, bétel, etc.

Les rites sont religieusement observés. Placées dans une demi-douzaine de petits plats, sur un large plateau en cuivre, les viandes caressent de leur fumet appétissant le nez de l'idole, et le *maître*, entre deux prosternations, lui jette un regard qui semble dire : « Hume-moi cela, si c'est parfumé ! »

Puis, prenant une sapèque, de l'air inspiré d'une sibylle sur son trépied, il la lance en l'air, au milieu du profond silence des assistants : « Pile ou face ! » Pile signifiait que l'Esprit se trouvait bien là ; face, qu'il désirait changer de séjour. Or, au grand étonnement de tous, mais de personne plus que du *maître*, ladite sapèque, après avoir roulé quelques temps, s'arrêta sur le côté pile ! C'est comme si l'esprit avait dit : « J'y suis, j'y reste ! » Il y resta.

Les Annamites sont gens pratiques. Ayant descendu les offrandes de dessus l'autel des sacrifices, ils s'attablèrent autour, sans plus de façon, et se mirent en devoir de faire honneur au menu. Le *maître*, naturellement, eut double part, plus un petit cadeau à domicile ; et l'affaire en resta là pour quelque temps.

*
* *

Cependant le fléau continuait à sévir, décimant la population sans trêve ni merci. On décida de s'adresser une fois encore au fameux devin. Dans l'intervalle, un des matadors du village, le *ong-ky-luc* (secrétaire de la mairie), dont un arroyo coupait en deux la propriété, avait fait une petite visite au *maître*. D'aucuns même ajoutaient qu'ils l'avaient vu lui porter un plateau de noix d'arèque et de feuilles de bétel sous lesquelles émergeait discrètement quelque chose de blanc, qui ressemblait à s'y méprendre à une barre d'argent. Chaque pays a ses usages. Celui-là est fort en honneur là-bas.

(1) C'est le nom que l'on donne aux sorciers dans ce pays.

Bref, s'étant transporté sur les lieux, en compagnie de Messieurs du Conseil municipal, le *maître*, après force oraisons et incantations, se tournant vers les notables, leur dit, d'un air inspiré :

« Le dragon protecteur du village est, à chaque instant du jour et de la nuit, frappé comme d'un dard par les eaux de cet *arroyo* qui semblent vouloir se précipiter sur lui. Et maintenant, étonnez-vous qu'il se venge en vous frappant de mort à son tour ? Mais ne perdons pas notre



CHEF DE POSTE AVEC UN GROUPE DE MILIENS

temps à gémir sur le passé. Vite, pelles et pioches ! Que l'on détourne à la fois le cours du ruisseau et la colère des Génies ! »

Lui-même alors, daignant mettre la main à l'œuvre, traça la voie nouvelle que devait suivre l'*arroyo*. Or il se trouva — pure coïncidence, évidemment — que le tracé suivait, avec une extraordinaire précision, les limites mêmes de la propriété de l'honorable secrétaire.

Quand les travaux furent terminés, cela parut bien un peu étrange aux sceptiques de l'endroit; mais il n'y avait plus à y revenir.

« Hélas ! le fléau sévit de plus belle. Le *maître* sentait son crédit prêt à s'effondrer sous ce double échec. A tout prix il fallait réagir.

La sorcellerie est, sans doute, une science éminemment expérimen-

tale ; car au lieu de s'entêter à employer les moyens qui lui avaient si peu réussi, le maître tenta une nouvelle expérience. Il arrive, un beau matin, à Yên-Luông, chez le maire du village, et déclare que le seul moyen de désarmer le courroux des dieux est le jeûne.

Un jeûne de trois jours est donc décidé, dont sont seuls exemptés les enfants n'ayant pas encore atteint leur deuxième année. Avec quelle ardeur ces pauvres païens en acceptèrent d'avance toutes les rigueurs, avec quelle générosité ils l'accomplirent !

Au bout des trois jours, le maître sortit de sa retraite, le visage radieux, en annonçant que l'esprit avait daigné lui faire connaître ses volontés : indigné des procédés des gens de Yên-Luông à son égard (on se souvient qu'ils avaient voulu le fusiller comme un vulgaire bandit), il s'était retiré d'eux et habitait présentement une pagode en ruines sur le sommet d'une montagne de la province de Thanh-Hoa, d'où il leur envoyait tous ces fléaux ; si on voulait bien lui faire réparation, il consentait à revenir.

On pavoisa aussitôt trois barques pour l'aller quérir. Je n'eus pas l'honneur d'assister à cette expédition ; mais je la vis au retour : le rivage était noir de monde ; tout Yên-Luông était là, hâtant de ses vœux l'arrivée du déserteur.

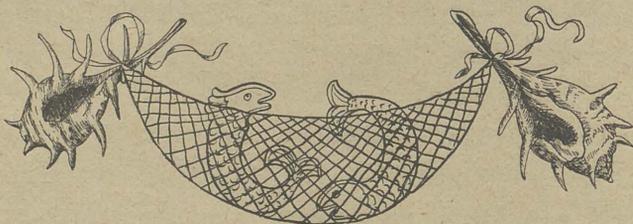
Lorsque les trois barques parurent, manœuvrées chacune par vingt vigoureux rameurs en habits de fête, un long soupir de soulagement s'échappa de toutes les poitrines. Malgré toute l'assurance du maître, les plus crédules ne pouvaient se garder d'un sentiment d'anxiété bien naturel après ce qui s'était passé. Qui pouvait savoir si, au dernier moment, le capricieux Génie n'allait pas revenir sur sa parole et s'obstiner à demeurer dans sa retraite de Thanh-Hoa ? Mais non, cette crainte est vaine puisque la petite flotille est là qui ramène, au milieu des pétards de joie, l'Esprit protecteur.

La barque du milieu, « la galère capitane, » à laquelle les deux autres faisaient une escorte d'honneur, était tout enrubannée ; au sommet du grand mât flottait un drapeau rouge, portant, dans ses plis, l'image du dragon ; chaque rame, chaque planche, était couverte d'orflammes ; une table recouverte d'un dôme multicolore, était chargée des

mets les plus friands, des fruits les plus savoureux. Sur les deux autres barques, des chœurs de chanteuses et de musiciens exécutaient des hymnes en l'honneur de l'Esprit. A mesure qu'elles approchaient, des hurrahs s'élevaient du rivage ; on battait des mains ; les enfants gambadaient en chantant.

De sa barque triomphale, l'Esprit fut porté processionnellement à la pagode. L'espace du rivage au temple pouvait être d'une centaine de mètres : je n'exagère pas en disant que ce parcours dura plus d'une heure ! A chaque pas, on s'arrêtait pour se prosterner devant lui ; ceux qui portaient les bras de devant du brancard sur lequel il était censé trôner, marchaient à reculons pour ne pas lui tourner le dos. Naturellement, tambours et pétards étaient aussi de la fête. La nuit étant survenue, on alluma des lanternes vénitiennes, et c'est à la lueur de leurs taches rouges dans la nuit noire que fut scellée, en des agapes fraternelles, la réconciliation entre les gens d'Yên-Luong et leur Esprit protecteur. Puis, en attendant qu'il lui prenne fantaisie de recommencer une nouvelle escapade, chacun regagna son logis. Sans doute cette solution pacifique de ce tragique différent ne redonnait pas la vie aux morts, mais enfin ceux qui restaient vivaient : cette considération avait bien aussi sa valeur.

J'avais pu suivre de loin cet étrange spectacle. Je revins chez moi plutôt attristé, demandant au bon DIEU d'avoir pitié des païens d'Yên-Luong, qui, depuis plus de deux cents ans, repoussent obstinément la doctrine du salut, et préfèrent à la sainte liberté des enfants de Dieu, la plus humiliante des servitudes, sous le joug du plus cruel des tyrans.



IX. — NOTRE-DAME DE LOURDES, A BAO-NHAM



LE 18 novembre 1885, un intrépide missionnaire arrachait seize cents chrétiens à une mort certaine, dans les circonstances que voici :

On était en pleine rébellion ; les chrétiens étaient traqués par les pirates comme des bêtes fauves, leurs villages pillés, leurs maisons incendiées. Dans certains districts où ils n'étaient pas en nombre suffisant pour organiser la résistance, des milliers de catholiques furent massacrés ; les autres ne durent leur salut qu'à la fuite.

Les deux paroisses de la sous-préfecture du Dông-Thanh s'étaient réunies sous la conduite de leurs curés, au village de Bao-Nham.

Cette chrétienté, qui ne comptait guère alors que deux cents chrétiens, est construite sur un monticule terminé à son côté nord par un énorme rocher.

Le tout était entouré d'un remblai de terre et d'une forte palissade en bambous.

Pendant plusieurs semaines, grâce à leurs huit fusils européens et à leurs lances, les catholiques purent repousser les fréquentes attaques des rebelles ; à la fin, ceux-ci jurèrent d'y mettre un terme.

Le 12 novembre, forts de deux mille hommes armés de fusils et de canons, ils vinrent faire le siège de Bao-Nham. Sur seize cents chrétiens bloqués par eux, il n'y avait guère plus de trois cents hommes en état de se défendre ; mais ils combattaient *pro aris et focis* : ces trois cents braves tinrent bon pendant deux jours. A la fin de la deuxième journée, ils avaient dix morts et une vingtaine de blessés, et, pour comble de malheur, leur provision de poudre était épuisée.

On tint conseil : il fut décidé que, pendant la nuit, on se refugierait dans les excavations du rocher.

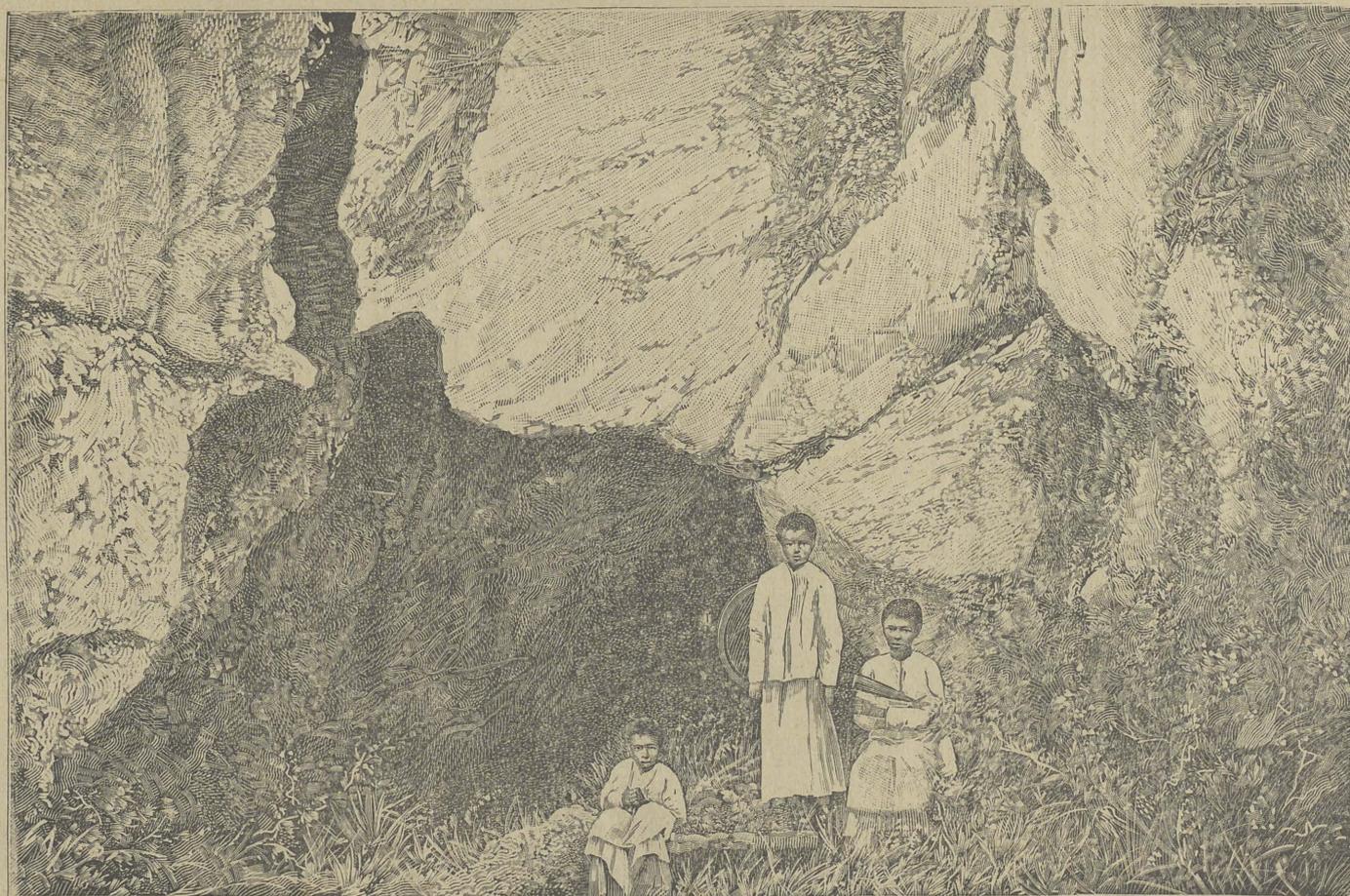
Cette retraite fut exécutée dans le plus grand silence.

Le lendemain, au lever du jour, les rebelles, surpris d'abord de voir le camp désert, eurent vite fait de retrouver la trace des chrétiens. Aussitôt ils entourent le rocher d'une forte palissade ; puis, n'osant grimper aux cavernes par un sentier où deux hommes n'eussent pu passer de front, ils prennent le parti de les enfumer dans cet antre. Pendant cinq jours — cinq jours de mortelles angoisses pour les assiégés — tous les villages voisins, hommes, femmes et enfants rivalisent de zèle pour apporter de la paille et entretenir l'incendie. Depuis onze ans que ces faits se sont passés, le temps n'a pu encore détruire les traces du feu sur la pierre du rocher.

Le sort des chrétiens était désespéré. Suffoqués par la fumée, ils n'avaient plus d'eau pour se désaltérer. Le cinquième jour, on n'en put distribuer à chacun que la contenance d'une petite tasse à thé (environ 2 centilitres.) Encore quelques heures et l'agonie de seize cents chrétiens allait commencer.

Cependant, le bruit du siège de Bao-Nham était arrivé jusqu'au chef-lieu de la mission, dont cette chrétienté n'est éloignée que de six à sept heures. Le P. Ad. Klingler prend aussitôt avec lui trois cents chrétiens et vole au secours des assiégés. Écoutons-le nous narrer lui-même les péripéties du combat et sa victoire finale :

« Partis dès la pointe du jour, nous arrivons vers huit heures au col de la montagne qui s'ouvre sur la plaine de Bao-Nham. L'ennemi, au nombre de cinq cents hommes, était massé en bon ordre en face du passage. Notre petite armée, divisée en deux colonnes, s'avance résolument. Elle ne tarde pas à être assaillie par les insurgés dont quelques-uns, blottis dans des touffes d'ananas sauvages, tirent sur nous à cent mètres de distance à peine. Nos chrétiens ripostent vivement, mais sans pouvoir intimider l'ennemi. On part alors au galop ; en quelques instants on est sur la colline, et les rebelles sont forcés de se replier du côté du rocher situé à une demi-heure plus loin. Il avait disparu, voilé par des tourbillons de fumée, d'où se détachaient des centaines de drapeaux. L'acharnement des rebelles à garder cet endroit prouvait que les malheureux réfugiés vivaient encore en partie. A tout prix, il fallait les sauver.



ENTRÉE D'UNE GROTTÉ DU ROCHER DE BAO-NHAM

« Sans perdre une minute, cent hommes sont disposés à gauche pour contenir l'ennemi, qui faisait mine de vouloir nous englober. Le reste de la troupe va droit au rocher, et je la suis pour l'encourager par ma présence.

« A peine en marche, nos chrétiens sont reçus à coups de fusil. Rien ne les arrête. L'ennemi, débusqué de la première haie, se blottit derrière la seconde ; chassé encore de là, il se replie sur la troisième ; et ainsi de suite sur un parcours d'au moins un quart d'heure. Quelques-uns firent preuve d'une hardiesse et d'un courage que je ne leur avais pas connu jusqu'alors. On en vit recevoir des décharges à bout portant... Enfin, nous nous trouvons en face de leur camp retranché !

« Avec trois élèves du collège, j'escalade le talus, et nous leur envoyons une première décharge qui semble peu les inquiéter. Grâce à nos fusils à tir rapide, une deuxième suit immédiatement la première ; puis une troisième.

« Voyez ! ils ne rechargent pas ! ils ne rechargent pas ! et cependant « ils tirent toujours ! » crient les rebelles.

« La panique les prend. Un de leurs chefs s'enfuit ; ses soldats l'imitent..... Une cinquantaine d'hommes sont lancés à leur poursuite ; pour moi, je me dirige vers le rocher.

« Quel spectacle affreux !... L'espace qu'occupait naguère le village n'était plus qu'un amas de cendres et de décombres. Plus rien que le roc, noirci et calciné par le feu, d'où se dégage une épaisse fumée. Des cris partis de cette enceinte de feu, me disent que tous ne sont pas morts. Je veux franchir la palissade ; impossible, les pierres sont devenus des charbons ardents...

« Cependant, grâce à la pluie qui, peu à peu, a éteint les feux, nos chers assiégés commencent à descendre ; les uns portent un peu de riz, les autres quelque pauvres vêtements ; celui-ci, un malade ; celle-là ses petits enfants. Tous étaient noircis par la fumée, avaient les yeux injectés de sang et tellement fatigués qu'ils avaient peine à supporter la lumière du jour. »

A la fin de la guerre, lorsque le pays commença à être un peu moins troublé, le P. Ad. Klingler ramena dans ce district dix-huit cents chré-

tiens, c'était tout ce qui restait, et s'établit au milieu d'eux, au pied de ce rocher de Bao-Nhâm où ils avaient failli être ensevelis vivants. Aujourd'hui, le district de Bao-Nhâm ne compte pas moins de six mille chrétiens ; du sommet du rocher, une belle croix en pierre proclame le triomphe du Christ et la délivrance de seize cents catholiques.

*Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat,
Christus ab omni malo plebem suam liberat.*

Cette augmentation si rapide du nombre des chrétiens est due surtout à l'extraordinaire mouvement de conversions qui se dessina en 1890, dans le district de Bao-Nhâm et les districts voisins.

Des villages entiers venaient demander à se convertir. Le P. Klingler voulut éprouver leur sincérité et refusa d'abord de s'occuper d'eux. Ils revinrent à la charge trois et quatre fois. L'épreuve fut jugée suffisante ; on leur donna des catéchistes pour les instruire et, dans vingt villages, plus de sept mille catéchumènes se mirent avec ardeur à l'étude des prières.

De tous les côtés à la fois, le mouvement gagnait les païens du voisinage ; d'un bout à l'autre de la province de Vinh, il n'était question que de se convertir au catholicisme. Si ces beaux débuts avaient abouti, c'était la fin de la rébellion à brève échéance et sans coup férir. Que de deuils épargnés en Annam et en France où tant de mères inconsolables pleurent encore l'enfant resté là-bas !...

Mais l'ennemi de tout bien veillait et ses satellites faisaient bonne garde. Au mois de mars 1891, l'armée de Satan entra en campagne : Les trois mandarins de Vinh, Anh Son et Phu Diên se transportent sur les lieux, s'installent dans chacun des villages catéchumènes à tour de rôle, et entreprennent de les faire apostasier à tout prix. Pour atteindre ce but, calomnies, insultes, coups, emprisonnements, tous les moyens sont bons. Un à un, les nouveaux chrétiens sont amenés devant leurs bourreaux. La procédure n'est pas longue. En quelques mots, le mandarin demande au néophyte s'il consent à abandonner la religion. Si oui, on lui fait signer une lettre d'apostasie, et tout est fini. Si non, quelqu'un se lève de l'assemblée et accuse le pauvre chrétien de quelque méfait,

à sa convenance, généralement de lui devoir quelques centaines de ligatures. « Malheureusement, ajoute-t-il invariablement, j'ai perdu la lettre de prêt. — Qu'à cela ne tienne, reprend l'intègre magistrat. Fais-en une sur-le-champ et j'y apposerai mon sceau. » Que si le malheureux faiblit et déclare abandonner la religion pour retourner au paganisme, la lettre est déchirée séance tenante et la dette libérée *ipso facto*.

On ne se fait pas une idée des stratagèmes vraiment infernaux mis en œuvre pour faire apostasier ces pauvres gens ; et quand on réfléchit que la plupart d'entre eux n'étaient pas encore baptisés, que ceux qui l'étaient, n'avaient pas plus de deux ou trois mois de christianisme, on s'étonne que plus de deux mille d'entre eux aient tenu bon, malgré tout, et restent encore aujourd'hui, formant une douzaine de belles chrétiens pleines de ferveur et de foi.

Accordons une mention spéciale au village de Son-La. Malgré la rage des persécuteurs qui s'acharnait plus particulièrement contre cette petite chrétienté, sept ou huit malheureux seulement sur deux cent cinquante néophytes, retournèrent aux idoles. L'un des nouveaux convertis eut même le bonheur de donner sa vie pour le Dieu qu'il venait de connaître.

Il s'appelait Joseph Duè. Accusé calomnieusement, en compagnie de Michel Don, autre néophyte du même village, d'avoir volé une jarre, ils sont trainés l'un et l'autre au mandarinat et jetés en prison sans autre forme de procès. Après huit jours de réflexion, le mandarin se décide enfin à les faire comparaître devant lui. Joseph Duè fut mandé le premier. Il est étendu par terre, garrotté, et fixé, pieds et poings liés, à deux pieux, afin que les coups de rotin portassent mieux. Alors commence l'interrogatoire. Sur les dénégations énergiques de Duè d'avoir commis le vol dont on l'accuse, le mandarin fait un signe, et le rotin fonctionne. Les soldats frappent à coups redoublés. Étendu sur les briques du prétoire, la victime se débat dans des contorsions nerveuses, qui lui causent de larges blessures à la poitrine et au front.

Il n'avait qu'un mot à dire : « J'apostasie, » et immédiatement il eût été mis en liberté. Ce mot, le courageux confesseur ne le dit pas.

Cependant les coups redoublent avec tant de violence que le corps

de la victime n'est bientôt plus qu'un amas de chairs en lambeaux. Il avait reçu *deux cent trente coups de rotin!*

Joseph Dué ne survécut pas à ces tortures. Le lendemain, fête du patronage de saint Joseph, Dieu appela à lui, pour l'unir, sans doute, aux phalanges des martyrs, l'âme de cet héroïque confesseur de la foi.

De sa prison, Michel Don avait suivi toute la scène. Quand Dué était rentré, il avait dit à son compagnon de captivité :

« Frère, voici ton tour.

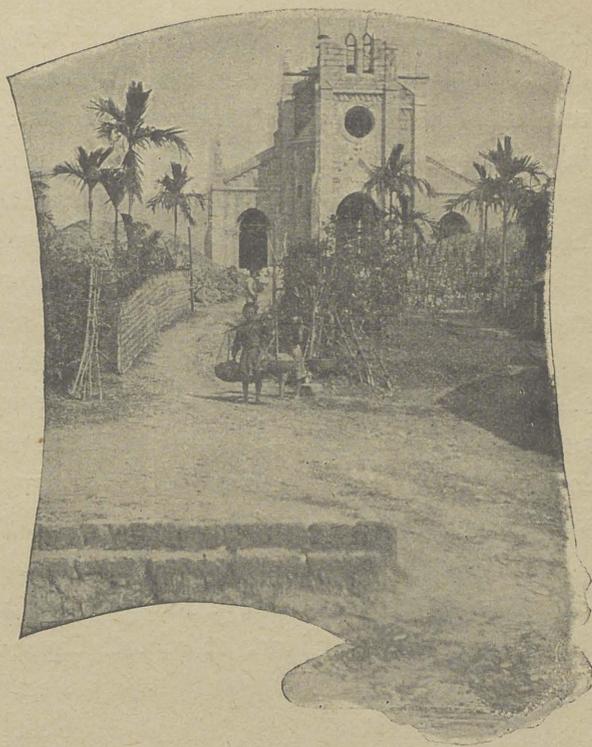
Sois ferme et confiant en Dieu ! Quant à ce prétendu vol, avoue donc tout ce qu'ils voudront et mets-le tout sur mon compte. Tu vois en quel état ils m'ont réduit : il n'y a plus où frapper sur tout mon corps, que sur le cou ; et là, c'est avec un sabre que l'on frappe ; nous verrons bien s'ils l'osent !

— A chacun ses affaires, » avait répondu Don, de qui je tiens ces détails ; puis il s'était rendu au prétoire.

L'interrogatoire de tout à l'heure recommença, suivi des mêmes dénégations, avec une nuance dans la forme.

« Grand Mandarin, nous ne sommes pas ici pour jouer la comédie. Vous savez fort bien que nous sommes innocents du vol dont on nous accuse, et si vous nous frappez, c'est uniquement parce que nous sommes chrétiens. Donc, grâce de vos questions sur le vol d'une jarre qui peut-être n'a jamais existé, et faites votre besogne ! »

Il n'en fallait pas tant pour faire entrer en fureur le « Père et la Mère



ÉGLISE DE BAO-NHAM EN CONSTRUCTION

du peuple : » « Soldats, frappez ! » hurle-t-il de son tribunal. Les coups de rotin pleuvent alors sur le malheureux qui se tord, se soulève et retombe. Le soldat frappe toujours ; le sang jaillit ; on ne peut vaincre la constance de Don.

Tandis que le bourreau, fatigué, passe le rotin à un autre, le grand homme cherche à faire de l'esprit à sa façon :

« Quelle est donc cette guenille que tu portes sur la poitrine ? Veux-tu bien quitter ce chiffon !

— Ce que vous appelez guenille et chiffon, Grand Mandarin, c'est mon scapulaire. Si vous voulez que je le quitte, il faut d'abord me couper le cou, il ne passera pas sans cela ! Osez-le ! Mais, auparavant, veuillez vous souvenir que, moi aussi, je suis Annamite, enfant du roi comme vous ! »

C'était, à 4 000 lieues et à 1900 ans de distance, une réédition du *civis Romanus sum* de saint Paul.

Le mandarin rit jaune et se tut. Cependant, le nouveau bourreau

s'est mis à l'œuvre avec ardeur ; c'est un maître dans l'art de donner le rotin. Dès les premiers coups, des lambeaux de chair sont déchirés. Don parvient à détacher une de ses mains ; saisissant alors un morceau de chair vive, il le lance tout sanglant au visage de l'indigne magistrat :

« Tu aimes la viande, à ce que je vois ; tiens, mange donc, en voilà ! »

Désespérant de pouvoir réduire cet intrépide confesseur, de dépit, le mandarin lève la séance et fait reconduire Don en prison, où il le retint encore



ÉGLISE DE BAO-NHAM EN CONSTRUCTION

un mois. Il avait reçu cent trente coups de rotin. — Cela se passait au mois d'avril de l'an de grâce 1891, l'Annam étant depuis six ans sous le protectorat de la France.

A qui perd tout, Dieu reste encore.

Quand l'ouragan souffle avec violence et que les flots menacent d'engloutir le navire, les marins aiment à tourner leurs regards vers l'Étoile de la mer : un vœu à Marie, et le ciel redevient serein.

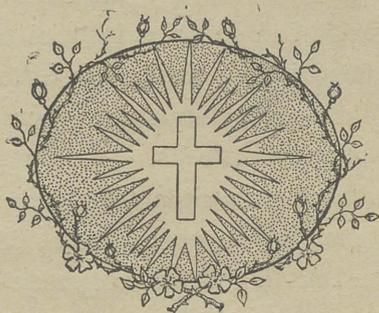
C'est ce que fit le P. Klingler. Du milieu de la tourmente, il s'adressa à la Vierge Immaculée :

« Si le calme se rétablit, je promets de bâtir un temple en votre honneur sur le sommet de la colline, en face du rocher où s'élève la croix de votre divin Fils. »

Le calme s'est rétabli, et le temple s'élève ; il sera dédié à Notre-Dame de Lourdes.

L'édifice, tout entier en pierres de taille, aura 90 pieds de long (le pied annamite est de 0 m. 42), sur 40 de large et 25 de haut sous clef de voûte. A l'avant, une tour aux proportions gracieuses n'attend plus que sa cloche ; espérons que Dieu y pourvoira.

L'ensemble en est imposant ; et lorsque du sommet de la tour on abaisse son regard sur les vilaines petites pagodes grimaçantes qui émergent à grand'peine derrière les haies de bambous des villages païens, on se dit que là aussi, l'oracle divin a été accompli et que vraiment « Elle a écrasé sous son pied la tête du serpent. »



X. — FLORES ROSARUM... LILIA CONVALLIUM



DANS la province de Vinh, au pied du Len-hai-vai (Rocher aux deux épaules), tout au centre du baillage de Dong-Thanh, se cache, derrière une haie de magnifiques bambous, le village de Trung-Phuong. A quelques centaines de pas vers le Nord, un petit arroyo roule péniblement à travers mille sinuosités ses eaux paresseuses et sales. Que de fois, blottis au fond de leurs barques, les prédicateurs de l'Évangile ont passé et repassé par là ! Que de fois l'écho de la Bonne Nouvelle a dû frapper les oreilles des habitants de Trung-Phuong, malheureusement toujours en vain ! Les efforts des plus zélés missionnaires s'étaient toujours brisés contre ces cœurs, plus durs que le roc de leur montagne.

Et chez eux, ce n'était pas indifférence ; car à l'époque des persécutions, la petite chrétienté de Phi-Lôc, un peu plus haut, de l'autre côté de l'arroyo, avait souvent senti les effets de leur haine de païens.

Aussi, l'espoir de décider ces gaillards-là à se convertir paraissait-il fort lointain ; c'est du moins ce qu'en pensait l'homme de peu de foi que je suis.

Or, vers l'automne de l'an de grâce 1891, si ma mémoire est fidèle, une pluie de célestes bénédictions tomba sur cette terre aride, si abondante et si féconde, qu'elle y fit en quelques jours germer et s'épanouir une double corbeille de roses et de lis.

Un matin de septembre, arrivait au village de Phi Lôc un homme au visage franc et énergique ; il s'appelait Liêu et était de Trung-Phuong. S'étant fait conduire au Père B*** il lui exprime le désir de se faire chrétien. Le Père l'écoute avec bonté, l'encourage, et finalement l'engage à venir se fixer près de lui pour tout le temps qu'exigeraient son instruction et celle de sa famille. Dès le lendemain, notre homme était là avec

sa femme et ses trois enfants ; une sœur de sa femme les accompagnait. Ce déménagement si rapide, avec tous les inconvénients matériels qu'il entraînait forcément, prouvait assez la bonne volonté des catéchumènes. Elle s'affirma, du reste, tout le temps que dura leur instruction ; aussi, à la Noël de la même année, toute la famille était-elle régénérée dans les eaux du baptême.

Ce fut un beau jour que celui-là pour la chrétienté de Phi-Lòc et bien doux pour le cœur du missionnaire. L'Église du ciel dut s'unir à l'Église de la terre pour chanter le cantique de l'allégresse : « *Gloria in excelsis Deo!* Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! »

Mais, du fond des enfers, Satan répondait : « Haine au Christ et à son Église ! Mort aux chrétiens ; » pendant que les néophytes reprenaient le chemin de leur village.

*
* * *

A l'époque dont nous parlons, la rébellion de 1885, vaincue en principe, n'avait pas encore mis bas les armes. Des restes des anciennes bandes erraient dans les montagnes, vivant de pillages et des contributions imposées aux populations du voisinage. La lutte contre l'étranger n'était plus qu'un prétexte ; mais ils avaient pris goût au métier et trouvaient plus commode d'aller, la nuit venue, faire une razzia dans un village que de cultiver les rizières. Leur mode d'opérer était, d'ailleurs, des plus simples : l'un d'eux se présentait chez le maire de l'endroit, lui remettait de la part des mandarins de la montagne l'ordre écrit d'avoir à tenir prêts un nombre déterminé de porcs gras, de mesures de riz, de patates, etc., sous peine de voir incendier son village ; et comme ces brigands-là l'eussent fait comme ils le disaient, Jacques Bonhomme s'exécutait, de bonne ou de mauvaise grâce, il n'importait ; le jour dit, on venait prendre livraison de la marchandise à domicile, puis l'on se séparait sans autre forme de procès.

Unis entre eux par des liens d'une solidarité inconnue aux païens, seuls, les villages chrétiens, quoiqu'incomparablement inférieurs en





FAÇADE D'UNE ÉGLISE AU TONKIN

nombre, avaient le courage de refuser l'impôt aux rebelles. Chaque chrétienté, à cette époque de troubles, était devenue une sorte de camp retranché que nos chrétiens décoraient pompeusement du nom de citadelle. Un large fossé hérissé de bambous, taillés en pointe à l'extérieur; à l'intérieur, un talus de quelques

pieds de haut; entre le talus et le fossé, la réglementaire haie de bambous, tel était le système de fortifications adopté par les Vaubans annamites.

Mais ce qui surtout donnait aux chrétiens cette hardiesse, c'était la présence du missionnaire. Le village qui avait la chance d'en posséder un, devenait, en temps de danger, le boulevard de la paroisse. C'était le cas de la chrétienté de Phi-Lôc, chef-lieu de la paroisse de Dong-Thanh. Par respect pour sa modestie, je tairai le nom du vaillant qui la dirigeait alors; mais ceux qui le connaissent ne me contrediront pas, si j'affirme que Phi-Lôc n'avait besoin ni de fossés ni de remparts, puisqu'il avait pour défenseur le Père B***

Or, un matin qu'il se promenait un moment au dehors du village, comme il avait l'habitude de le faire chaque jour après son déjeuner, le Père aperçut, accourant de son côté, quelqu'un qu'il reconnut bientôt pour un domestique des néophytes de Trung-Phuong. Il flaira d'instinct une affaire de rebelles, et son flair ne le trompait pas. Furieux de voir un des principaux du village se faire chrétien et craignant que d'autres ne suivissent l'exemple de cet homme influent, les notables avaient résolu de tuer le serpent dans l'œuf. Une bande de rebelles opérait alors dans le voisinage, c'est à elle qu'on s'adressa, et, bien volontiers,

elle consentit à se charger de la besogne..... contre remboursement.

« Je me doutais, depuis quelque temps, qu'il se tramait quelque chose contre mes maîtres, continua le messager ; en apercevant ces bandits pénétrer dans le village, je devinai tout et j'accourus au plus vite. Père, on massacre mes maîtres, vos enfants ! Au secours ! Nous arriverons peut-être à temps pour les sauver. »

Tout en écoutant ce récit, le Père avait frappé le tambour d'alarme et, suivi d'une demi-douzaine de ses meilleures lances, il se précipitait en courant dans la direction de Trung-Phuong.

Des guetteurs étaient postés à la porte du village. D'aussi loin qu'ils aperçurent la petite troupe, ils coururent en donner avis aux brigands qui s'empressèrent de déguerpir : le Père B*** était pour eux une vieille connaissance qu'ils ne tenaient pas le moins du monde à rencontrer.

Brandissant son fusil pour s'ouvrir un passage, le Père, toujours suivi de ses six braves, bouscule gardes et guetteurs, pénètre dans le village et court droit à la maison de ses néophytes. Quel spectacle, grand Dieu ! Dans une mare de sang, gisent affreusement mutilés les corps de Liêu et de sa femme ! A la vue du missionnaire, les trois petits enfants et leur tante sortent en tremblant de derrière une meule de paille où ils se tenaient cachés. Pauvres petits ! L'ainé, qui avait sept ans, se jette en sanglotant sur les corps inanimés de ses parents ; les deux autres se serrent près de leur tante qui pâlit et va s'évanouir. Au dehors, la tourbe des païens hurle des cris de mort. Le Père, alors, détache prestement les deux scapulaires que Liêu et sa femme portaient depuis la veille, les trempe dans le sang de leurs blessures et, refoulant son émotion, donne l'ordre de repartir. Deux chrétiens prennent à leur cou les deux plus petits enfants ; un autre saisit l'ainé par la main et l'on se met en route.

Il n'était que temps ; car les rebelles, surpris un instant, revenaient plus nombreux..... mais déjà la petite caravane avait mis l'arroyo entre elle et eux et rentrait à Phi-Lòc sans encombres. C'était le jour où l'Église chantait : « Ils ont répandu le sang des saints comme l'eau..... Et il n'y avait personne pour les ensevelir ! Vengez, Seigneur, le sang de vos saints qui a été répandu sur la terre. » Oui, Seigneur, vengez-le,

vengez-vous en ne permettant pas que votre ennemi règne plus longtemps sur cette terre arrosée du sang des martyrs.

La terre a bu leur sang, cette terre est à toi !
Que jamais de l'enfer la haine furieuse
N'y puisse renverser ta croix victorieuse,
Car ce sang t'a proclamé Roi !

Le soir de ce jour, j'arrivai chez mon confrère et voisin le Père B***. Tout ému, il me raconta ce que je viens d'écrire :

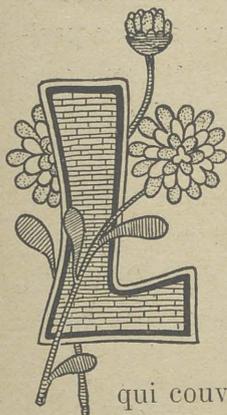
« Le bon Dieu a cueilli les roses et vous a laissé les lis, » lui dis-je.

Depuis, les enfants des martyrs sont venus, avec leur tante, demeurer à Xa-Doai, dans une pauvre paillotte que la Mission leur a fait construire, en attendant des temps meilleurs.

Florete, flores martyrum !



XI. — CULTES ET RELIGIONS



ES Actes des Apôtres racontent qu'en entrant à Athènes, saint Paul, tout émerveillé d'y voir un si grand nombre de temples, ne put s'empêcher d'en faire compliment aux membres de l'Aréopage : « Hommes d'Athènes, leur dit-il, je vois que vous êtes un peuple plein de religion. »

Le voyageur qui débarque en Annam, éprouve le même sentiment à la vue de la multitude incroyable de pagodes qui couvrent le pays ; et je gagerais que, si le sentiment religieux d'un pays s'appréciait au nombre des édifices du culte, les Annamites l'emporteraient, et de beaucoup, sur les Athéniens du temps de l'Apôtre.

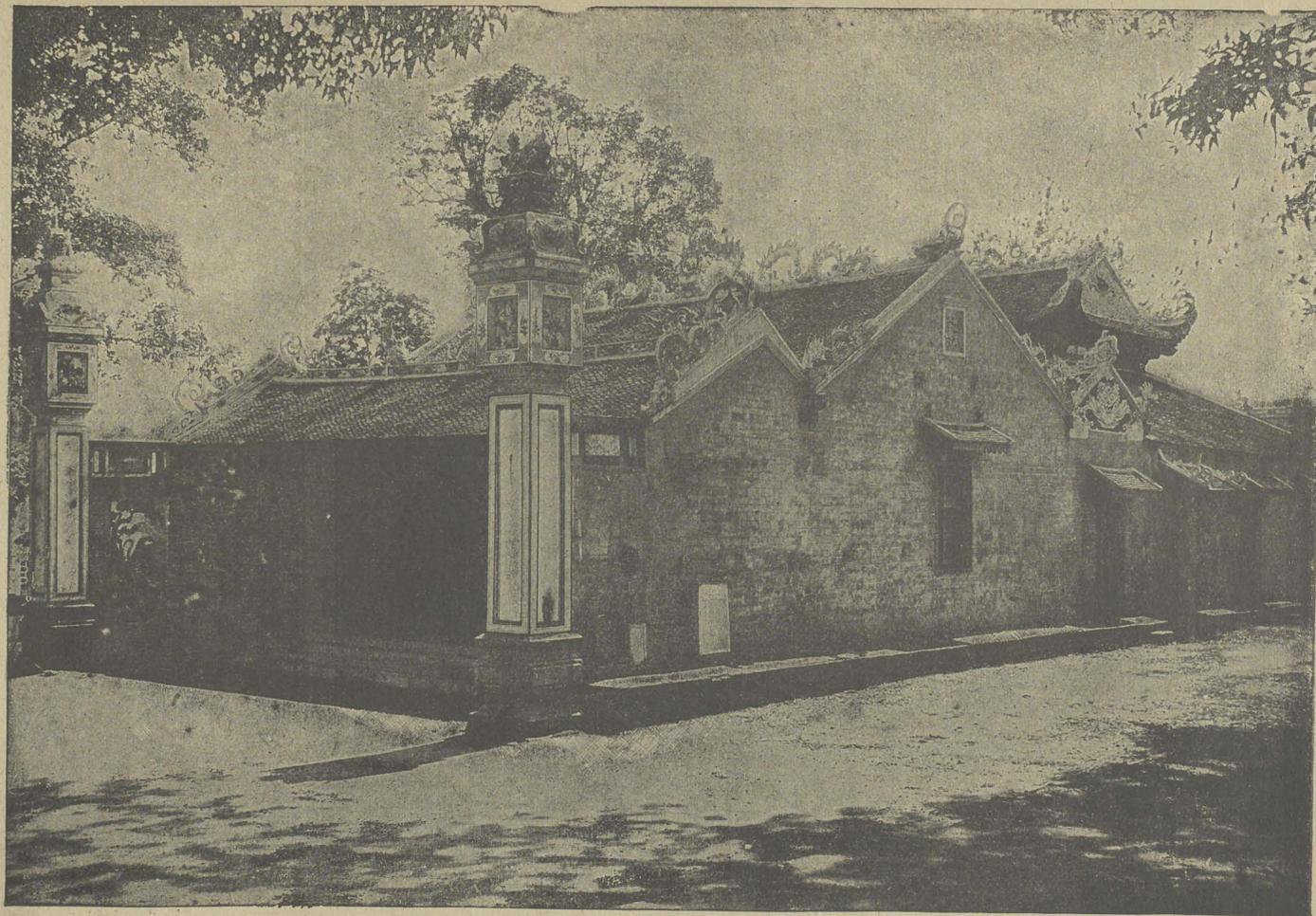
Chez eux, pas un village qui n'ait son temple, souvent même plusieurs ; dans les villes, il y en a un spécial où les grands mandarins vont, une fois le mois, offrir un sacrifice à l'esprit du roi ; les soldats ont le leur ; chaque corporation a le sien. Partout, dans les champs, comme au milieu des villes, sur le bord des fleuves, comme au sommet des montagnes, l'œil aperçoit de ces constructions de style bizarre, assez généralement entourées d'un gracieux bosquet, appelé lum, le *lucus* des latins. Par pitié pour le lecteur, je n'entreprendrai pas d'en faire la description, son imagination arriverait difficilement à se représenter cette suite incohérente d'édifices dans le goût chinois, ouvrant sur le côté, soutenu par une forêt de colonnes, au milieu desquels un meuble laqué, d'un rouge écarlate, sert d'autel pour les sacrifices ; et les tambours, et les mâts pour suspendre les drapeaux, et les trois degrés du *phan*, où s'asseyent, chacun à son rang, les notables du village, et les sentences en caractères chinois qui ornent les murs, et les sabres en bois doré, et les lances, et les pertuisanes, et les flamberges, pour faire peur aux mauvais génies. Pour y suppléer, j'invite le lecteur à se reporter aux gravures des pages 105 et 109.

Ces temples ont différents noms, selon l'idole qu'on y vénère et s'appellent *nhà-thành*, *chùa* ou *dền*. La *nhà-thành* est élevé en l'honneur de Confucius ; dans le *chùa*, on vénère Bouddha ; dans le *dền*, les Esprits. Confucius, Bouddha, les Esprits, tels sont les trois concurrents qui se disputent les suffrages des Annamites païens, dispute toute pacifique, il est vrai, où chacun reçoit les adorations de ses clients sans convoiter le moins du monde celles des autres ; Satan, qui s'appelle Légion, inscrit le tout à son actif et le compte est fait.

Ces divers cultes forment dans le cerveau des Annamites un amalgame qu'ils ne cherchent même pas à démêler, et auxquels ils ajoutent encore un grand nombre de superstitions, chacun selon sa fantaisie. Ne trouvez-vous pas que cela rappelle cet autre pays dont parle Bossuet, où « tout était dieu, excepté Dieu lui-même. »

N'est pas confucianiste qui le veut. Connaissez-vous les caractères chinois ? Avez-vous passé vingt ans de votre existence à manier le pinceau et à tracer sur le papier ces lignes bizarres tantôt idéographiques, tantôt phonétiques, le plus souvent simplement conventionnelles, et dont la connaissance vous crée lettré *ipso facto* ? Avez-vous surtout tenté la fortune des examens provinciaux ? Pouvez-vous orner votre chef du fameux bonnet tant convoité par les candidats ? Si oui, alors, ayez confiance, il y a espoir que Confucius agrée vos hommages et vous permette l'entrée de ses temples. Mais si l'humble condition de vos parents ne leur a pas permis de vous envoyer aux écoles, n'ayez pas la témérité de porter vos pas dans les temples du grand philosophe, vous seriez impitoyablement repoussé.

Sachez donc vous contenter du dieu que vous a donné la fortune ; et soyez, d'ailleurs, sans inquiétude ; cet hommage de vos cœurs que méprise l'orgueilleux philosophe chinois, Bouddha, plus modeste, sera très heureux de l'accepter. Car il n'a jamais repoussé personne, Bouddha, le dieu débonnaire par excellence. Ses adorateurs le connaissent bien et en prennent à leur aise avec lui ; c'est au point (j'ai vu le fait), que lorsqu'il se montre sourd à leurs prières, ils ne se gênent pas pour le mettre à la cangue, comme le plus vulgaire des brigands. J'ai même connu un mandarin, qui se vantait, en ma présence, d'avoir jeté sa statue



14

UNE PAGODE

à l'eau pour le punir d'une trop longue sécheresse. Un gamin de Paris ne pousserait pas plus loin l'impudence (1).

Les Esprits sont traités avec plus de déférence. C'est que les Esprits sont un don de la magnificence royale et leur manquer de respect serait en manquer à sa majesté elle-même et alors,

Rien que la mort serait capable
D'expié ce forfait.

C'est donc au roi, lequel a sans doute beaucoup d'esprits (au pluriel) qu'est réservé le privilège d'en faire la distribution par tout le royaume. Il faut voir avec quelle pompe chaque village reçoit celui que le monarque lui envoie, c'est-à-dire le bout de papier sur lequel sa majesté a écrit de sa main, le nom de tel ou tel génie, à sa guise. Clairons, tambours, musique en tête, drapeaux flottants, les notables s'avancent gravement... à reculons, les yeux modestement baissés et s'arrêtant de distance en distance, pour se prosterner devant le génie mystérieux qui se cache sous le sceau du pli royal.

Après tout, j'ai peut-être tort d'en rire ; cela prouve, en effet, combien le peuple annamite est foncièrement religieux, au sens large de ce mot. Il est vrai que tout cela prouve aussi combien il est indifférent sur la forme de la religion. Confucius, Bouddha, les Esprits, peu lui importe, pourvu qu'il ait à qui faire ses LAY (prosternations). Cela indique encore que ses convictions ne sont pas très profondes. Il est d'ailleurs le premier à en convenir et ne sait donner d'autre raison de sa croyance et de son culte que la coutume et la tradition des ancêtres. J'ai souvent rencontré des païens qui m'en ont fait l'aveu ; mais quand je les pressais de se convertir, c'était précisément derrière cette malencontreuse coutume

(1) Pour arrêter les pluies à l'époque des inondations, ils emploient un autre procédé. Pour apaiser les génies des eaux qu'ils supposent irrités contre les hommes, ils leur sacrifient des chiens qu'ils noient dans le fleuve ; c'est, du reste, un sacrifice qui coûte peu à leur bourse et à leur cœur, vu le grand nombre de ces animaux et le profond mépris dans lequel ils sont tenus. Je ne crois pas qu'il faille chercher d'autre raison du choix que l'on fait d'eux.

Tout cela serait risible, s'il n'était pas si triste de penser que des êtres intelligents créés pour connaître, aimer et servir Dieu, en sont arrivés à la pratique de pareilles absurdités.

qu'ils se retranchaient, comme derrière une forteresse inexpugnable. C'est qu'en Extrême-Orient, plus que partout au monde, la coutume a force de loi.

*
* *

Je n'ai pas l'intention de traiter *ex professo* la question des religions au pays d'Annam ; cependant on ne me pardonnerait pas de ne pas dire un mot, en passant, du culte des ancêtres, le plus grand obstacle, je crois, à la conversion des Annamites.

Le culte des ancêtres n'est pas, à proprement parler, une religion, mais seulement un ensemble de cérémonies, par lesquelles les païens rendent des honneurs aux morts. Il est basé sur le respect que les enfants doivent avoir pour leurs parents ; malheureusement cette idée, si belle dans son principe, les Annamites l'exagèrent au point de l'exprimer par un véritable culte superstitieux. C'est ainsi que, deux fois l'an, au premier et au cinquième mois, chaque famille se réunit chez son chef qui remplit les fonctions de prêtre et offre, au nom de tous, un festin aux ancêtres, en suivant un cérémonial toujours ponctuellement observé. Toute la famille, rangée en demi-cercle de chaque côté de son chef, devant la tablette où sont censées résider les âmes des ancêtres, fait en commun deux prosternations. Après quoi, le chef de famille offre le vin, puis le riz, les viandes et le thé.

Assez souvent la fête se termine par le chant d'un hymne composé en l'honneur des défunts. Enfin on se retire et chacun va prendre sa part du festin préparé pour les ancêtres et que ces bons parents ont bien voulu laisser à leurs pieux enfants.

Je n'en finirais pas si je voulais décrire par le menu les cérémonies que l'on doit observer dans les funérailles. La seule traduction du *Rituel domestique des funérailles en Annam* forme un volume in-octavo de 50 pages.

Ce respect outré, ces honneurs excessifs rendus à leurs morts, ont été, à une époque, un grand obstacle à la conversion des Annamites. Aujourd'hui que la religion catholique est mieux connue, les païens ont pu s'apercevoir que, pas plus qu'eux, nous n'oublions nos morts ; que

même nous sommes plus qu'eux soucieux de leur sort, puisque, comme j'entendais un jour mon catéchiste le dire à un vieux païen — « au lieu de leur offrir deux fois l'an un festin qu'ils ne peuvent manger, nous prions pour eux chaque jour. »

Aussi cet obstacle n'est plus aujourd'hui aussi considérable qu'il l'a été, et il tend à disparaître de plus en plus.

Le grand obstacle à la conversion des Annamites, c'est l'apathie, l'indifférence pour tout ce qui concerne l'au delà ; aussi, avant qu'un Annamite se décide à abandonner ses coutumes pour se faire chrétien, il faut presque toujours un ressort plus puissant que celui de la vérité connue.

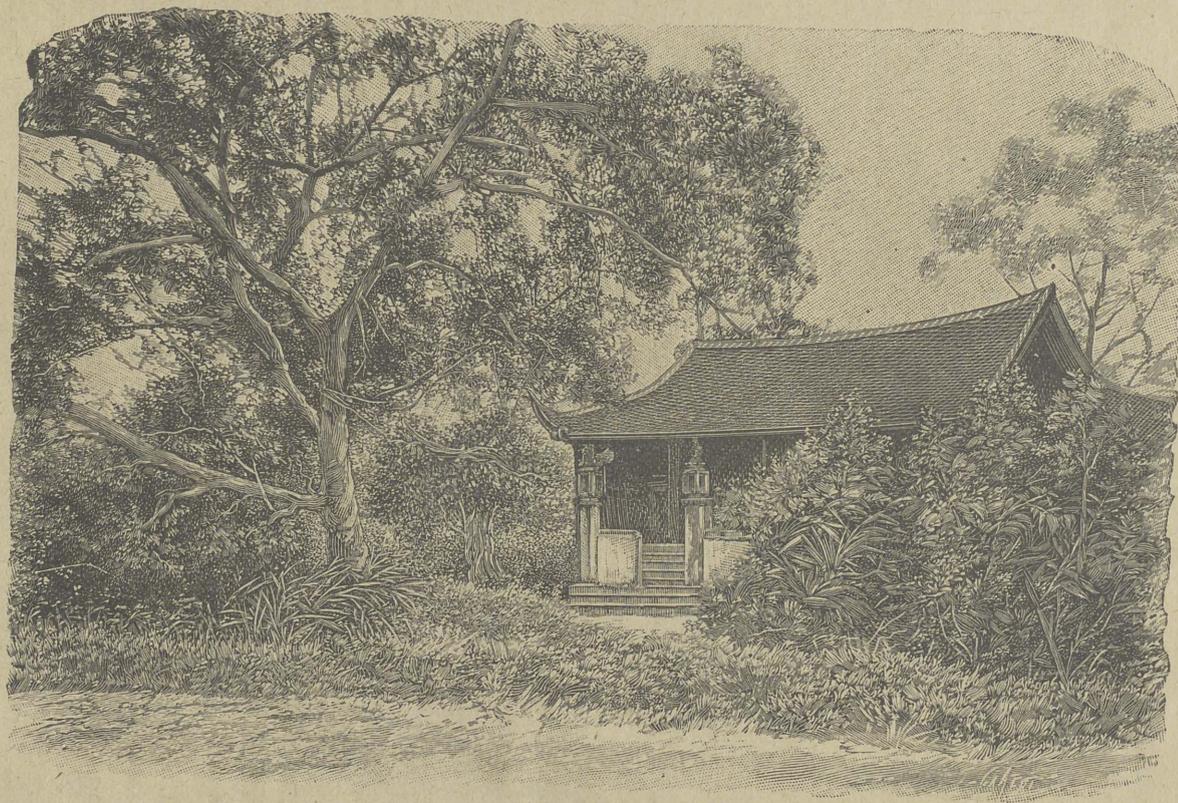
Je m'empresse d'ajouter que ces ressorts ne manquent pas ; ce sont tantôt les pirates qui mettent les villages à contribution ; tantôt les mandarins qui pressurent le peuple ; tantôt c'est la disette qui réduit à la dernière misère un grand nombre des habitants ; etc., etc.

Je lisais dernièrement, dans un journal de Paris, le récit navrant d'un malheureux ouvrier mort de faim à Corbeil :

« Un homme mort de faim ! s'écrie le journal, c'est là une chose tellement horrible, que nous avons voulu faire sur le fait une enquête approfondie. »

Si ces messieurs de la presse parisienne vivaient comme nous au milieu des Annamites, ils continueraient, sans doute, à trouver horrible le fait d'un homme mort de faim, mais ils ne le trouveraient certainement pas invraisemblable ; et s'ils voulaient faire sur chaque Annamite mort de faim une enquête approfondie, ils auraient de la besogne. Hélas ! de tels cas ne sont pas rares ici, ils sont même fréquents. Cette misère tient à plusieurs causes dont l'étude ne manquerait pas d'offrir quelque intérêt, mais m'entraînerait un peu loin et ne résoudrait point la question. Aussi, je passe outre.

Dans ces conjonctures, les pauvres gens ont souvent recours à nous, et il est bien rare que l'aumône corporelle, quand nous pouvons la leur faire, n'ait pas un contre-coup sur l'âme de ces malheureux. Notre Seigneur, qui a voulu que la charité fût le signe auquel on reconnût ses disciples, a mis en elle une vertu à laquelle les païens eux-mêmes ne savent



UNE PAGODE

pas résister. Les Annamites pauvres, vivant de privations bien plus encore que de riz, apprécient particulièrement le bienfait de l'aumône, et s'en montrent reconnaissants en demandant presque toujours à se convertir. Dans leur gros bon sens, ils estiment qu'une religion qui inspire la charité, la compassion pour les humbles, les petits, les déguenillés, doit être la vraie, et l'embrassent.

Je me souviens d'un ménage qui m'arriva un jour, au grand complet : père, mère et quatre enfants. Ces gens, jeunes encore, mais endettés et réduits à la misère, voulaient me *vendre* ces quatre petits. La mère pleurait ; le père paraissait atterré ; mais il fallait en passer par là ou se résigner à les voir mourir de faim les uns après les autres.

Ces malheureux me faisaient pitié. Je leur proposai de se fixer dans mon village et je promis de m'occuper d'eux. De braves chrétiens qui travaillaient à des salines, leur donnèrent une place au logis et les employèrent comme manœuvres. Je payai leurs dettes ; le croirait-on ? elles s'élevaient à 35 ligatures (environ 15 francs). Il n'en fallut pas davantage pour me gagner leur cœur ; dès le lendemain, ils étudiaient les prières et, quelques mois après, venaient me demander le baptême. Il y a de cela bientôt dix ans, je venais d'arriver en mission. Aujourd'hui, cette famille a pu acquérir une modeste aisance, et, ce qui vaut bien mieux, continue de pratiquer la religion avec une ferveur que l'on ne rencontre pas souvent, même chez les chrétiens de vieille date.

C'est qu'en effet, et ce point est digne de remarque, cette indifférence sur la forme de religion, cette inconstance dans leurs croyances que l'on rencontre chez les Annamites païens, le saint baptême les transforme chez les néophytes en de profondes convictions dont les Actes des Martyrs de l'Église d'Annam sont un éclatant témoignage. Confucianiste ou bouddhiste ou adorateur des Génies, est-il étonnant que l'Annamite soit aussi indifférent quant au choix de telle ou telle religion, aucune d'elle ne le satisfaisant ? Non, évidemment ; on n'aime pas à porter une chaussure qui vous blesse, et l'on est toujours prêt à changer un habit qui ne vous va pas, contre un autre fait à votre taille. Il en est tout autrement du catholicisme avec sa morale si pure, ses dogmes si consolants, ses cérémonies si imposantes. Aussi ce que ni le confucianisme, ni le

bouddhisme ni le culte des Esprits, n'ont pu obtenir de l'Annamite, la religion chrétienne l'obtient ; elle fixe son cœur, donne de la fermeté à ses convictions et quelquefois même en fait un héroïque confesseur de la foi,

O testimonium animæ naturaliter christianæ !

dirait Tertullien.

*
* *

Je veux, pour la consolation des âmes chrétiennes, rappeler ici les progrès de la foi en Annam pendant ces dernières années. Les amis de l'Œuvre de la Propagation de la Foi seront heureux de constater que les sacrifices qu'ils s'imposent sont loin, grâce à Dieu, de demeurer stériles.

C'est un fait très généralement admis par les historiens que le christianisme fut prêché en Chine dès les temps apostoliques, sinon par saint Thomas lui-même, comme certains le prétendent, du moins par ses disciples.

Vers le ^{vi}e siècle, il y avait des chrétiens en Chine, comme le témoigne une inscription découverte à Si-ngan-fou. Plus tard, au moyen âge, des religieux de saint François établirent un archevêché à Péking avec un certain nombre d'évêchés suffragants.

Vers cette époque, l'Annam était tributaire de la Chine et envoyait chaque année une ambassade porter le tribut de son roi au Fils du ciel. Les Annamites eurent-ils, à cette occasion, connaissance de la doctrine chrétienne ? Il est probable qu'ils en entendirent au moins parler ; toutefois, il n'existe aucun témoignage, que je sache, qui puisse l'établir. En tout cas, il semble bien certain que la religion chrétienne ne fit pas son entrée dans l'Annam avant le ^{xvi}e siècle.

Ce n'est que vers cette époque que les premiers missionnaires pénétrèrent dans ce pays et arborèrent le drapeau du Christ en pleine cité de Satan. Depuis, chaque jour fut un combat ; chaque combat une victoire. Plus d'un versa de son sang ; plusieurs, les privilégiés, restèrent sur le champ de bataille ; mais enfin le camp des chrétiens se fortifiait chaque jour ; chaque jour la cité de Dieu était obligée de dilater ses murailles pour recevoir les nouveaux habitants qui se pressaient dans son enceinte.

Après trois siècles de travaux, de luttes et de souffrances de toutes sortes, l'Église d'Annam est fière de ses 855 000 chrétiens, répartis en 10 missions ou vicariats apostoliques.

Le Tonkin septentrional	28 000 chrétiens
Le Tonkin oriental	50 000 »
Le Tonkin central	200 000 »
Le Haut Tonkin.	19 000 »
Le Tonkin occidental	141 000 »
Le Tonkin maritime	70 000 »
Le Tonkin méridional.	120 000 »
La Cochinchine septentrionale	60 000 »
La Cochinchine orientale	72 000 »
La Cochinchine occidentale	64 000 »
Le Cambodge	31 000 »

Environ 280 missionnaires y travaillent sous la direction de 11 évêques ; ils sont aidés par plus de 300 prêtres indigènes. La plupart des missionnaires européens appartiennent à la Société des Missions Étrangères de Paris. Une cinquantaine de Dominicains espagnols de la province de Manille desservent une partie du Tonkin. Ces excellents religieux, appelés par les premiers évêques de la Société des Missions Étrangères, il y a plus de deux cents ans, y ont toujours travaillé, depuis, avec beaucoup de fruits ; ils sont chargés des trois vicariats apostoliques du Tonkin oriental, du Tonkin septentrional et du Tonkin central.

Chaque vicariat apostolique a un grand et un petit séminaire, et un certain nombre de communautés de Religieuses. Plusieurs missionnaires remplissent les fonctions d'aumôniers militaires ; de sorte, que tout compte fait, y compris le contingent considérable que fournissent les malades, c'est à grand'peine s'il reste 180 missionnaires, en activité de service, aidés des prêtres indigènes, pour environ 855 000 chrétiens et 28 000 000 de païens.

Il serait injuste de passer sous silence le concours précieux qu'apportent encore aux missionnaires les catéchistes indigènes.

Les premiers évêques de la Société des Missions Étrangères avaient

senti le besoin d'un personnel qui suppléât à l'insuffisance de leur nombre. A cet effet, il fut décidé que chaque presbytère élèverait un certain nombre d'enfants choisis parmi les meilleures familles chrétiennes, et destinés à être envoyés au Petit Séminaire.

Sortis de là, leurs études terminées, ces jeunes gens sont mis au service d'un prêtre européen ou indigène qui les emploie, selon les besoins, à l'instruction des catéchumènes ou à la surveillance des fidèles.

Chaque année, ils se réunissent au chef-lieu de la Mission pour faire, en commun, leur retraite et passer leurs examens. Au bout de trois ans, si leurs Supérieurs sont contents d'eux et si leurs examens ont été satisfaisants, on leur délivre leur diplôme de catéchistes. Enfin, après trois ou quatre autres années, c'est-à-dire après six ou sept ans de probation, ils sont susceptibles d'être appelés au Grand Séminaire, en récompense de leur bonne conduite et des services qu'ils ont rendus à l'Église.

Un dévouement à toute épreuve, une docilité absolue, une endurance remarquable malgré une santé souvent chétive, telles sont les qualités communes à la grande majorité de ces auxiliaires précieux dont un évêque du Tonkin, bon juge en la matière, a écrit « qu'ils sont, sous la direction des missionnaires, la cheville ouvrière de tout le bien qui se fait dans la mission. »

Grâce à eux et aux enfants qui y sont élevés aux frais de la manse commune, le presbytère annamite est vivant, gai, animé, quelquefois même un peu trop. On y chante des cantiques appris au Collège, on y joue, on y étudie, on y prie en commun.

Un des catéchistes y cumule les fonctions de majordome et celles d'instituteur des petits élèves : c'est lui qui leur enseigne les prières, leur explique le catéchisme, leur apprend à lire le latin et à écrire l'annamite en se servant de nos caractères ; en un mot, les prépare à entrer au Petit Séminaire. Il leur donne même quelques notions élémentaires de plain-chant et les exerce à monter la gamme ; mais s'il m'était permis de formuler, en passant, un vœu sur ce point, ce serait de leur voir enlever cette dernière attribution ; pour être franc, j'avoue que ce n'est même que pour avoir occasion de faire cette observation que je note ce détail de leur charge ; ils n'ont pas la voix assez juste pour exercer les

fonctions de maître de chant et ne font que perpétuer des fautes très difficiles, ensuite, à corriger : il vaudrait mieux laisser aux professeurs européens le soin de former eux-mêmes leurs élèves au chant.

Mais, passons !

Tel est donc, dans son ensemble, le spectacle qu'offre cette belle Église d'Annam, si riche d'espérances.

De 1890 à 1900, la population chrétienne a augmenté de 200 000 fidèles environ, malgré les tracasseries et même les persécutions violentes auxquelles sont presque toujours en butte nos néophytes, soit de la part des mandarins, soit de la part des païens.

C'est dire avec quel empressement ce peuple se jetterait dans les bras de l'Église et, partant, de la France — pour lui c'est une seule et même chose — si nos gouverneurs et résidents voulaient favoriser ce mouvement, ne serait-ce qu'en veillant attentivement à ce que justice leur soit toujours rendue.

Ah ! si les Anglais avaient entre leurs mains la force morale dont dispose la France dans la personne de ses missionnaires, eux qui paient des mercenaires pour porter, avec le protestantisme, l'influence britannique par le monde ; s'ils avaient à leur disposition cette armée d'hommes qui mettent sans doute Dieu avant tout, mais la patrie immédiatement après ! ce qui, du reste, n'a absolument aucune importance, puisque, pour les Orientaux, la question de nationalité, je le répète, s'identifie avec la question religieuse ! Mais j'aurais mauvaise grâce à faire l'éloge d'un corps auquel j'ai l'honneur d'appartenir. Un ancien administrateur de notre colonie de Cochinchine va nous dire ce qu'il pense de cette question : je livre ses paroles à la méditation des représentants de la France en Indo-Chine.

« Il n'est plus aujourd'hui de puissance coloniale qui songe à dédaigner l'appoint d'une force morale aussi disciplinée et très susceptible d'être dirigée. Il n'est plus d'autorité sérieuse en matière de colonisation qui songe à contester l'utilité de ces *Religieux* (lisez *prêtres*) ; ils offrent une supériorité incomparable sur tous les autres agents ; à peu de frais ils accomplissent des œuvres colossales...

« En Indo-Chine, leurs services sont si évidents qu'on peut avancer

comme un axiome que, dans ce pays, le patriotisme se juge à la saine appréciation de leurs services...

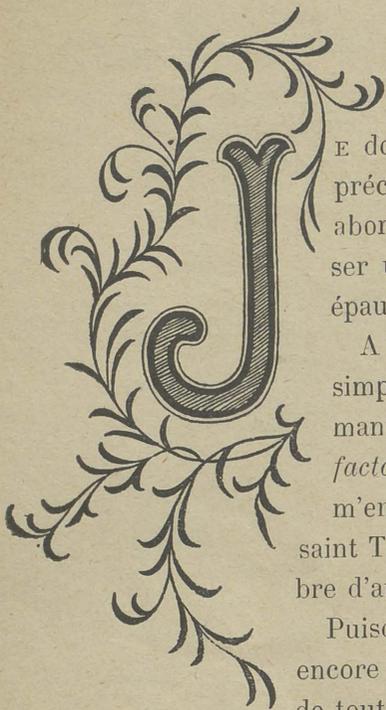
« A moins d'événements graves, le nombre des catholiques atteindra le million dans peu d'années; sans ambages, nous dirons que nous souhaitons ce résultat, et nous ajouterons qu'on ne pourrait former de souhait plus patriotique. Trois millions de catholiques rendraient toute insurrection impossible en Indo-Chine. Si jamais le Tonkin était catholique en majorité, la Chine reculerait avec terreur...

« Dès maintenant, sans les missions, notre domination en Indo-Chine exigerait certainement 10 000 soldats de plus et dans vingt ans, 20 000, peut-être. »

(AYMONIER. — Extrait de la *Revue scientifique*.)



XII. — LE DIABLE EN ANNAM



JE dois, avant d'entamer ce chapitre, me munir d'une précaution oratoire. On est tellement habitué, dès qu'on aborde ces sortes de sujets, à voir les esprits forts esquiver un sourire railleur, hocher la tête ou hausser les épaules !

A leur aise ! Pour moi, je l'avoue ingénument, j'ai la simplicité de croire : 1^o à l'existence des démons ; 2^o aux manifestations diaboliques. Me voilà donc rangé *ipso facto* dans la catégorie des esprits faibles. Tant pis ! je m'en console en pensant que j'y suis en compagnie de saint Thomas d'Aquin, de Bossuet, de Pascal, et de nombre d'autres pauvres gens, simples et crédules comme eux.

Puisque j'en suis à faire ma profession de foi, je dois encore un aveu. Quand des milliers d'individus de tout âge, de tout sexe et de toute condition, n'ayant aucun intérêt à tromper, viennent me dire qu'ils ont vu ceci, entendu cela ; lorsque, contrôlant leurs dires, je les trouve en tout semblables aux récits de voyageurs qui ont passé par là cent ans auparavant, à ceux de missionnaires, par exemple, qui ont vécu dans ce pays pendant un demi-siècle, et ont été témoin des mêmes prodiges, je confesse en toute simplicité que cet ensemble de preuves ne laisse pas que de m'émouvoir ; car il me paraît fournir un critérium de certitude suffisant pour qu'on puisse y croire sans être taxés de crédulité.

« Cela est impossible, donc cela n'est pas, me disait un jour certain Monsieur en prenant une pose de philosophe.

— Cela est, donc cela est possible, mon bon monsieur : *ab actu ad posse valet consecutio* ; » lui répondis-je sur le même ton.

Dans les pays catholiques ou même simplement chrétiens, les manifestations diaboliques ne sortent guère de certains milieux. Dans les

pays païens, le démon a moins de retenue. Aussi bien, pourquoi se gênerait-il ? Il est chez lui, maître et seigneur de céans.

Fils de chrétiens, le baptême nous fait enfants de DIEU dès le jour de notre naissance, et il faut, dès lors, un acte positif de la volonté pour passer de la qualité d'enfants de Dieu à la condition d'esclaves de Satan. Le païen, au contraire, naît et vit sous la domination du démon qui, de ce fait, a certains droits sur lui, tant qu'il ne s'est pas, par un acte positif, soustrait à son pouvoir.

En outre, les emblèmes religieux, croix, statues, qui décorent nos carrefours, l'usage des sacramentaux, de l'eau bénite en particulier, la présence réelle de Notre-Seigneur au Saint-Sacrement, autant d'obstacles à son action en pays catholiques, qui n'existent presque pas en pays de missions.

Aussi, les manifestations diaboliques, les cas de possession et d'obsession, les pratiques de sorcellerie, l'usage des philtres et des amulettes, sont-ils choses quotidiennes chez les païens. J'en ai été quelquefois le témoin ; d'autres fois, beaucoup plus souvent, j'en ai entendu le récit de la bouche de témoins oculaires dont je ne doute pas plus que de moi-même.

Naturellement le plus souvent, c'est la pagode que le diable choisit pour théâtre de ses exploits ; généralement il ne se manifeste que sur la demande de ses adorateurs.

Je raconterai ici un fait qui s'est passé en 1890. J'habitais, à cette époque, Van-Phân, sur les bords de la mer, dans la préfecture de Phu-Dien. La partie païenne du village, de beaucoup la plus nombreuse puisque les païens y sont environ 3 000, tandis que les chrétiens ne dépassent pas 500 — avait un temple au milieu de la chrétienté, à quarante pas de ma porte. Jamais nous n'avions pu les décider à nous le vendre.

Certain jour de fête, pendant un sacrifice au démon, les notables prièrent l'esprit de s'emparer de l'un d'entre eux, assis à cet effet sur une natte devant l'autel. Je ne saurais dire si, pour ces sortes d'évocations, il existe une formule rituelle ; je crois plutôt que, les prosternations terminées, le sacrificateur exprime au démon le désir des assis-

tants. Il paraît que l'Esprit était de bonne composition ce jour-là ; car la demande était à peine formulée, que l'individu désigné était levé de terre sans qu'aucune force apparente le soutint, et se promenait à travers les airs comme un flocon moelleux qu'une brise légère agiterait doucement.

Les païens sont dans l'admiration ; ils se prosternent à plusieurs reprises ; puis l'un d'eux, s'enhardissant, ose hasarder d'une voix chevrottante d'émotion :

« O grand et puissant esprit que nous adorons, qui que tu sois, daigne nous dire ton nom, afin que nous sachions à qui nous adressons nos hommages. »

La réponse ne se fit pas attendre :

« Je suis le *thang bo*. »

Chacun alors de tomber sur le possédé à grands coups de bâtons. Un vieux païen de mes connaissances se faisait remarquer par son zèle à bâtonner le malheureux.

« Autant je t'ai fait de prosternations, autant de coups tu recevras, misérable ! »

Et vlan ! vlan ! les coups pleuvaient drus comme grêle sur le dos du pauvre diable (c'est le cas de le dire) qui geignait comme s'il eût voulu rendre l'âme. Qu'importe ? pensaient les notables, c'est le *thang bo* qui reçoit tout. Et pif ! paf ! les coups de triques tombaient toujours sans trêve ni merci.

« Ah ! tu es le *thang bo* ! nous allons t'apprendre à vivre !.... Ah ! oui dà ! »

Il faut vous dire que le dit *thang bo* est l'esprit malfaisant par excellence, celui qui brûle les maisons, tord le cou aux poules la nuit, incendie les moissons, etc.

Les faits de cette nature sont fréquents ; ils ont même un nom dans la liturgie païenne, cela s'appelle *caù dong*.

Au iv^e siècle, Lactance, je crois, écrivait que « les démons craignent les justes, c'est-à-dire les adorateurs de Dieu ; et qu'adjurés en son nom, ils sont flagellés par ces paroles comme avec des verges. »

Les gamins annamites ne l'ignorent pas ; et c'est une de leurs espiè-

gleries lorsqu'ils apprennent que les païens doivent évoquer le démon, d'aller se cacher derrière la pagode et d'y réciter le chapelet avec une ferveur à rendre jaloux les chérubins. Et alors ? Alors le diable refuse de venir. Les païens ont beau multiplier leurs prosternations et leurs prières, rien n'y fait.

A la fin, plus de doute pour personne ; il doit y avoir des chrétiens dans les environs du temple. Quelqu'un sort alors, armé d'un rotin ; mais les gamins sont aux aguets et se sauvent ; puis, l'homme et le rotin rentrés, reviennent. Et la manœuvre continue jusqu'à ce qu'un des deux partis s'avoue vaincu.

J'ai entendu vingt fois des hommes très dignes de foi, excellents chrétiens, me raconter que, dans leur enfance, ils s'étaient rendus coupables de cette espièglerie.

Du reste, point n'est besoin d'y mettre de malice ; la seule présence de chrétiens, se trouvant là par hasard, suffit souvent pour empêcher le démon de venir : témoin le fait suivant qui m'a été raconté par un missionnaire.

A l'époque des massacres de 1874, la petite chrétienté de Ke-Quit, de la sous-préfecture de Huong-Son, province de Ha-Tinh, s'était cachée dans les montagnes pour fuir la persécution. Les malheureux se tenaient blottis dans une caverne à une centaine de mètres d'un petit temple, où les païens du voisinage venaient, deux fois le mois, offrir leurs sacrifices. Ils s'avisèrent un jour de faire le *caù-dong* : peine perdue ! On revient à la charge, on prie le démon, on le supplie, tant et si bien qu'il déclare à la fin, par la bouche du medium, qu'il ne pourrait venir tant que les chrétiens cachés dans telle caverne — il désigna l'endroit — y resteraient.

Les païens alors se rendirent au lieu indiqué avec un présent de bananes et de noix d'arèque, et prièrent les chrétiens de s'éloigner un peu ; puis ils revinrent à la pagode où le diable, débarrassé du voisinage de ses ennemis, entra dans son sujet sans sourciller.

Je trouve (1), dans une lettre écrite en 1828 par un évêque dont la

(1) *Annales de la Propagation de la foi*, volume XI, page 331.

mémoire est encore en vénération parmi les chrétiens du Tonkin, Mgr Masson, le récit d'un fait du même genre. Il achèvera, je pense, de donner une idée de ces sortes d'opérations diaboliques :

« Lorsqu'il y a quelque affaire importante, on consulte le démon d'une manière solennelle. Voici comment se fait la consultation. Tout le village s'assemble dans la pagode pour prier le démon de vouloir bien entrer dans le corps d'un des assistants, et de répondre aux questions qu'ils ont à lui proposer. Alors celui que le village a choisi, s'assied sur une natte par terre, faisant des contorsions épouvantables, grinçant des dents, ayant les yeux enflammés, la bouche écumante, les cheveux hérissés, tel à peu près que Virgile dépeint la Sybille de Cumes. Ces préludes durent jusqu'à l'arrivée du démon, qui souvent se fait attendre plusieurs heures ; mais à peine est-il entré dans le corps de l'élu, que les fureurs de celui-ci augmentent ; il s'élançe d'un seul bond sur un siège élevé qui lui est préparé d'avance ; ce qui, dit-on, surpasse évidemment les forces de la nature. Tout le monde à l'instant se prosterne pour saluer le démon, qui rend alors ses oracles d'un ton emphatique, d'un style coupé et souvent très obscur.

« Dernièrement, les mandarins firent une levée considérable pour porter du riz aux troupes qui se trouvaient sur les confins du royaume de Laos. Comme ce pays est extrêmement malsain, les hommes désignés pour le transport craignaient d'y périr, et la désolation était générale. Un village de ma connaissance fut notamment obligé de fournir pour son contingent quatorze hommes, dont douze païens et deux chrétiens. Après leur départ, les autres habitants résolurent de consulter le démon. Il répondit que, sur les quatorze partis, il n'en reconnaissait pour siens que douze et promettait de les ramener sains et saufs ; quant aux deux autres il ne s'en mêlait pas. Les femmes des deux chrétiens vinrent me raconter l'aventure et me prier de dire une messe pour leurs maris ; elles s'amusèrent beaucoup de ce que le diable n'avait pas voulu les prendre sous sa protection. J'attendais avec impatience le résultat de cette affaire, lorsque les mandarins, après deux journées de marche seulement, renvoyèrent chez eux les membres de l'expédition ; tous rentrèrent sains et saufs, et la prédiction fut ainsi vérifiée.

« Un jour, un chrétien, s'étant caché parmi les païens dans une de ces cérémonies, l'oracle resta muet, et dit seulement qu'il y avait là des profanes qui l'empêchaient de parler. »

J'ai été heureux de citer en entier ce récit d'un homme qui a laissé une réputation de sagesse, de modération, de prudence, dont j'ai souvent entendu nos vieux prêtres indigènes et les chrétiens qui l'ont connu faire le plus grand éloge.

*
* * *

Un autre phénomène beaucoup plus rare, mais qui, lui aussi, est de notoriété publique, puisque la langue annamite a un mot spécial pour désigner ceux qui en sont l'objet, c'est celui d'enfants ayant à peine l'âge de raison et qui, en fait de science des caractères chinois, en remonteraient aux premiers lettrés du royaume.

Ces êtres extraordinaires sont appelés *Trang* ; ils ont, cela est évident, la science infuse ; car l'étude des caractères chinois demande, au minimum, plusieurs années de travail ; dix ans suffiraient à peine à l'acquisition des connaissances requises pour le simple grade de bachelier. En dehors de là, les *Trang* n'ont rien qui les distingue de leurs petits camarades.

Voici ce qu'écrivait de l'un d'eux, à la date du 17 octobre 1830, un missionnaire du Tonkin, M. Marette :

« Voici un fait singulier et qui se passe actuellement assez près de ma résidence. Un enfant de cinq ans, né de pauvres païens, attire l'attention de tout le monde ; sans étude, il sait les caractères chinois mieux que les plus fameux lettrés. On accourt de toutes parts pour l'interroger sur différentes choses secrètes. Rien dans ses manières ne le distingue des autres jeunes Annamites. S'il explique quelque livre, c'est avec les manières enfantines. Il aime à s'amuser avec les enfants de son âge. Ses parents eux-mêmes ignorent la cause de cette opération merveilleuse. L'an passé, il ne faisait point encore paraître ces connaissances extraordinaires. Un de nos élèves latinistes lui a présenté un billet en latin dont la conclusion était : « *Satanas es tu ?* » Arrivé à cet endroit, l'enfant a déchiré le papier. Je ne crois pas possible d'expliquer ce fait singulier

autrement que par l'opération du démon ; néanmoins, vu le jeune âge du sujet, on ne peut supposer de pacte avec Satan.

Il est à remarquer que ces individus sont toujours des enfants ; on les dit d'un orgueil insupportable. Devant les grands mandarins mêmes, ils s'arrogent les premières places, au point qu'un jour, le roi, offensé de l'insolence d'un *Trang*, voulut le tuer ; mais un de ses ministres intercédait en faveur de l'enfant et obtint sa grâce.

Que deviennent ces êtres extraordinaires ? Ils disparaissent bientôt, soit que le gouvernement s'en défasse par crainte qu'ils ne nuisent à l'État, soit qu'ils meurent promptement (1). »

« Quand ils ont tant d'esprit, les enfants vivent peu ! »

*
* * *

Eh ! Messieurs de l'Ecole positiviste, je serais curieux de vous entendre expliquer ces faits.

« Hystérie, hypnotisme ; qui sait ? hallucination peut-être. »

Hum ! Hallucinés à cinq ans ! En voilà un qui s'y prend de bonne heure ; de trop bonne heure pour que j'y croie. Et puis l'hallucination n'explique pas du tout la science infuse chez un enfant.

« Vos *Trang* et vos prétendus *médiums* ne sont que des hystériques qui ont été suggestionnés. »

Suggestionnés par qui ? par des paysans aussi ignorants qu'eux ? Mais alors comment leur ont-ils infusé une science qu'ils n'avaient pas eux-mêmes ? *Nemo dat quod non habet*. J'aimerais à savoir comment un pauvre Annamite peut faire passer dans un enfant de cinq ans la connaissance du latin dont lui-même ignore jusqu'à l'existence. Et ces promenades aériennes, sans soutien apparent ?

« Illusion, illusion que tout cela ! »

Illusionnés ces centaines, ces milliers d'individus, dispersés d'un bout à l'autre de l'Annam, qui croient voir et qui ne voient point, qui croient entendre et qui n'entendent rien ! Autant dire que la vie elle-même est une illusion alors.

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, volume XXVII, p. 353.

J'ai essayé, moi aussi, de me faire une opinion sur ces phénomènes ; et je me suis adressé à un vieux livre, composé par un vieil auteur, et revu depuis, de siècle en siècle, avec grand soin par des personnages regardés généralement comme sérieux. Or, voici ce que j'y ai lu :

« Parler une langue inconnue en faisant usage de plusieurs mots de cette langue, ou comprendre celui qui la parle ; découvrir les choses éloignées et occultes ; faire montre de forces qui dépassent les forces naturelles de l'âge ou de la condition... sont des signes de possession diaboliques (1). »

Et, ma foi, je m'en tiens là, en attendant mieux.

*
* *

Qu'on me permette de citer encore le fait suivant, datant de 1887, si j'ai bonne mémoire.

« Quand les cochons auront la tête rasée et les poules les ailes coupées, alors viendra notre roi. »

Ce dicton populaire circulait depuis un certain temps dans le pays sans que personne s'en émût, lorsqu'un beau jour, dans un village du nord du Tonkin, on s'aperçoit que toutes les poules ont eu les ailes coupées pendant la nuit. On s'assemble, on s'interroge ; partout, poules et poulets n'ont plus d'ailes. Qui a fait le coup ? *Chi lo sa ?* mais enfin le fait est là, toutes les commères en témoignent à l'envi.

Mais voici bien autre chose : on annonce que tout ce qu'il y a de cochons dans la localité a subi une opération non moins singulière : ils ont eu la tête rasée.

Dans la journée, on apprend que les villages voisins à plusieurs lieues à la ronde sont dans le même cas. La nuit suivante, ce fléau bizarre gagne le pays en allant du nord au sud. Le lendemain, le surlendemain, il s'étend encore et finit par englober tout le royaume ; en moins de trois mois, presque tout ce qu'il y avait de poules et de cochons dans l'Annam et le Tonkin y avait passé.

J'ai demandé des détails ; je n'ai pu recueillir que celui-ci : à un

(1) Rituel romain.

moment de la nuit, les chiens se mettaient à aboyer furieusement ; vite les gens sautaient à bas du lit, prenaient une trique, couraient à la porcherie ou au poulailler et trouvaient... que les habitants des dits lieux avaient subi la singulière toilette décrite plus haut.

C'était le cas ou jamais d'interroger le démon. On n'y manqua pas. Il répondit que désormais ces animaux lui appartenaient en propre, et que quiconque en mangerait, mourrait dans trois mois et dix jours, ni plus ni moins ; et refusa de s'expliquer davantage. Telle fut, du moins, la réponse qu'il donna dans la sous-préfecture de Huong-Son, province de Ha-tinh. Je ne saurais dire si elle fut la même par tout le royaume.

Je connais certain village qui, dans la crainte que quelque étourdi ne s'exposât à une mort certaine en enfreignant la défense, construisit un radeau et y embarqua tout ce qu'il y avait de poules, coqs et chapons dans la localité ; puis on laissa les volatiles s'en aller à l'aventure. Ailleurs, on les vendait deux ou trois sous la douzaine ; quelquefois même on vous suppliait de les prendre pour rien.

Les chrétiens seuls osaient affronter les colères diaboliques ; du reste, pas de difficulté pour eux ; les païens eux-mêmes reconnaissent qu'en pareil cas ils ne courent aucun risque et que le démon ne peut rien contre eux. Ils en profitèrent, les gaillards ; et ce qu'ils engloutirent de poulets rôtis pendant ces quelques mois est inimaginable.

Pour pouvoir vendre leur viande, les bouchers, qui ont l'habitude de faire griller les cochons après les avoir tués, étaient obligés de s'en abstenir ; si l'on n'avait pas vu les poils de la bête, bien peu de personnes auraient osé en acheter.

Cependant, peu à peu, la première frayeur passée, les plus hardis se hasardèrent, d'autres les imitèrent ; d'aucuns riaient ; les fervents disaient : rira bien qui rira le dernier. Puis le terme fatal arriva, puis il passa ; ceux qui avaient fait de si bons diners avec les poulets du diable ne s'en portaient que mieux.

Des prêtres des missions voisines ont été témoins de faits semblables.

Il y a une douzaine d'années, un phénomène extraordinaire se produisit d'un bout à l'autre du royaume. Chaque soir, à la tombée de la nuit, on entendait dans les airs comme le bruit d'une armée en marche, sui-

vant toujours le même itinéraire, du nord au sud. Les païens, pour effrayer les diables, se mettaient alors à crier à tue-tête, à battre du tambour et à frapper les uns contre les autres de gros morceaux de bambous.

Les journaux de l'époque, qui se sont occupés de ces faits, ont prétendu qu'il n'y avait d'autre bruit que le vacarme des gens effarés. Mais d'abord qui les eût effrayés s'ils n'avaient commencé par entendre quelque chose ? Puis, dans certains villages, chez les chrétiens par exemple, on se tenait parfaitement coi, ce qui n'empêchait pas le bruit de se faire entendre.

Un missionnaire m'a affirmé l'avoir entendu très distinctement pendant une demi-heure. Aux premiers bruits, le pays n'étant pas encore pacifié, on avait cru à l'arrivée des rebelles et chacun avait couru aux armes ; mais, au bout de quelques minutes, plus d'erreur possible, on était évidemment en présence du phénomène, dont un grand nombre de villages affirmaient avoir été déjà témoins. Le Père fit déposer les armes et, comme il tenait à se rendre un compte exact du fait, il défendit de battre du tambour ou de faire aucune espèce de bruit. Lorsqu'on avait commencé à percevoir quelque chose, la prétendue armée semblait éloignée d'un kilomètre et demi environ ; puis elle se rapprocha, passa par-dessus le village à la hauteur d'une quarantaine de mètres, semblait-il, et s'éloigna comme elle était venue.

En somme, plus de bruit que de mal. Il s'en faut qu'on en puisse dire autant de toutes les manifestations diaboliques. Plusieurs volumes ne suffiraient pas, si je voulais raconter par le menu les tracasseries et les méchancetés de toutes sortes, que le démon fait subir à ses infortunés sujets.

*
* * *

Je me souviens d'une pauvre païenne qui vint un jour demander à se convertir. Cette infortunée venait de perdre, en l'espace de quelques mois, son mari et ses cinq enfants dans des circonstances telles, qu'il est difficile de ne pas y voir la participation du démon. Son mari était mort

depuis une semaine lorsqu'il apparut à l'aîné des enfants et l'avertit qu'il n'avait plus que quelques jours à vivre : le lendemain, le jeune homme se mettait au lit pour ne plus se relever. Après sa mort, lui-même, ou le démon sous ses traits, apparaissait à l'un des survivants et lui faisait la même prédiction ; deux ou trois jours plus tard, elle se réalisait, et il en alla ainsi jusqu'au dernier inclusivement. Il ne restait plus que la pauvre mère !

Or, un soir qu'elle était devant le feu à faire cuire son riz, elle se trouve tout-à-coup en face de son enfant enterré de la veille :

« Mère, lui dit-il, vous êtes triste maintenant, parce que vous êtes seule, mais ne pleurez pas ; dans quelques jours vous serez réunie à nous, » et il disparut.

Presque instantanément, la pauvre femme se trouve prise d'un malaise inexplicable et se met au lit. Le lendemain, ses voisins, ne la voyant pas sortir, vinrent voir ce qu'elle avait. Elle leur raconta tout. Des chrétiens se trouvaient parmi eux. L'un d'eux l'engagea à se faire chrétienne :

« Et alors, lui dit-il, placée sous la protection du Seigneur du ciel, le démon ne pourra rien contre toi. »

Elle accepta et commença le jour même à apprendre le *Pater* et l'*Ave*. Dès qu'elle put réciter ces prières, elle éprouva un mieux sensible.

Cependant le démon, sentant que sa victime allait lui échapper, fit un dernier effort pour la retenir. Sous les traits du même enfant qui lui était déjà apparu, elle le trouva, un jour qu'elle revenait des champs, assis à la maison et pleurant :

« Qu'as-tu ? Qui te fait pleurer ?

— J'ai faim, répondit le fantôme, je meurs de faim ; car depuis plusieurs jours vous oubliez de me donner à manger. »

Depuis qu'elle avait commencé à étudier la religion catholique, elle avait cessé, en effet, d'offrir aux mânes de son mari et de ses enfants, les sacrifices accoutumés, riz gluant, viandes, vin, etc. La bonne femme répondit en tirant son chapelet et se mit à prier. Dès les premiers mots, tout avait disparu...

Depuis lors, elle a été baptisée et fait l'édification de la paroisse.

Il y a quelques années, un sorcier d'un certain renom, étant allé consulter son génie familial qui avait élu domicile dans un arbre du voisinage, en tira cet aveu au cours de la conversation.

« Il n'y a qu'un homme que je craigne ici ; c'est le missionnaire. »

En homme pratique, notre sorcier pensa qu'il fait toujours bon être du côté du plus fort, il dit adieu à son génie et se convertit avec toute sa famille.

Puisque j'en suis aux sorciers, je n'étonnerai personne en disant que cette engeance est légion en Annam ; c'est le cas de tous les pays païens. Le peuple crédule a en eux une confiance illimitée. Ils sont consultés à tout propos ; ils disent la vérité quelquefois, mentent souvent, mais sont grassement rétribués toujours ; ce qui explique la facilité avec laquelle ils se recrutent. Dans tout cela, rien de bien spécial aux sorciers annamites. Ils ont, en outre, de commun avec leurs confrères du reste du globe, la réputation de jeter des sorts sur les gens et les choses.

Un grief dont on les accuse communément, en Annam, c'est d'incendier les moissons. Voici comment ils procéderaient : ils fabriquent un fétu de paille, ressemblant tant bien que mal à une forme humaine, puis, après certaines incantations magiques, lui mettent une torche enflammée à la main et lui donnent l'ordre d'aller incendier tel champ qu'ils lui désignent. En quelques minutes la besogne est faite... et la moisson aussi (1).

Ces faits sont de notoriété publique et tellement avérés, en Annam, que le législateur a cru devoir s'en occuper ; une loi du royaume condamne les coupables aux plus sévères châtiments.

A noter, en passant, l'usage des philtres et contre-philtres, ces espèces de sacramentaux diaboliques au moyen desquels on produit divers effets merveilleux.

Je terminerai ce chapitre par un fait qui s'est passé au commencement de 1895.

Le village de Ké-Chai, sur la rive droite du Song-Ca, à une journée

(1) Tout extraordinaire qu'il paraisse, ce fait ne saurait être révoqué en doute et n'est point particulier à l'Annam. De semblables pratiques existent, en effet, dans l'Inde, comme le confirment plusieurs attestations de l'illustre archevêque de Pondichéry, Mgr Laouënan.

de la frontière annamite vers l'ouest, était habité par des Laotiens chrétiens, baptisés pour la plupart à la suite de la guerre de 1885. Ces pauvres gens, obligés de s'enfuir de leurs villages pour éviter d'être massacrés par les pirates, s'étaient jetés entre les bras des missionnaires qui les avaient établis là. Quand la paix fut rétablie, ils demandèrent à retourner dans leurs anciens villages ; ce qui leur fut accordé.

Quelques mois auparavant, une jeune fille avait trouvé, enfoui sur le bord du fleuve, un trésor considérable, plusieurs barres d'or. Elle n'eut rien de plus pressé que de s'en emparer. Mais à peine arrivée à la maison, la voilà qui se met à tourner sur elle-même en poussant des cris affreux, à se tordre dans d'horribles convulsions, tandis que de la bave coule de sa bouche et que ses yeux semblent vouloir sortir de leur orbite. Puis une voix se fait entendre :

« Ce trésor ne t'appartient pas ; il m'a été confié à moi par un tel, Chinois de la province du Yun-Nan. Reporte-le immédiatement où tu l'as pris ; sinon gare à toi ! »

Les parents de la jeune fille furent si effrayés de ces menaces que, malgré leur désir de garder cette fortune, ils la reportèrent sur le champ dans sa cachette.

Cependant l'époque arrivait où tout Ké-Chai allait transporter ailleurs ses pénates. Que faire ? Abandonner le précieux trésor ? C'était dommage vraiment ! D'un autre côté, s'en emparer était tout au moins s'exposer à de mystérieux et effrayants dangers. On en référa au *Van Giap*, catéchiste de la chrétienté.

Le *Vian Giap*, de qui je tiens ces faits, avait dépassé la trentaine ; grand, sec, visage anguleux, il est doué d'un flegme impertubable et semble ignorer ce que c'est qu'une émotion.

Il émit l'avis qu'il fallait tenter un nouvel essai. Cette fois, toute la famille, plus le catéchiste, accompagnaient la jeune fille. Celle-ci va droit au trésor, le déterre et, rassurée par la présence de Giap, se met en devoir de l'emporter. Immédiatement, une main invisible la soufflette vigoureusement ; on entend distinctement les coups, puis la même déclaration que précédemment retentit, sur un ton qui n'admettait pas de réplique :

« Cet argent appartient à un Chinois du Yun-Nan, qui l'a déposé ici et commis à ma garde. Malheur à qui y touchera ! »

Force fut bien de l'y laisser, il y est encore. Avis aux chercheurs d'or !

*
* *

Ces exemples, pris entre mille, suffiront, je pense, pour édifier le lecteur sur les faits et gestes du démon en pays païen. Il est incontestable, comme je le disais en commençant ce chapitre, que les manifestations diaboliques y sont beaucoup plus fréquentes que dans les pays catholiques. Quel est le but du démon ? Évidemment, par ses prestiges, ses menées en tout sens, il s'efforce de tromper ses adorateurs, de retenir ceux qui songeraient à se convertir, de se faire passer pour le vrai Seigneur de toutes choses, en un mot, d'entraîner avec lui en enfer le plus d'âmes possible. Il n'y réussit, hélas ! que trop.



XIII. — EN BARQUE



EN Annam, un des moyens de locomotion les plus en vogue, c'est la barque. Les nombreux fleuves, canaux et *arroyos* qui sillonnent le pays dans tous les sens, l'inondation qui, chaque année, quelquefois des mois durant, le transforme en un immense lac, en font, du reste, une nécessité. Douce nécessité, doivent penser les Annamites, dont le *farniente* s'accommode à merveille de ce véhicule moel-

leux, sans heurts ni secousses.

Aussi les barquiers forment-ils une partie notable de la population. Ils sont réunis en *van* (corporations ou pêcheries) avec mêmes droits et mêmes charges que les villages, comme eux administrés par un maire avec l'assistance d'un conseil, comme eux jouissant d'une autonomie presque absolue en tout ce qui concerne l'administration intérieure; mais, comme eux aussi, taillables et corvéables à merci : ces tailles et corvées consistent principalement à transporter les mandarins et leur suite, en barque, sur les fleuves.

La barque annamite, longue d'environ 25 pieds, recouverte d'un toit en bambous tressés, se compose généralement de deux compartiments où l'on accède en rampant, la toiture ne s'élevant pas à plus de deux ou trois pieds au-dessus de la cale.

A l'avant et à l'arrière se tiennent les rameurs, debout, poussant la barque devant eux. Celui d'arrière remplit en même temps les fonctions de pilote et manœuvre le gouvernail avec son pied aussi adroitement que nous le ferions avec la main. Le gaillard d'arrière sert encore de cuisine; elle est généralement recouverte d'un treillis de bambous suffisamment élevé pour permettre au pilote de s'y tenir debout. Ce toit a bien l'inconvénient de ramener la fumée dans la barque; mais bah!

on n'y regarde pas de si près en Annam, et puis cela chasse les moustiques !

La barque annamite, on le voit, est une véritable maison flottante, et bien des indigènes n'ont pas d'autre *pied-à-terre* ; c'est là qu'ils naissent, vivent et meurent.

C'est aussi et surtout une véritable arche de Noé en miniature, un microscome, où une bonne partie des animaux de la création semblent s'être donnés rendez-vous ; ce qui, vu nos goûts européens, manque absolument de poésie, mais ne gêne les Annamites en aucune façon.

Pour éviter, autant que faire se peut, le contact immédiat avec ces peu intéressants voisins où le genre cancrelas occupe une place prédominante, les gens du *high life* ne descendent jamais en barque sans y avoir auparavant fait porter une natte de leur maison. Ce procédé peut paraître blessant pour la susceptibilité de MM. les barquiers qui sont sensés n'avoir pas une natte propre à vous offrir ; mais il est souvent



EN BARQUE

nécessaire, si l'on ne tient pas à prendre un bain et à faire passer au retour ses habits à la lessive. C'est qu'avec les cancrelas, certains autres insectes, que la délicatesse française me défend de nommer, y pullulent aussi. Comment m'exprimerai-je ? Les Annamites portent sur leur chef des chevelures à faire sécher d'envie toute la dynastie mérovingienne, d'un soyeux, d'un fourré, d'un... *Shoking!* Compris ? je passe !

*
* *

En barque, assis sur sa natte, les deux jambes repliées sous lui, à la façon des tailleurs, accoudé sur un oreiller cambodgien, ou bien couché étendu en diagonale, l'exiguïté du local ne lui permettant pas de s'étendre autrement, avec sa boîte à bétel près de lui, et son éventail à la main, tout le confortable oriental, en un mot, l'Annamite savoure avec délices le bonheur d'être au monde.

Mollement bercé par le mouvement de la vague, à l'abri des ardeurs du soleil et rafraîchi par le léger courant d'air qui s'établit, dès que la barque est en marche, l'heureux mortel, s'il ne se laisse aller aux douceurs d'un petit somme, attend en rêvassant le terme du voyage ; s'il est bon prince, il offre une chique de bétel (1) aux barquiers et les langues se délient et l'on cause, l'on cause ! Il faut voir cela : de vraies gazettes vivantes, ces Annamites ! Quant aux barquières, elles rendraient des points aux laveuses de nos pays.

Et la barque file toujours son petit train-train sans jamais aller plus vite à un moment qu'à l'autre. Du reste, l'Annamite n'est pas pressé. Le fameux *Time is money* est américain et non point tonkinois ; cet argent-là n'a pas cours en Annam. L'Annamite a toujours le temps. C'est à peine s'il sait ce que signifie « être en avance » ou « en retard. » Quand il part, c'est l'heure du départ, et quand il arrive, c'est le moment de l'arrivée. Les expressions par lesquelles il désigne le temps, sont d'un vague désespérant : *môt lat* signifie d'un quart d'heure à une heure ; *môt*

(1) La chique de bétel se compose d'un morceau de noix d'arêque et d'une feuille de bétel enduite de chaux et repliée avec soin. La feuille de bétel mastiquée ou seulement froissée répand une assez agréable odeur.



PROCESSION DE BARQUES

hôi veut dire : d'une heure à trois heures environ. Vous voyez qu'il y a de la marge.

Si vous demandez aux barquiers :

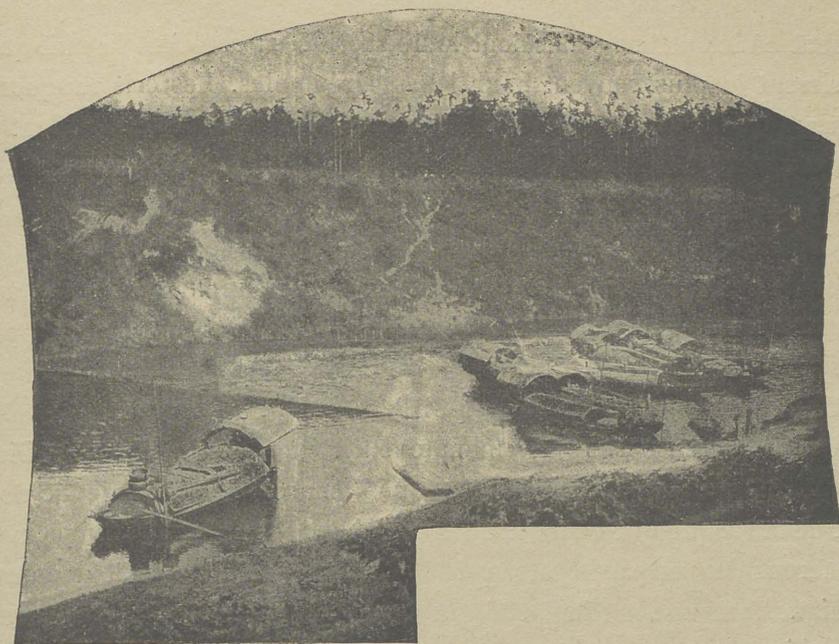
« Dans combien de temps serons-nous arrivés ?

« Encore trois courbes du fleuve et nous serons à peu près à mi-chemin, » se contentent-ils de répondre.

Et n'essayez pas d'en tirer autre chose, vous n'y réussiriez pas. La crainte du rotin, ce fameux *instrumentum regni*, qu'il voit toujours suspendu au-dessus de... son inexpressible, comme on dirait en Angleterre, lui fait toujours craindre de se compromettre en précisant trop. C'est, je crois, pour le dire en passant, l'explication du caractère menteur et fourbe de ce peuple.

De tous, les moins pressés sont encore les rameurs. Si on ne prenait pas soin de les aiguillonner de temps en temps, volontiers ils se déchargeraient sur le vent et la marée du souci de la navigation. Quand la marée est contraire, on amarre ; devient-elle favorable, on démarre ; dans l'intervalle on fait une sieste ; la manœuvre, on le voit, est fort simple. Le vent est également mis à contribution. De quelque côté qu'il souffle, les détours du fleuve le rendent forcément favorable, à un moment ou à l'autre ; vite alors on décroche une partie mobile du toit qui devient voile pour la circonstance ; on le fixe au sommet d'une rame, métamorphosée en mât, et vous voilà à bord d'un voilier filant ses 6 ou 8 nœuds à l'heure. Et l'on dira que les Annamites ne sont pas ingénieux ! Et pendant que la barque file, les rameurs se croisent les bras en contemplant leur œuvre, s'épongent, dégustent un bol de thé vert, ruminent une bouchée de bétel, bref, se forgent une félicité à les faire pleurer de tendresse.

Avec notre tempérament français, notre besoin incessant de remuer, nous nous accommodons moins volontiers que les Annamites de ce genre de locomotion. Il n'est cependant pas dénué de tout charme ; quand le soir, la chaleur tombée, on est assis sur le toit de sa barque, sous ce ciel incomparable des tropiques, parsemé de plus d'étoiles que les prairies de fleurs au printemps ; si brillantes à travers cette atmosphère limpide et pure, que la nuit semble une aube naissante ; tandis



STATION DE BARQUES

que, de l'autre rive, des voix s'élèvent parfois des barques chrétiennes qui passent par là, chantant sur une mélodie plaintive et douce la prière du soir. Comme naturellement alors on s'associe au sentiment des Saints Livres :

« Que vos œuvres sont admirables, Seigneur !... Les cieux racontent votre gloire, et le firmament annonce les œuvres de vos mains. Le jour les dit au jour et la nuit les transmet à la nuit ! »

On a dit que les étoiles sont les lettres d'or avec lesquelles Dieu a écrit son nom à la voûte céleste. S'il en est ainsi, nulle part au monde le nom de Dieu n'a été écrit en traits aussi lumineux qu'en ces pays. Et cependant, nulle part ailleurs ne sont aussi nombreux ceux qui ne savent pas le lire. La Chine seule y est pour plusieurs centaines de millions d'individus ; l'Annam en fournit de vingt à vingt-cinq millions environ, au milieu desquels sont noyés ses 855 000 catholiques. Les innombrables pagodes, qui bordent d'ordinaire les rives des fleuves, ne le disent que trop !

Il m'est souvent arrivé de passer, la nuit, devant ces petits temples à l'architecture bizarre, grimaçante, décorés de peintures grotesques, au

moment où les païens y faisaient leurs sacrifices ; car c'est la nuit qu'ils choisissent le plus souvent pour leurs cérémonies. Les cris rauques et sauvages qu'ils poussent vous glacent de terreur en vous éveillant au fond de votre barque, et ne semblent pas indiquer précisément des esprits bien recueillis. Pourquoi le seraient-ils ?

Combien plus suave la suppliante prière que nous entendions tout à l'heure nos chrétiens moduler sur ce rythme simple et naturel, avec cette aisance, ce contentement du cœur de l'enfant qui aime son père et se plaît à le lui répéter !

Ouf ! quel soubresaut ! qu'y a-t-il ? Échoués ! Allons, bon ! Et l'on dira que la vie en barque est monotone !... Que faire ? Eh ! mon Dieu, rien du tout qu'attendre patiemment que la marée montante vienne nous sortir de là. A quelque chose malheur est bon ! Pour tuer le temps, nous ferons donner par le patron de la barque quelques notions cosmographiques, sur une particularité que présentent les marées dans le golfe du Tonkin.

On sait que les marées sont dues à l'attraction de la lune sur la mer. Deux fois le jour il s'établit un courant de l'Océan vers les terres que l'on appelle le *flux* et qui dure environ 6 heures 12 minutes ; puis ce courant, pendant la même durée, reprend le chemin de la mer, c'est le *reflux*. Or, dans le golfe du Tonkin, l'une des deux marées éprouve, chaque jour, un retard environ double de l'autre ; or, comme la première n'attend pas pour remonter que la seconde est fini de descendre, il s'ensuit qu'au bout d'un certain nombre de jours, elles finissent par se confondre et s'unifier. Puis celle qui marche le plus vite reprend le devant, et elles se trouvent à être de nouveau équilibrées, de 12 heures chacune environ, au bout du même temps. Ce phénomène s'accomplit régulièrement dans la période d'un mois lunaire.

Je ne sais si jamais les savants en ont donné ou même cherché l'explication. Voici celle des barquiers annamites :

« Dans le principe il n'y a qu'une marée, la marée mère qui donne le jour à une fille, laquelle croît, grandit, grandit, et finit, l'ingrate, — par dévorer celle qui l'a enfantée ! »

Pourquoi l'opium fait-il dormir ? — Eh ! parbleu, parce qu'il a une propriété dormitive. — Voilà qui est clair, au moins.

XIV. — LE ROI DU FOYER

(Légende annamite).



Il y avait une fois un homme et une femme : le sieur Trong-Cao et madame Thi-Nhi, son épouse. La lune de miel, paraît-il, avait été de si courte durée, cette année-là, que, quelques mois seulement après leur mariage, la mésintelligence avait fait irruption dans le ménage pour n'en plus sortir. On se chamaillait du matin jusqu'au soir. *Inde iræ!* et vous savez qu'en Annam de la colère au rotin, il n'y a qu'un pas, le temps d'étendre la main et vlan ! L'infortunée Thi-Nhi en fit plus d'une fois la triste expérience. Tout n'est pas rose en ménage, allez ! Oui ! mais tout a une fin en ce monde sublunaire, et un jour que son irascible époux lui avait administré une volée de bois vert un peu trop sentie, Thi-Nhi jura qu'on ne l'y prendrait plus, et quittait le soir même le domicile conjugal.

Elle s'enfuit loin, bien loin, tant qu'elle a de forces ; puis, quand elle ne peut plus mettre un pied devant l'autre, elle s'assied sur le bord du chemin, prend sa tête à deux mains et se met à pleurer, la malheureuse.

Vient à passer un certain Pham-Lang, homme riche et fort considéré ; on entame un brin de conversation, on fait connaissance. Thi-Nhi raconte, en sanglotant, ses malheurs, ce dont Pham-Lang est ému jusqu'aux larmes. Bref, le soir de ce jour, Trong-Cao n'avait plus d'épouse, et Thi-Nhi devenait madame Pham-Lang.

Cependant le pauvre Trong-Cao, resté seul, traînait, au fond de son village, une existence misérable ; ses amis, ses parents même se détournaient de lui ; les enfants lui riaient au nez, en le montrant du doigt. Écœuré, il résolut de quitter le pays témoin de ses infortunes. Un bâton à la main, un bissac sur l'épaule, il part ; il va sans but comme sans

pensée de village en village, de maison en maison, quémendant sa vie comme un mendiant, Or, à force de cheminer par monts et par vaux, il arrive un jour, à la porte d'une élégante habitation, tout en bois de fer sculpté ; sur la porte d'entrée est gravé le caractère du bonheur. Du fond de la cour, la maîtresse du logis l'aperçoit, son cœur s'émeut, ses yeux se remplissent de larmes ; Thi-Nhi, car c'est elle, a reconnu Trong-Cao, son premier époux ! Hébété, abruti par les malheurs qui l'ont frappé, lui ne la reconnaît pas sous ses riches vêtements de soie brodés. Reconnaissez-vous l'épine sous les brillants atours de la rose ? Vite, elle lui fait servir un repas copieux, comme le malheureux n'était plus habitué à en manger depuis longtemps ; un serviteur lui verse coup sur coup plusieurs rasades d'un vin délicieux, tant et si bien que le pauvre homme laisse sa raison au fond de son verre.

Pendant ce temps, Pham-Lang était à la chasse, à la chasse aux sarcelles. Un peu avant son retour, Thi-Nhi avait eu soin de faire conduire Trong-Cao titubant au milieu d'un champ couvert de broussailles. Le malheur voulut que Pham-Lang, revenant au logis, passa par cet endroit et eût la malencontreuse idée de mettre le feu aux herbes sèches pour faciliter la mise en culture de ce coin de terre abandonné. L'infortuné Trong-Cao périt dans l'incendie. A cette vue, Thi-Nhi, qui a senti son ancienne affection pour son premier mari se réveiller dans son cœur, se précipite dans les flammes et meurt avec lui. Témoin de cette scène à laquelle il ne comprend rien, Pham-Lang, ne veut pas survivre à son épouse et se jette à son tour dans le feu.

Telle est la légende du « Roi du foyer. » C'est sous ce nom que l'on désigne les trois personnages susdits. Un autel leur est élevé au milieu de chaque maison annamite, ce sont les trois pierres qui servent de foyer. Pas luxueux, comme vous le voyez !

Les cuisinières annamites honorent d'un culte particulier le « Roi du foyer. » Plusieurs fois l'année, elles se prosternent profondément devant lui et lui offrent des présents. Les nouvelles mariées surtout se garderaient bien d'y manquer à leur entrée en ménage et cherchent, par toutes sortes de bons procédés, à se concilier ses faveurs. Les Romains n'en faisaient pas davantage pour leurs fameux dieux Lares !

XV. — TARTARIN EN ANNAM



LES lecteurs de Daudet qui ont suivi le héros tarasconnais à travers le monde, du sommet des Alpes au fond des déserts d'Afrique et jusque dans les îles de l'Océanie, s'étonneront peut-être de le rencontrer maintenant en Asie. Je m'empresse de leur annoncer que ce n'est pas de celui-là qu'il s'agit. Non ! Le mien avait vu le jour bien loin des bords du Rhône, au fond de la Tartarie, et c'est pour cela qu'on l'appelait Tartarin.

C'était, pour ne pas faire languir davantage le lecteur, une bonne bête de cheval, de mœurs douces et pacifiques, que l'ironie du sort avait lancé au milieu des batailles. Fait prisonnier à la débâcle de Lang-Son, il était tombé entre les mains d'un brave sous-officier français qui avait eu l'amabilité de m'en faire cadeau. Le noble animal approchait alors de la trentaine ; il était sec comme un clou et semblait ne plus tenir debout que par la force de l'habitude. Deux mois de bons soins suffirent pour lui rendre la vigueur et la fraîcheur de ses quinze ans.

J'ai dit ailleurs les charmes d'un voyage en barque ; j'ai raconté les douceurs et le bercement cadencé du palanquin. Tout cela est fort bien, mais on ne peut pas aller en barque où il n'y a pas de cours d'eau, et il est très difficile de grimper en palanquin au sommet d'une montagne. Sur le dos de Tartarin, qui avait le pied sûr comme une chèvre, tranchées, vallons, gorges, montagnes, tout était franchi avec la rapidité de la gazelle.

L'histoire raconte pourtant qu'il broncha une fois, une seule.

Nous passions en trottinant nonchalamment devant une pagode. C'était jour de fête chez les païens ; deux grands mâts, surmontés d'un

drapeau à l'image du dragon, étaient plantés dans l'alignement des murs latéraux ; au milieu, le tambour des grandes circonstances ; à l'entrée du temple, sur un autel laqué, le *xoi* et le *thit*, autrement dit le riz gluant et un superbe morceau de porc frais. Nous avançons distraits tous les deux. Au moment où nous nous trouvions en face de la pagode, les notables exécutèrent devant l'idole une prosternation qui toucha sans doute le cœur de Tartarin, car il se laissa aller à faire de même.... et moi aussi. Allongés sur le sol, nous nous regardâmes un peu penauds l'un et l'autre ; mais enfin, comme il n'y avait pas de raison de rester dans cette posture jusqu'à la fin des temps, nous nous relevâmes et reprîmes notre route.

Occupés de leur côté à une cérémonie analogue, les païens, heureusement, ne s'étaient aperçus de rien ; autrement ils auraient attribué cette chute à notre impiété envers le grand Bouddha : passer à sa barbe dans un moment si solennel sans même descendre de cheval ! Bien fait !

C'est le seul reproche que j'eus jamais à faire au brave coursier. Mais à côté de cette faiblesse d'un moment, que d'actes de vertu ! Fallait-il courir chez le mandarin, se rendre chez un confrère, à la retraite annuelle, chez un malade ? Il était là, toujours prêt, toujours dispos, toujours heureux d'offrir son dos et ses jambes.

Je me rappelle qu'étant un jour à faire l'administration d'une chrétienté, on vint me chercher d'un village distant d'une quinzaine de kilomètres, pour baptiser un catéchumène en danger de mort. Je fais un signe :

Cà, qu'on selle,
Ecuyer,
Mon fidèle
Destrier !

Quelques instants après, mon serviteur m'amenait en effet Bucéphale sellé, bridé, prêt à partir.

« Allons, mon vieux Tartare, il y a un brave homme à baptiser là-bas. En avant ! »

Le temps à la grande aiguille de mon chronomètre de faire tout juste



PROMENADE A CHEVAL

le tour du cadran, et nous y étions. Je trouvai mon malade étendu sur une misérable natte, le mis sous la protection de saint Joseph et lui conférai le sacrement régénérateur.

« Joseph, je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. »

Puis nous revînmes contents l'un et l'autre de la bonne action que nous venions de faire. On le serait à moins.

*
* * *

En sa qualité de cheval de race tartare, mon coursier mesurait, au garrot, 1 mètre 37. Les chevaux annamites sont sensiblement plus petits ; ils ne mesurent guère au-delà de 1 mètre 20. C'est une fort jolie race, vive, énergique et sobre. Ils résistent bien à la fatigue et ont le pied très sûr. Ils rappellent, comme forme, nos petits corses plutôt que le poney anglais et proviennent du Laos ou des provinces du sud de l'Annam ; le Phu-Yên passe pour fournir les meilleurs coureurs.

A notre arrivée au Tonkin, on pouvait, pour une vingtaine de piastres, s'offrir le luxe d'un bon cheval. Depuis lors, les prix ont notablement augmenté, et l'on n'en trouverait pas aujourd'hui à moins de 60 à 80 piastres (de 180 à 240 francs environ). J'en ai vu vendre un jusqu'à 200 piastres (600 francs).

*
* * *

Puisque me voilà lancé fond de train dans les digressions, grâce pour celle-ci encore.

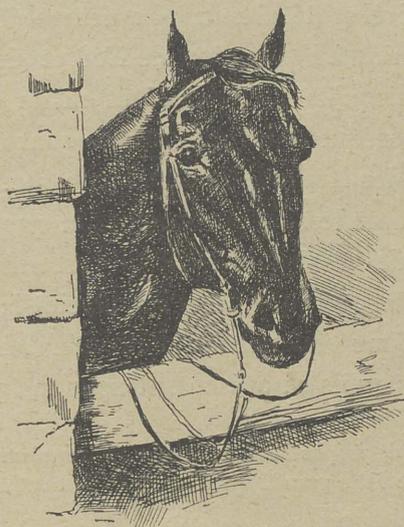
Tous les Parisiens ne sont pas sur les bords de la Seine. Au Tonkin, où on les rencontre aussi, ils ont voulu, à peine arrivés, avoir leur Longchamps. Depuis plusieurs années, Hanoï et Haïphong ont chacun leur champ de courses. C'est une des distractions les plus efficaces contre le *spleen*. Cela donne, pour quelques instants, l'illusion de la patrie absente. C'est aussi un excellent moyen de provoquer l'émulation parmi les éleveurs.

Ce sont des *boys* annamites qui remplissent l'office de jockeys. On

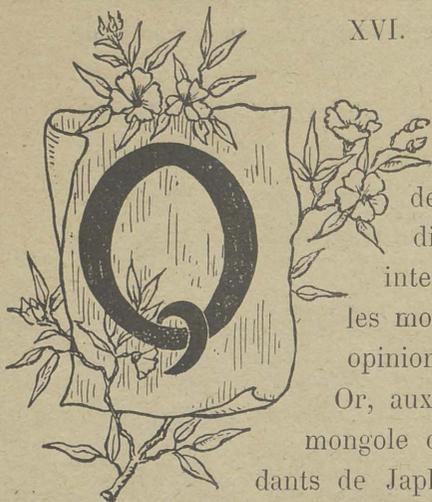
dirait qu'ils participent à la nature des chats ; il est très rare qu'ils tombent de cheval, et si cela leur arrive, par hasard, c'est avec une souplesse, une dextérité, qui ferait croire que leurs membres sont de caoutchouc.

Je me rappelle que passant un jour près de l'hippodrome de Hanoï, au moment des courses, je vis un pauvre cavalier dégringoler de cheval, rouler un instant sur l'herbe, puis se relever lestement, ressauter sur son coursier et trouver moyen d'arriver au but dans les trois ou quatre premiers, aux applaudissements des spectateurs.

À défaut d'autre, les jockeys du Tonkin ont cette supériorité sur leurs confrères d'Europe. C'est appréciable pour des gens de ce métier.



XVI. — UN PEU D'ETHNOGRAPHIE



QUE la race annamite soit une des branches de la grande famille mongole, c'est ce qu'indiquent clairement ses caractères physiques, intellectuels et moraux. Les traditions orales et les monuments écrits confirment, d'ailleurs, cette opinion et je ne crois pas que personne la conteste. Or, aux points de vue physique et moral, la race mongole ou chinoise ne ressemble pas aux descendants de Japhet, moins encore aux peuples d'origine chamitique; ce point n'est pas plus contesté que le précédent. Pour les partisans de l'universalité absolue du déluge (1), de la destruction totale du genre humain, à l'exception de Noé et de sa famille, la conclusion est facile : puisqu'ils ne descendent ni de Cham ni de Japhet, les Chinois et par conséquent les Annamites, sont d'origine sémitique, comme les Hébreux, les Arabes, les Chaldéens, etc.

Je laisse aux savants le soin de trancher la question. On ne saurait nier en tout cas que de nombreux traits de ressemblance existent entre les mœurs des Israélites, tels que nous les dépeint la Bible, et les usages des Annamites. Qu'il me soit permis d'en citer ici quelques-uns, très sommairement et tels qu'ils se présentent sous ma plume.

(1) Il ne sera pas hors de propos de noter ici que j'ai rencontré aux confins de l'Annam et du Laos, des vestiges de cette grande tradition dont Bossuet a écrit qu'« elle se trouve par toute la terre. »

Sur la route de Vinh à Lakhon, par la vallée du Ngan-Sâu, vers le 103^e degré de longitude est et le 18^e 20 de latitude, il existe une montagne dont le sommet affecte, l'imagination aidant, la forme d'une carène de navire. C'est l'Ararat des Annamites et des Laotiens de ces régions. Ils racontent qu'à une époque qui se perd dans la nuit des temps, toute la terre ayant été submergée à la suite de pluies torrentielles, le genre humain tout entier avait péri englouti sous les eaux, sauf un homme et une femme dont la barque, longtemps ballottée au gré des vents et des flots, était venue s'arrêter sur le sommet de cette montagne, où elle s'était à la fin pétrifiée.

Pendant mon voyage de France au Tonkin, pour charmer les loisirs de la traversée et quand le mal de mer voulait bien me le permettre, je m'étais amusé à parcourir un tout petit volume qu'un hasard providentiel avait fait tomber sous ma main, les *Mœurs des Israélites*, par Fleury. Je ne m'attendais guère à trouver, à 3 000 lieues de la Palestine, des usages offrant tant d'analogies avec ce que je lisais alors.

La première fois que je m'en aperçus c'était le soir même de mon arrivée à Vinh. Nous étions allés chez un riche chrétien de la ville. A peine étions-nous entrés dans la cour, que des domestiques viennent à notre rencontre, nous enlèvent nos chaussures et se mettent à nous laver les pieds. Je me laissai faire, un peu étonné de cette cérémonie qui reportait ma pensée vers le temps et la terre des patriarches.

Le souvenir de Moïse quittant ses chaussures par respect pour le sol sacré qu'il foulait, m'était rappelé le lendemain matin, lorsque j'entrai à l'église pour y célébrer la sainte Messe ; des chrétiens y entraient en même temps que moi, et je remarquai que tous laissaient leurs chaussures à la porte, où ils les reprenaient à la fin de l'office.

Cette réminiscence mosaïque me remet en mémoire que les Annamites, comme les Hébreux, font commencer le jour dès la veille au soir. Leurs prières du soir s'appellent : *Kinh đầu hôm* (prières du commencement du jour). C'est ainsi que nous voyons Moïse, aux premiers chapitres de la Genèse, après le récit de chacun des jours de la création, terminer invariablement par cette réflexion : « Et du soir et du matin (et non : du matin et du soir) fut fait le premier, le second, le troisième jour. »

Chez ces deux peuples, même division de l'année en mois lunaires.

Mais ce qui étonnera plus encore, c'est de retrouver chez les Annamites le même moyen de réprimer la rapacité des usuriers que chez les Hébreux. On sait que chez ces derniers, la loi du jubilé révoquait, tous les cinquante ans, les aliénations et défendait d'exiger les dettes ; les Annamites ont une loi de leur code que l'on dirait presque extraite du code mosaïque ; seulement, chez eux c'est après vingt ans que les dettes sont frappées de prescription. Je ne pense pas, toutefois, que cette loi soit généralement observée ; peut-être même n'est-elle pas très connue

du peuple ; mais enfin elle existe : un grand mandarin, ancien gouverneur de Son-Tây, m'en a même un jour lu le texte.

Chez les Hébreux, la nation était divisée en douze tribus ; en Annam, bien qu'il n'existe pas pour elle de délimitations territoriales, la population est divisée en un nombre de famille fort restreint, dont chacune, par conséquent, compte plusieurs centaines de milliers de membres.

L'histoire de Jacob et d'Ésaü nous montre l'importance que les Hébreux attachaient au droit d'aînesse, les privilèges qu'il conférait ; en Annam, le fils aîné jouit d'avantages analogues : il est, de fait et de droit, le chef incontesté de la parenté ; c'est lui qui surveille le partage des biens dans les diverses branches de la famille, règle les différends, prend soin des intérêts des mineurs, est chargé de faire les sacrifices aux ancêtres, etc. Chez les Annamites, comme chez les Hébreux, les filles ne succèdent qu'à défaut d'enfants mâles.

Les Hébreux saluaient en se prosternant jusqu'à terre, comme il est raconté d'Abraham au XV^e chapitre de la Genèse : « *Adoravit in terram.* » C'est aussi la façon de saluer en Annam : je parle du salut solennel décrit plus haut.

*
* *

Les marques de deuil chez les Israélites étaient de déchirer ses vêtements. « Tant que le deuil durait, dit Fleury, il ne fallait ni s'oindre, ni se laver, mais porter des habits sales et déchirés ou des sacs, c'est-à-dire des habits étroits et sans plis, et par conséquent désagréables. Ils les nommaient aussi *cilices*, parce qu'ils étaient faits de gros camelot, ou quelque étoffe semblable, rude et grossière. »

Il est curieux de rapprocher de ces paroles le texte du code annamite relatif au deuil :

« Le vêtement de deuil est fait de l'étoffe de chanvre écreu la plus grossière ; les bords de l'habit sur les côtés et le bord inférieur ne sont pas ourlés. Le bord supérieur du vêtement est cousu à l'envers, la couture en dehors. Sur le dos, il y a une pièce appelée *pièce de fardeau*, pour indiquer que la personne en deuil porte le fardeau de sa douleur et de ses regrets ; cette pièce d'étoffe est carrée et mesure sept pouces de

côté; elle est rattachée par une couture au bas du collet et est pendante... Devant, à l'endroit du cœur, il y a une pièce..... pour montrer que les enfants pieux ont le cœur défaillant sous le poids du chagrin. »

Les funérailles chez les Hébreux et les Annamites offrent peut-être plus d'analogie encore.

« Au lieu que les Grecs brûlaient les corps pour garder leurs cendres, dit encore Fleury, les Hébreux enterraient les gens du commun et embaumaient les personnes considérables..... Ils brûlaient aussi parfois des parfums sur leurs corps. »

Les Annamites ne connaissent pas l'usage d'embaumer les corps; mais ils les lavent avec soin avant de les mettre dans le cercueil, se servant pour cela d'eau parfumée, et brûlent au-dessus des bâtons d'encens, par mesure d'hygiène, je pense.

« Ceux qui suivaient le convoi étaient en deuil, et se lamentaient à haute voix..... Il y avait des femmes qui faisaient le métier de pleurer en ces occasions et on joignait aux voix des flûtes dont le son est triste. Enfin on composait des cantiques pour servir d'oraison funèbre. »

Tout ce paragraphe des *Mœurs des Israélites* pourrait s'appliquer fort exactement aux funérailles en Annam: lamentations à haute voix, pleureuses, flûtes, oraison funèbre sous forme de cantique; pas d'enterrement tant soit peu solennel sans tout cela; le *Rituel des funérailles* est formel là-dessus.

*
* * *

Si je ne craignais que cette longue énumération ne lasse à la fin la patience du lecteur, je noterais encore la grande autorité dont jouissent les vieillards en Annam, le respect universel dont ils sont entourés, comme autrefois chez les Hébreux. Quelle que soit leur condition, à l'église comme à la pagode, comme aux assemblées du village, comme à n'importe quelle réunion, c'est aux vieillards qu'est réservée la première place.

On sait la conclusion que des auteurs protestants ont tirée du passage de l'Évangile où il est parlé des frères de Notre Seigneur, contre la virginité de Marie. Qu'ils ne s'avisent pas, si leur zèle les pousse

jamais à évangéliser les Annamites, de leur servir cet argument, ils ne seraient pas compris. Chez les Annamites, comme chez les Hébreux, le mot *anhem* (frères) a un sens beaucoup moins restrictif qu'en français ; il signifie cousins, parents à quelque degré que ce soit, voire même gens d'un même village, tout aussi bien que frères ou sœurs.

* * *

Ces analogies entre les mœurs des Hébreux et celles des Annamites sont-elles de simples coïncidences, dues à des similitudes de climat et de tempérament, ou bien faut-il en attribuer l'origine à des relations entre ces deux peuples ? Il est difficile de se prononcer. On sait que les Juifs emmenés en captivité par Salmanazar, se sont de là répandus dans tout l'Orient, qu'ils y ont même fondé des colonies qui subsistent encore aujourd'hui, notamment aux Indes et en Chine. Doit-on en inférer l'existence d'une parenté entre les Annamites et les Hébreux ou les Sémites en général ? Ce serait peut-être s'aventurer un peu et tirer une conclusion qui n'est pas contenue dans les prémisses. Je me contente donc de citer les faits bruts, seulement à titre de curiosité, et sans plus de commentaires.



XVII. — CHEZ LE MANDARIN



HACUN sait combien il est périlleux par le temps qui court, de s'engager sur le terrain de la politique. Toutefois, j'ose espérer qu'arrêter un moment un regard sur l'intéressante physionomie du mandarin annamite, puis essayer d'en esquisser les principaux traits, ne sera point m'exposer aux rigueurs des justes lois.

J'aurai le regret de me servir pour cela de couleurs un peu noires ; les optimistes crieront à l'exagération peut-être ; je leur réponds d'avance que ce n'est pas ma faute si je vois les choses telles qu'elles sont...

Le mandarin et le lettré, son digne associé, depuis trois cents ans, nous les rencontrons, missionnaires et soldats, explorateurs et colons, partout sur notre route pour nous la barrer par tous les moyens.

Car, à part un petit nombre d'exceptions que je me fais un devoir de signaler, les mandarins se sont toujours montrés les ennemis jurés de la religion catholique et de la cause française.

Or, depuis quelques années, j'ai vu tant de Français « nés malins » se laisser prendre à leurs pièges, qu'il m'a paru utile de les signaler. C'est à ces naïves victimes de l'astuce mandarinale que je dédie ce chapitre, protestant, avec un auteur célèbre, que je « dresse un poteau, moins pour y clouer d'obstinés malfaiteurs que pour indiquer les périls de la route (1). »

J'étais en Annam depuis une dizaine de mois seulement, lorsqu'une série de circonstances me mit en relation avec mon voisin, le mandarin de Phu-Diên.

A cette époque, le *Grand-Homme* (c'est ainsi qu'ils se nomment modestement eux-mêmes) avait dépassé la cinquantaine. Corps fluet,

(1) Louis Veillot.

visage amaigri, yeux creux, dents d'ébène ; le ton général de sa physionomie faisait penser à la fouine, et ses doigts effilés et crochus, terminés par des ongles de huit à dix centimètres de long, rappelaient, révérence parler, la race des Grippeminaud et des Raminagrobis. Il portait lunettes, comme certains serpents, chiquait le bétel, comme tous les Annamites, et fumait l'opium, comme à peu près tous les mandarins.

Quand il marchait, ses deux bras battaient l'air comme les ailes d'un moulin à vent ; car il faut vous dire que, dans ce beau pays d'Annam, la situation de chacun sur l'échelle sociale se marque aux degrés de l'arc que décrivent, quand il marche, ses deux appendices supérieurs : en sa double qualité de préfet et d'allié à la famille royale, peu s'en fallait que notre homme n'imprimât aux siens un mouvement de giration complète.

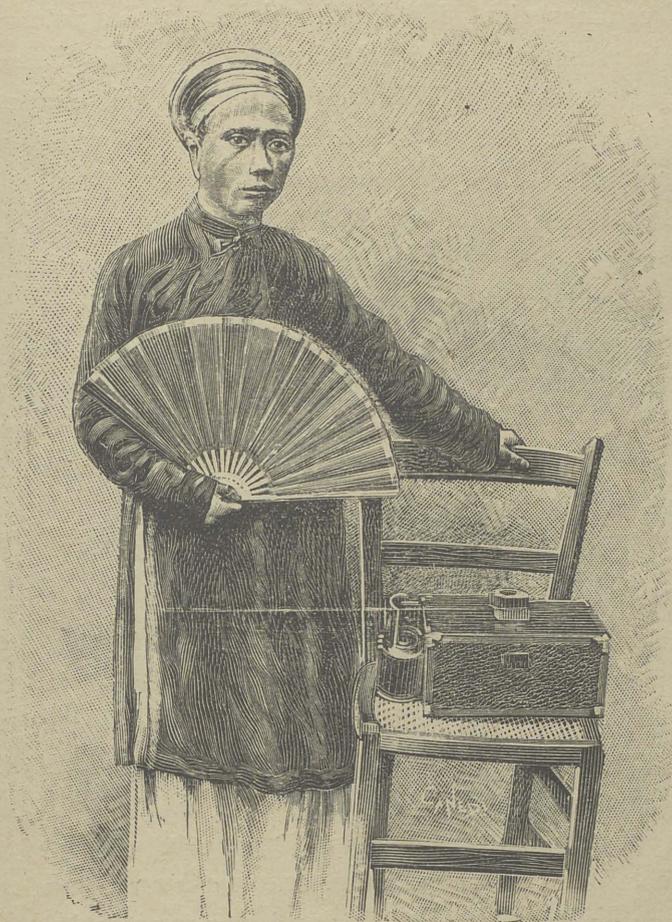
Si le signalement physique vous semble suffisant, passons à l'examen du domaine moral. Bas, rampant devant ses supérieurs, insolent et brutal avec ses subordonnés, hypocrite raffiné et menteur impudent avec tout le monde, tel est, en résumé, le portrait du sire, garanti d'après nature.

*
* * *

Vers la fin de 1890, un immense mouvement de conversions auquel j'ai déjà plusieurs fois fait allusion, s'était déclaré dans deux districts de la province de Vinh. En moins de six mois, plus de 7 000 païens s'étaient fait inscrire comme catéchumènes. Les mandarins de la cour de Hué, se rendant parfaitement compte que les chances d'expulser les Français de l'Annam diminuaient, en raison directe de l'augmentation du nombre des chrétiens, mirent tout en œuvre pour endiguer ce courant. On se hâta d'abord de remplacer les anciens mandarins soupçonnés d'être favorables à la cause française, par de nouveaux, venus tout exprès de la capitale. Ceux-là furent dignes en tout point de la confiance dont ils avaient été honorés.

C'est cette mesure qui nous valut l'artiste que j'ai eu l'honneur de vous présenter ; et j'avoue que, pour le but qu'on se proposait, meilleur choix ne pouvait être fait.

Dès son arrivée dans le Phu-Diên, le nouveau préfet s'était empressé



ASSESEUR DU PRÉFET

de notifier sa prise de possession par une circulaire adressée à toutes les communes de son territoire. Je pus me procurer un exemplaire de la pièce ; voici ce qu'entre autres choses on y lisait :

« Envoyé par le roi pour gouverner le peuple du Phu-Diên, je m'en réjouis ; car je sais vos grandes qualités, votre bon esprit, et votre obéissance parfaite aux lois du royaume, et je serais assuré de ne rencontrer

jamais de difficulté dans l'accomplissement de mon mandat, n'étaient ces ingouvernables (*bât tri*) chrétiens qui, malgré les recommandations des missionnaires, semblent avoir pris à tâche de fouler aux pieds toutes les lois du pays. »

Quoique dorée, la pilule nous parut amère ; les chrétiens ne purent l'avalier. Les Annamites sont trop habitués au langage mandarinal pour n'en pas saisir aussitôt toute la portée : ils lurent à travers les lignes et y virent bien vite l'annonce d'une nouvelle ère de persécutions.

Pendant plusieurs jours, des députations de tous les villages chrétiens du district assiégèrent ma porte, chacune rapportant les injures et

les vexations qu'ils commençaient déjà à subir de la part des païens. Cinquante années de persécution y avaient habitué les vieux chrétiens ; ceux-là ne s'en effrayaient guère ; mais les nouveaux, ceux qui venaient d'être baptisés la veille, ceux surtout qui n'étaient encore que catéchumènes... quelle figure feraient-ils devant le rotin et la prison ? Le plus grand nombre reculerait sans doute, quitte à nous revenir plus tard, quand la tempête serait passée ; mais en attendant, c'était plus qu'un arrêt, c'était un recul dans l'œuvre des conversions. Qu'y faire ? Je savais à peine balbutier quelques mots d'annamite. Comment aller demander, comment surtout donner une explication au mandarin ? Les larmes de mes pauvres chrétiens, qui se figuraient naïvement que leur Père pourrait quelque chose auprès de leur bourreau, me décidèrent pourtant à tenter cette démarche.

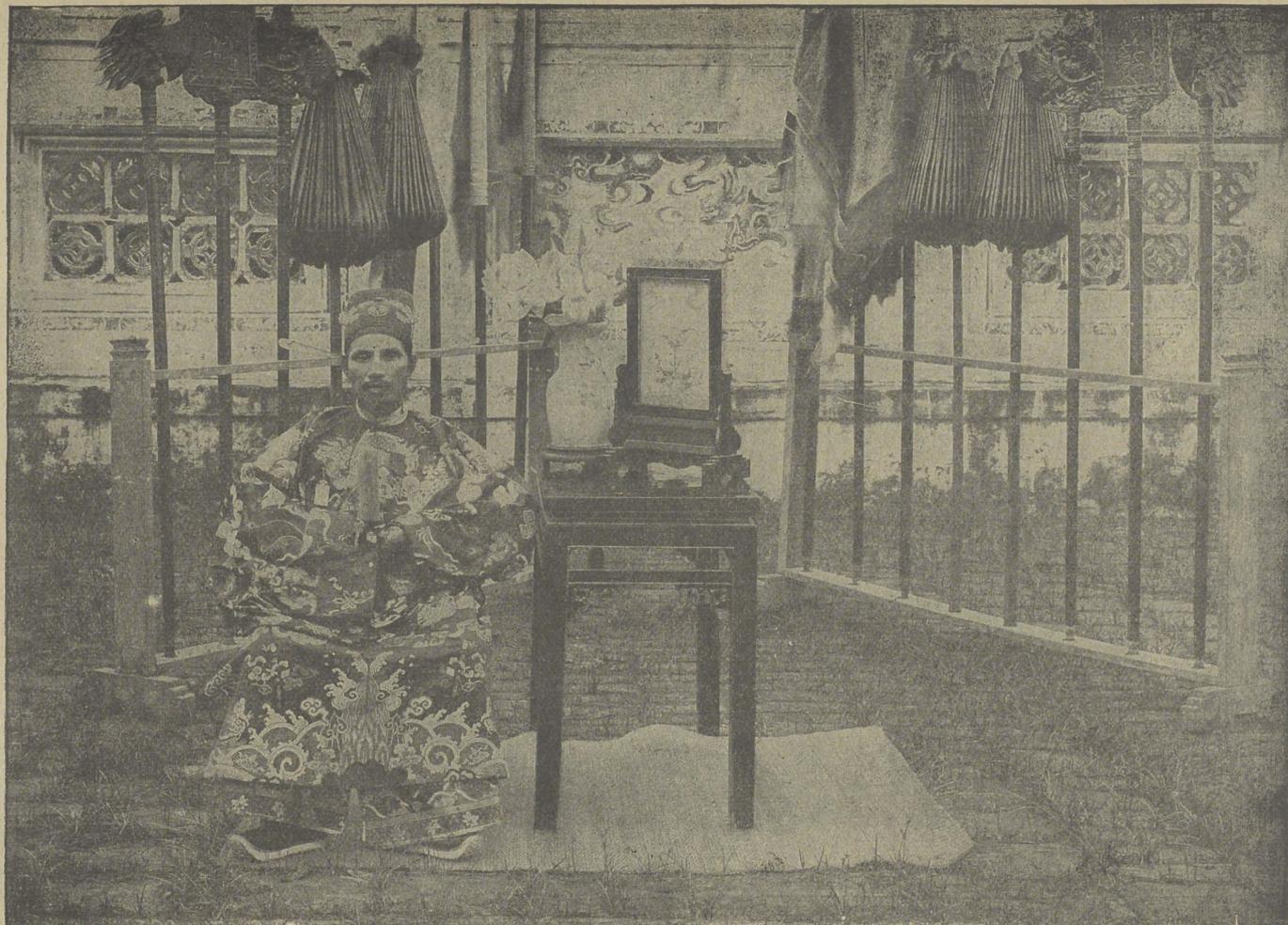
*
* * *

Accompagné d'un lettré chrétien très au courant des affaires, je me mis en route, un dimanche matin, après la messe. Arrivé à la porte de la préfecture, je me fais annoncer, et le mandarin, comme il est d'usage pour les personnes que l'on veut honorer, m'invite à passer dans ses appartements particuliers.

De son ton le plus cauteleux, il s'informe de ma santé, qu'il daigne qualifier de « précieuse, » fait préparer le thé, ordonne à un *boy* de se tenir derrière moi avec un éventail ; bref il n'y avait pas assez de domestiques dans tout le prétoire pour me servir. Le plus parfait des *gentlemen* n'eût pas été plus courtois. Mais de courtoisie je n'avais que faire.

Coupant court à toutes ces simagrées, j'aborde immédiatement la question et, avec les formes voulues naturellement, je me permets de demander sur quels faits le haut fonctionnaire se base, pour porter contre toute une catégorie de personnes des accusations aussi graves dans un acte officiel. Embarras du Monsieur ! J'insiste pour qu'il me dise les noms des coupables, au moins des chefs de file... Pas de réponse... Il doit savoir les noms des villages chrétiens qui refusent d'obéir aux lois... Silence.

« Eh bien ! dis-je alors, puisque vous ne pouvez me nommer un seul



GRAND MANDARIN EN COSTUME DE CÉRÉMONIE

catholique coupable du crime dont vous les accusez tous, voulez-vous me passer le catalogue des communes de la préfecture, et je me fais fort de vous trouver, séance tenante, cinquante villages païens qui sont en relation avec les rebelles, leur payent l'impôt et leur fournissent des soldats. »

Mon défi ne fut pas relevé. Il n'y avait, à cette époque, dans tout le Phu-Diên, que trois villages bouddhistes, qui, à ma connaissance, osaient résister aux rebelles et leur refuser l'impôt.

Je me disposais à partir quand notre homme, se ravisant, me rappela deux affaires insignifiantes, quelques coups de poing échangés entre des chrétiens et des maraudeurs païens. Je lui demandai si c'étaient bien là les faits qui avaient motivé sa circulaire ; il l'affirma, n'en ayant point d'autres à alléguer.

« Eh bien ! répliquai-je, les deux faits en question sont l'un du 22 octobre, et l'autre du 23 ; tous ceux qui sont ici le savent comme moi. Soyez assez aimable maintenant pour envoyer chercher l'original de votre circulaire, je désirerais savoir de quelle date elle est. »

Le piège était trop visible pour qu'il ne l'aperçût pas. Il essaya, pour l'éviter, de détourner la conversation ; ce fut en vain, je tenais à mon idée et force lui fut, à la fin, d'envoyer quérir la pièce : elle était datée du 19 octobre !

C'était tout ce que je voulais : je me levai et partis.

*
* * *

Malheureusement l'œuvre de persécution n'en continua pas moins. En collaboration avec un certain nombre de ses collègues, le mandarin réussit à détourner plusieurs milliers de catéchumènes de se faire chrétiens. Il était poussé dans cette voie par une de ses femmes, vraie furie, sortie des harems de Hué.

« Comme princesse du sang, disait-elle à son digne époux, j'ai droit à trente mesures de riz par mois ; ne sois donc pas arrêté par la crainte d'être révoqué ; nous sommes à l'abri de la misère. En avant donc et mort aux chrétiens ! »

Le misérable n'était que trop disposé à l'écouter et nous concevions les plus grandes craintes pour l'avenir quand Dieu l'arrêta net au cours de ses méfaits. On était au mois de mai. Des prières publiques avaient été ordonnées par le Vicaire apostolique du Tonkin méridional pour implorer la pitié du ciel. Avant la fin du même mois, le malheureux mourait, après trois jours d'une maladie mystérieuse et au milieu d'atroces souffrances. *Erudimini qui judicatis terram.*

Si j'avais à faire le portrait de tous les mandarins annamites, je n'oserais pas me servir toujours de couleurs aussi noires. Mais, à dire vrai, un bon mandarin est chose bien rare, en Annam ! Un signe distinctif commun à toute la corporation, c'est la rapacité. On les appelle les sangsues du peuple ; le mot est juste : ce sont de vraies sangsues ; mais des sangsues insatiables, toujours à la recherche d'une goutte de sang à sucer. Et de quel flair ils sont doués pour cela !

J'ai connu des familles auparavant fort à l'aise, réduites à la misère après avoir passé entre les mains des mandarins. Un procès à propos de champs sans valeur, avait suffi au « Grand homme » pour opérer cette razzia. Pendant des années, chacune des deux parties avait rivalisé de zèle pour gagner à sa cause l'intègre magistrat ; lui, en homme du métier, recevait des deux mains, donnait à tous de bonnes paroles, les menaçait de la perte de leur procès quand les affaires semblaient languir, et les malheureux, ne voulant pas pour quelques sapèques ris-



UN GREFFIER

quer une partie qu'ils se croyaient sur le point de gagner, hypothéquaient leur dernier arpent de terre et en partageaient le prix entre le mandarin et toute la séquelle des scribes et des satellites.

L'argent! Je ne crois pas que, nulle part au monde, il ait autant d'influence que là-bas. A son contact, les crimes deviennent des peccadilles, le rotin s'arrête, les portes des prisons s'ouvrent à deux battants.

Je me rappelle, à ce propos, un fait typique. Un brave homme, influent et riche, avait été mis en prison sous je ne sais plus quel prétexte. Ses parents et amis avaient en vain remué ciel et terre pour obtenir son élargissement : peine perdue. A la fin, un lettré, fort au courant de la chicane annamite, vint le trouver :

« Donnez-moi quelques *barres* d'argent à faire miroiter devant les yeux du « Grand homme, » et je me charge de votre affaire. »

La cause était juste, le prisonnier ne pouvait obtenir justice, il l'acheta.

Notre lettré, qui avait ses grandes et petites entrées au mandarinat, demande à voir le préfet. Après les salamalecs d'usage, il se met à parler de la pluie et du beau temps, puis discrètement, sans secousses, amène la conversation sur le prisonnier en question, s'enquiert si son affaire ne va pas être bientôt terminée, etc.

Cedisant, il agitait machinalement son éventail devant lui, comme pour se rafraîchir ; en réalité, il décrivait dans l'air quel-



ASSESEUR DU MANDARIN

ques caractères chinois : « Trois cents piastres, si vous relâchez un tel. »

Le mandarin fut le seul à remarquer la manœuvre ; mais il la remarqua si bien, que, le surlendemain, notre prisonnier était libre et de retour chez lui.

La vénalité des charges et l'insuffisance des traitements, tels sont, à mon avis, les principales causes de cette âpreté au gain que la gent mandarine pousse si loin.

La faute en est donc à l'administration elle-même plus encore qu'au personnel administratif ; c'est à elle de corriger ce vice originel en assurant aux mandarins de toutes classes une rémunération suffisante et en rapport avec les services qu'ils rendent à l'État. Cette simple disposition, jointe à la crainte d'une déchéance si le juge était pris à vendre la justice, à l'espoir d'un avancement s'il est fidèle à la rendre gratuitement, suffirait à guérir aux trois quarts cette honteuse plaie.

Je me souviens d'avoir rencontré, un jour, se rendant à Hué, un gringalet qu'un homme un peu robuste eût porté sur son bras ; or, quatre porteurs pliaient sous son poids et sous celui du palanquin au fond duquel il était affalé. C'était, me dit-on, un petit mandarin de province, qui allait à la capitale faire sa cour à ses supérieurs hiérarchiques, et s'était muni, à cet effet, d'un certain nombre de barres d'argent, cachées dans le tube de bambou qui supportait son palanquin.

A en juger par la mine fatiguée de ses porteurs, il devait y en avoir une quantité considérable.

De deux choses l'une : ce Monsieur avait à se laver de quelque crime, ou désirait obtenir de l'avancement. Dans l'un et l'autre cas, l'argument qu'il portait avec lui était convaincant, irréfutable.

En effet, pour être promu à un grade supérieur, ou se justifier de quelque faute, le mandarin sait que les ministres auront bien plus égard à ses pots de vin qu'à sa capacité ou à son innocence. Cela se comprend : eux-mêmes se sont endettés pour obtenir la place qu'ils occupent et veulent profiter de leur passage au pouvoir pour réaliser un petit magot. Et il en est ainsi d'un bout à l'autre de l'échelle mandarinale. Ne serait-il pas plus juste de dire qu'il en est ainsi

D'un bout du monde à l'autre bout ?

XVIII. — SILHOUETTE APOSTOLIQUE



GR Gauthier, vicaire apostolique du Tonkin méridional, faisant part à MM. les membres des Conseils de l'Œuvre de la Propagation de la Foi de la mort de Mgr Masson, s'exprime en ces termes, dans une lettre du 15 février 1854 :

« Sans doute, vous connaissez déjà la perte immense qu'a faite cette mission, en la personne de Mgr Masson, évêque de Laranda, qu'une mort subite nous a enlevé le 15 juillet de l'an dernier. Dieu sait combien ce prélat a enduré de peines pendant les vingt-huit ans de son apostolat ! Chaque année, malgré une santé défailante, il entendait au moins 6000 confessions, sans préjudice de ses autres fonctions administratives... Le jour de sa mort, il paraissait affecté d'une indisposition si grave que chacun le priait de se reposer ; mais on lui avait annoncé que des chrétiens l'attendaient pour se confesser, des catéchumènes pour recevoir le baptême et des païens pour se convertir. Il n'y eut pas moyen de le retenir et cinq heures après, il rendait le dernier soupir au milieu des champs. *Beatus ille servus quem, cum venerit Dominus ejus, invenerit sic facientem.* »

N'est-ce pas que ce simple résumé donne envie de faire plus ample connaissance avec le héros qui en est l'objet ? L'esprit s'agrandit et s'élève à la contemplation d'une belle nature, d'un panorama grandiose ; combien plus au contact d'une âme qui, à force de patience, d'attention sur elle-même, de combat de tous les instants, a su se vaincre, se transformer, se surnaturaliser en quelque sorte, au point de n'avoir plus d'autres aspirations que la gloire de Dieu, d'autre but dans les travaux et les souffrances, dans la vie et dans la mort, que Lui, rien que Lui !

J'ai eu l'honneur de travailler pendant quelques années dans le dis-

trict où Mgr Masson résida presque tout le temps qu'il passa en Annam, et d'où il rayonnait dans les deux provinces de Nghê-An et Ha-Tinh, dont il était alors le seul missionnaire. C'était un de mes plaisirs, lorsque je faisais l'administration d'un village, de me faire raconter les histoires d'antan. L'Église d'Annam a traversé de 1825, (commencement du règne de Minh Mênh) à 1883 (fin du règne de Tu-Duc), une série de crises qui rappellent les plus terribles jours des catacombes. Deux hommes résument l'histoire de la mission du Tonkin méridional à cette époque, Mgr Masson et Mgr Gauthier. Ceux qui ont connu le premier commencent à devenir rares, ceux, du moins, qui l'ont vu à l'œuvre depuis le commencement, ou à peu près, de son apostolat.

Dans mon district, vivait un vieux prêtre qui avait été vingt ans le catéchiste de Mgr Masson. Ce vieillard, mort plus que nonagénaire, en 1899, était doué d'une mémoire prodigieuse. Je l'ai souvent mise à contribution et c'est à l'aide de ses souvenirs que je vais essayer d'esquisser la physionomie du saint missionnaire.

Parti de France le 2 mars 1824, Mgr Masson n'aborda au Tonkin, terme de son voyage, qu'après une traversée de quinze mois.

« C'est le 10 juin 1825, écrit-il, que je débarquai après avoir échappé, par une providence toute particulière, aux visites des mandarins chinois et tonkinois qui n'auraient pas été fâchés de mettre la main sur un missionnaire. Cependant, il m'a fallu souffrir un peu ; car, pendant toute la traversée de Macao au Tonkin, j'ai été caché dans un petit trou hermétiquement fermé où j'étouffais.

« Peut-être ne serez-vous pas fâché d'avoir quelques détails sur l'état actuel de notre mission. Elle contient 200 000 chrétiens dispersés çà et là (1). Nous avons pour vicaire apostolique Mgr l'Évêque de Gortyne, vieillard vénérable, âgé de soixante-quinze ans, tellement accablé d'infirmités qu'il ne peut plus dire la sainte messe. Je lui ai apporté des bulles qui l'autorisent à se donner un coadjuteur ; M. Ollivier, sur lequel son choix est tombé, sera obligé d'aller se faire sacrer par Mgr l'Évêque de

(1) Cette mission, qui était le Tonkin occidental, a été depuis divisée en quatre vicariats apostoliques : Le Tonkin occidental qui compte aujourd'hui 141 000 chrétiens ; le Tonkin méridional 120 000, le Haut Tonkin 19 000 et le Tonkin maritime 72 000.



CATÉCHISTES ET ÉLÈVES.

Mellipotamie, vicaire apostolique du Tonkin oriental. Nous sommes, en outre, trois autres missionnaires européens ; mais je suis encore un serviteur inutile.

« Les prêtres indigènes, dont plusieurs ne peuvent plus travailler, sont au nombre de 83. Nous avons aussi un collège, qui contient près de 200 élèves, tant aspirants à l'état ecclésiastique que catéchistes. Tous sont entièrement à la charge de la mission. Il y a près de 700 Religieuses Amantes de la Croix, distribuées dans 35 maisons ; ce sont d'excellentes filles qui vivent du travail de leurs mains...

« Je crois que je me plairai beaucoup ici ; le changement d'usages et de mœurs ne m'est guère pénible. Je m'aperçois à peine de la privation de pain et de vin ; cependant, comme l'eau fraîche n'est pas en usage ici, j'ai un peu de peine à m'habituer à l'eau chaude comme aussi à m'asseoir par terre, même pour écrire.

« Le palais épiscopal est une maisonnette en bois couverte en paille de riz, et c'est tout : on pourrait fermer portes et fenêtres sans être pour cela privé d'air et de lumière. La magnificence de l'ameublement répond très bien à l'extérieur. Nos églises même ne sont pas construites autrement.

« Notre pauvreté est extrême comme vous voyez ; heureux si nous y joignons le détachement intérieur de toutes choses, surtout de notre propre volonté, pour ne plus chercher que la loi de Dieu et le salut des âmes. Je m'applique maintenant à apprendre le tonkinois, que je trouve un peu difficile ; cependant j'espère en venir à bout avec le secours de la grâce. »

L'étude de la langue, tel est, en effet, le premier travail du jeune missionnaire à son arrivée en mission, travail ardu au commencement, mais nécessaire et que l'on devra continuer jusqu'à la fin de sa carrière apostolique, si l'on veut arriver à parler élégamment ces langues orientales si différentes des langues européennes. Toutefois, avec un peu de



PRÊTRE TONKINOIS ET SES CATÉCHISTES.

travail, on arrive assez vite à se *débrouiller*. Le P. Masson avait débarqué au Tonkin en juin 1825 et le jour de Noël de cette même année, il pouvait entendre les confessions.

« La langue tonkinoise, écrivait-il à un ami, n'est pas aussi difficile que vous pourriez le croire, puisque cinq mois m'ont suffi pour m'en tirer. Cette langue n'a aucun rapport avec celles d'Europe ; il n'y a ni déclinaison, ni conjugaison, point de genres, point de nombres, point de syntaxe, ce qui abrège bien des difficultés ; avec tout cela, cependant, on peut facilement exprimer sa pensée, et même il n'y a point d'amphibologie, quoique cette langue soit fort pauvre. »

Ces réflexions sont très justes ; pour donner de l'annamite une idée plus complète, il eût suffi d'ajouter que c'est une langue monosyllabique, que chaque monosyllabe peut être prononcée sur six tons, dont chacun varie le sens du mot. C'est ainsi que le mot :

<i>Ma</i> , sans accent	signifie <i>diable</i>
<i>Ma</i> , avec l'accent aigu	» <i>joue</i>
<i>Ma</i> , avec l'accent grave	» <i>afin de</i>
<i>Ma</i> , avec l'accent interrogatif	» <i>sépulcre</i>
<i>Ma</i> , avec l'accent bas	» <i>plant de riz</i>
<i>Ma</i> , avec l'accent remontant	» <i>cheval</i>

Mais, pas plus que le P. Masson, je n'ai l'intention de faire ici un cours de langue annamite et je passe.

*
* * *

Dans une de ses épîtres, saint Paul nous dit en deux mots comment il s'y prenait pour gagner les âmes à Jésus-Christ : « Je me fais tout à tous. » Depuis lors, la règle n'a pas varié ; elle est de tous les temps et de tous les lieux : Chinois en Chine et Français en France. Même aujourd'hui que le protectorat de la France en Annam nous permettrait, ce semble, sans grand inconvénient, quelques infractions à cette règle, les Annamites sont flattés de nous voir adopter leurs usages. A l'époque

où le P. Masson arriva au Tonkin, c'était de toute nécessité. Du reste, ce lui fut chose facile, raconte-t-il lui-même.

« Je me suis aisément habitué aux usages annamites, quoiqu'ils soient extrêmement différents des nôtres. On ne connaît ici ni le pain, ni le vin ; on ne mange que du riz cuit à l'eau simplement et sans sel, et je vous assure que c'est une nourriture fort saine. De l'eau chaude tient lieu de vin. Nos Annamites ne conçoivent pas que l'on puisse boire de l'eau fraîche. En guise de cuiller, de fourchette et de couteau, on a deux petits bâtonnets qui servent admirablement, lorsqu'on y est habitué, ce qui n'est pas difficile.

« Quant à notre costume, il est fort simple, un large pantalon, une espèce de camisole de toile très légère, un long crêpe noir en forme de turban pour se couvrir la tête, la même chaussure que notre père Adam, enfin une barbe vénérable : voilà l'homme... Le costume de ceux qui travaillent aux champs est bien plus simple encore : point d'habit, point de pantalon, point de chemise ; un *langouti* ou ceinture suffit à tout.

« Vous parlerai-je de nos habitations ? Elles ne sont rien moins qu'élégantes : une maisonnette de bois et de boue, couverte en paille : et c'est tout. Un trou pratiqué dans cette espèce de muraille tient lieu de fenêtre. Nos meubles correspondent à l'extérieur de l'édifice : un bois de lit, avec trois tringles de bois en travers, une claie de bambou et une natte par dessus. Vous voyez qu'il n'y a là ni luxe ni excès. »

Ce qui n'empêche pas le missionnaire d'ajouter, quelques lignes plus bas :

« Je ne saurais vous dire combien je me plais ici. Il me semble que je suis aussi heureux qu'il est possible de l'être en ce monde. Tous mes désirs sont accomplis, je n'échangerais pas ma position avec celle du premier potentat de l'univers. »

*
* *

Les provinces de Nghê-An et de Ha-Tinh furent la portion qui lui échut dans le champ du Père de famille. Il y trouva le P. Jeantet, qui succombait sous le poids du jour et de la chaleur.

Avant de travailler à la sanctification de leurs frères, les deux missionnaires voulurent commencer par se sanctifier eux-mêmes :

« Après quelques jours passés ensemble, écrit encore le P. Masson, nous nous mîmes en retraite pour nous préparer par ce saint exercice à bien combattre pour le Seigneur. »

La clôture eut lieu plus tôt qu'ils ne l'auraient voulu : un édit du roi, qui ordonnait à tous les Européens alors présents en Annam de se rendre à la cour, soi-disant pour y expliquer des lettres de Rome, jeta le trouble parmi les chrétiens.

Les missionnaires du Tonkin ne se laissèrent pas prendre au piège et se gardèrent bien de répondre à l'appel royal. Les PP. Jeantet et Masson se séparèrent et allèrent se cacher chacun de son côté :

« Pour moi, dit le P. Masson, je me suis retiré dans un village dont la moitié de la population est chrétienne, chez un brave homme qui a eu la complaisance de me céder un coin de sa cabane de paille ; il a même eu la bonté d'enlever une partie de la muraille de ma chambre afin que je puisse voir clair pour lire ou écrire ; ce qui, au reste, n'a pas été bien difficile, puisque cette *muraille* n'est autre chose qu'un treillis de bambous. Depuis près de deux mois, je suis dans mon gîte, sans prévoir quand je pourrai en sortir, puisqu'on nous cherche encore. Je vis dans la plus profonde retraite ; je passe cependant la soirée à confesser et instruire les chrétiens qui viennent aussi, mais en petit nombre, entendre la sainte messe que je célèbre dès le grand matin dans mon *appartement*. »

*
* *

On a dit que :

Le plaisir des bons cœurs c'est la reconnaissance ;

mais il paraît que ce sentiment est un singulier tourment aux mauvais cœurs. Pour s'en débarrasser, du jour où il monta sur le trône, Minh-Mênh, fils et successeur du roi Gia-Long, qui devait sa couronne à la France et surtout aux missionnaires, jura d'anéantir la religion catholique dans ses états. Les missionnaires ne se trompaient point sur ses sen-

timents. Cependant, lui combinait son plan de campagne et dissimulait, par crainte de ses grands mandarins qui avaient gardé la mémoire des services de l'évêque d'Adran, l'insigne bienfaiteur de l'ancien roi. En 1827, il n'y tint plus et lança l'édit qui appelait tous les Européens à la capitale.

Les missionnaires de Cochinchine n'avaient pu fuir comme ceux du Tonkin. Lê-Van-Duyêt, vice-roi de Saïgon, un des fidèles de l'ancien roi, n'avait pas vu le piège du jeune tyran et avait prié les missionnaires de sa province de se rendre à la cour. En apprenant comment on les y traitait, on dit qu'il pleura. Au récit des misères endurées par les missionnaires, il s'était écrié :

« Je ne savais rien de tout cela. Quels crimes ont commis les maîtres français pour être persécutés ? C'en est fait du royaume... Le roi comble les bonzes de bienfaits ; mais les bonzes, qu'ont-ils fait pour le bien du royaume ? Le roi ne se rappelle pas les services des missionnaires : ils nous donnaient du riz lorsque nous étions affamés, et de la toile lorsque nous étions nus et que nous n'avions rien pour nous couvrir. C'est ainsi que le roi paie tant de bienfaits par tant d'ingratitude ! J'irai à Hué, et je lui parlerai. »

Les missionnaires nous ont conservé le récit de l'entretien que cet homme droit eut avec le roi ou plutôt des reproches qu'il ne craignit pas de lui adresser :

« Comment ? nous persécuterions les maîtres européens dont nous avons encore le riz entre les dents ? Qui donc a aidé le feu roi à recouvrer ce royaume ? Il paraît que votre majesté a bien envie de le perdre de nouveau. Les rebelles ont persécuté la religion et ils ont été détrônés ;



CATÉCHISTE TONKINOIS.

le roi de Pégou vient de perdre la couronne pour avoir chassé les prêtres. C'en est fait du royaume, puisque le roi ne se rappelle plus les services des missionnaires. Est-ce que le tombeau du grand maître Pierre n'est pas encore au milieu de nous ?... Non, tant que je vivrai, le roi ne fera pas cela ! »

Devant ces paroles pleines de fermeté et de sagesse, Minh-Mênh s'arrêta, renvoya les prisonniers, et les missionnaires purent continuer encore quelques années, jusqu'à la mort de leur protecteur (1832), leur ministère de paix et de dévouement.

Dans la province de Nghè-An, où travaillait surtout le P. Masson, la religion jouissait d'une liberté absolue. Pendant ces années d'accalmie, nous trouvons partout le zélé missionnaire donnant des retraites aux prêtres indigènes, aux catéchistes, aux religieuses, aux chrétiens. Comme un pilote expérimenté, il semble pressentir que ce calme inattendu ne sera que momentané, qu'il pourrait bien être suivi d'une grosse tempête, et il se hâte de visiter, de réparer, de fortifier les agrès de son navire. L'administration des chrétiens occupe tout son temps.

Écoutons-le nous dire comment il s'y prend ; du reste, sa méthode est celle de tous les missionnaires, et il est à supposer qu'elle est bonne. puisque, depuis lors, on n'a pas cru devoir la modifier :

« Nous allons constamment, autant que les circonstances le permettent, accompagnés de nos catéchistes, de chrétientés en chrétientés, nous sommes obligés d'emporter toujours avec nous nos meubles et nos bagages, tels que linge, ornements d'autels, livres, etc... Nous restons dans chaque endroit jusqu'à ce que tout le monde se soit confessé, c'est-à-dire, selon que la chrétienté est plus ou moins nombreuse, huit, quinze jours, un mois, au plus. Nous y sommes aux frais des néophytes ; chaque maison nous fournit tour à tour et de très grand cœur les aliments nécessaires.

« Voici, à peu près, le règlement que nous suivons : à 4 heures du matin ou environ, on fait, pendant une heure, la méditation et la prière à l'église, où toute la chrétienté se trouve réunie ; à ces deux exercices succède le sermon, puis la messe, après laquelle chacun vaque à ses occupations. Pendant la journée, le missionnaire reçoit ceux qui ont

quelque affaire à lui communiquer, telles que procès, inimitiés, mariages, etc., etc. Outre cela, on confesse ceux qui se présentent. Il y en a assez peu dans le cours de la journée, tous étant occupés à leurs travaux ; en revanche, il faut se tenir au tribunal de la pénitence toute la soirée, et souvent jusqu'à minuit... Quant aux catéchistes, ils sont occupés pendant toute la journée, à courir dans les différents lieux que leur indique le missionnaire, tantôt pour inviter à se con-



LE CURÉ DE LANG-TRUONG

fesser ceux qui sont négligents, tantôt pour ordonner d'autres affaires, mais surtout pour aider ceux qui se disposent à la confession ou à la communion... Pendant la soirée, ils font le catéchisme, les uns à l'église aux grandes personnes, d'autres à ceux qui se disposent à la Première Communion, d'autres aux enfants. On fait ensuite une lecture spirituelle, puis la prière en commun, laquelle dure une heure ; de sorte qu'il est presque toujours minuit quand on sort de l'église.

« Nous ne conférons guère le baptême qu'aux enfants qui naissent dans le lieu de notre séjour actuel, les catéchistes et les chrétiens que nous avons instruits pour cela baptisent les autres, et lorsque le prêtre visite la chrétienté, il leur supplée alors les cérémonies. Quant aux catéchumènes, nous tâchons de les instruire avec tout le soin possible et de les éprouver assez longtemps, car on remarque que ce sont les mieux instruits qui sont aussi les plus fervents. »

Une année, vers l'époque de Pâques, le P. Masson faisait l'administration de la chrétienté de Láp-Thach, à quelques heures du chef-lieu de

la province. Le grand mandarin, qui était chrétien, mais ne pratiquait plus, lui fit dire qu'il comptait venir à la messe ce jour-là. Il y vint, en effet, avec sa femme, excellente chrétienne, ses enfants et une suite nombreuse. Tous les mandarins des environs furent aussi obligés de s'y trouver pour rendre leurs devoirs à leur supérieur hiérarchique. La foule était immense ; il y avait presque autant de païens que de chrétiens.

Le grand mandarin, redoutant plus la perte de sa place que celle de son âme, avait abandonné la pratique d'une religion qu'il aimait pourtant au fond de son cœur.

« Je profitai de l'occasion, écrit le P. Masson, pour lui parler un peu du salut de son âme, sans m'inquiéter de la présence des autres mandarins. Il me quitta les larmes aux yeux...

« Quelques jours après, venant de voyage avec une suite de plus de deux cents personnes, il se détourna de fort loin et s'arrêta pendant la nuit pour assister à ma messe. Ensuite, j'eus avec lui une longue conférence ; je lui témoignai tout mon regret de ce qu'après tous les services qu'il avait rendus à nos chrétiens, je ne pouvais rien faire pour son salut... Il me dit qu'il ne demandait qu'une chose à Dieu, c'était de devenir aveugle ou perclus, afin de n'être plus mandarin et d'observer sa religion. Je lui répondis que je n'avais pas le cœur si mauvais ; que puisqu'il n'avait pas le courage de refuser de faire des superstitions, je désirais seulement qu'il commît quelque lourde bévue et perdît ainsi sa place. *Quam difficile qui pecunias habent in regnum Dei intrabunt!* »

L'administration des chrétiens n'était pas la seule occupation du P. Masson ; il était encore chargé de l'enseignement de la théologie pour les provinces de Nghê-An et de Ha-Tinh. Ses élèves, au nombre de huit à dix, le suivaient de village en village, lui servaient de catéchistes, et, entre temps, il leur faisait la classe. Plusieurs d'entre eux vivent encore qui, pour n'être pas docteurs en Sorbonne, n'en ont pas moins fait d'excellents prêtres, aussi pieux que zélés.

*
* * *

Tant que Lê-Van-Duyêt, le vice-roi de Cochinchine, vécut, le roi n'osa pas donner suite à son projet d'anéantir la religion en Annam. La

mort de ce grand mandarin, arrivée en 1832, fut comme le signal de la tempête qui allait s'abattre sur l'Église annamite.

L'orgueil de Minh-Mênh avait été profondément blessé par les remontrances du vice-roi ; il s'en vengea en faisant donner le rotin à son tombeau !

Ce fut le 6 janvier 1833 que l'orage éclata : un violent édit contre les chrétiens en général et les missionnaires en particulier, vint porter la désolation d'un bout à l'autre du royaume.

La province de Nghê-An eut l'honneur de donner à l'Église annamite, en cette circonstance, un illustre martyr, le bienheureux Pierre Tuy.

« Aussitôt après l'arrestation de M. Pierre Tuy, écrit le P. Masson, nous fîmes toutes les démarches possibles pour obtenir son élargissement ; nous avions l'espérance de réussir. Les mandarins exigeaient d'abord 30 *barres* (1) d'argent ; mais, après avoir bien marchandé, ils se contentèrent de 6 barres que je leur fis remettre par l'intermédiaire d'un médecin chrétien. Cependant, comme cette affaire était connue du roi, les mandarins n'osèrent pas prendre sur eux de mettre en liberté le prêtre tonkinois. »

Le P. Tuy cueillit la palme du martyr le 11 octobre 1833, et a été proclamé bienheureux en compagnie de quarante-huit autres confesseurs de la foi, par S. S. Léon XIII, le 27 mai 1900.

*
* *

Si sévère que fût l'édit royal, en Annam, comme ailleurs, plus qu'ailleurs peut-être,

Il est avec le ciel des accommodements.

Nous venons de voir le P. Masson échouer dans ses négociations relatives à la grâce du P. Tuy ; mais, dans la plupart des cas, quelques barres glissées à propos dans la main du mandarin, faisaient relâcher les prisonniers. L'édit de persécution fut surtout pour la plupart des hauts fonctionnaires une sorte de coup de bourse, une occasion magnifique de drainer dans leurs coffres l'argent des chrétiens.

(1) La *barre* d'argent est un lingot valant une cinquantaine de francs.

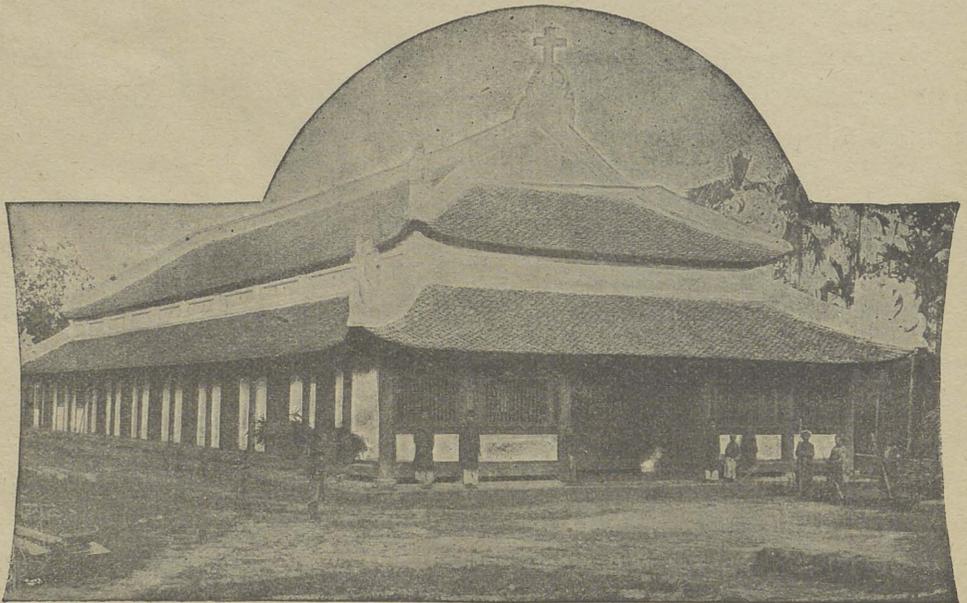
Moyennant un versement de piastres opportun, telle chrétienté était exemptée de prendre part aux superstitions. Quelqu'un était-il en danger de mort? vite on portait quelques ligatures au maire du village, et le curé pouvait venir sans crainte administrer les derniers sacrements au moribond. La présence d'un missionnaire dans une localité était-elle dénoncée? le mandarin, dans l'espoir d'une bonne récompense, faisait prévenir les intéressés que, le lendemain, il viendrait faire le blocus du village, et on prenait aussitôt des mesures en conséquence.

Bref, l'amour de la sapèque avait plus de force que le commandement du roi. Aussi, avec de la prudence et des précautions, le P. Masson put-il continuer l'administration de ses chrétiens comme par le passé, traînant toujours après lui son séminaire ambulante.

Lorsqu'un mandarin, particulièrement zélé pour l'exécution de l'édit royal, venait à passer, on se cachait avec plus de soin; le grand homme disparu, on reprenait sans bruit le petit train-train habituel.

Certaines aventures avaient même leur côté plaisant.

Un soir que le P. Masson était au confessionnal, selon son habi-



ÉGLISE DE LANG-TRUONG

tude, on vint l'avertir qu'un prêtre indigène du voisinage demandait à lui parler au plus tôt :

« Père, lui dit-il en l'apercevant, vous êtes dénoncé : le gouverneur de la province vient de m'en envoyer prévenir par un de ses secrétaires, de mes amis ; c'est le maire de Chàn-Lac, le village d'en face, qui est allé déclarer qu'il vous avait vu de ses propres yeux et, dès demain matin, les mandarins seront ici au lever du jour pour faire le blocus de la chrétienté. Mais demain vous serez à l'extrémité de la province : j'ai là une barque avec deux vigoureux rameurs, sautez dedans et laissez-vous conduire. »

Je laisse à penser si le conseil fut suivi.

Tranquilles de ce côté, les gens de Trang-Nua employèrent toute la nuit à faire disparaître toute trace du passage du missionnaire. L'église fut démontée pièce par pièce, pliée, comme disent les Annamites, et jetée au fond d'un étang à deux kilomètres de là. Sur l'emplacement, on transplanta en toute hâte une douzaine de pieds d'aréquiers au milieu desquels fut construite une misérable hutte où une bonne vieille vint s'installer avec ses hardes, ses poules et son cochon ; et l'on attendit avec d'autant moins de souci que les bonnes dispositions du gouverneur étaient connues.

Son Excellence pouvait venir : tout était prêt.

Elle arriva, en effet, au lever du jour, précédée de deux cents soldats et de ses quatre éléphants de guerre. Le blocus eut lieu aussitôt. On fit alors venir le chef du village de Trang-Nua :

« Que me dit-on ? cria, dès qu'il l'aperçut, le mandarin d'un air furieux ; que vous auriez l'audace, malgré la défense de Sa Majesté, de cacher un Européen chez vous !

— Grand mandarin, si je répondais que non, Votre Excellence pourrait penser que je la trompe. Puisque vous vous êtes dérangé pour venir de Vinh jusqu'ici, veuillez faire fouiller le village jusque dans ses moindres recoins. Pour moi, je me constitue prisonnier et accepte d'avance telle punition qu'il vous plaira de m'infliger si vous trouvez un étranger dans notre village. »

Pendant deux heures, les soldats fouillèrent, en effet, une à une

chaque maison, renversèrent les tas de paille, visitèrent avec un soin minutieux les cours, les jardins et les haies. Le maire de Chàn-Lac les dirigeait dans leurs recherches : peine perdue. On recommença en sens inverse : pas trace d'Européen. Le misérable dénonciateur écumait de rage. Le mandarin le calma en lui annonçant qu'il allait maintenant lui donner la récompense due à son zèle et qu'en place des 500 piastres promises à quiconque ferait découvrir un Européen, il le gratifiait de deux ans de prison pour avoir indignement trompé Son Excellence le Gouverneur des provinces de Nghè-Tinh.

L'épilogue de cette histoire fut que le lendemain, un chrétien de Trang-Nua se présenta devant le grand mandarin et lui remit, de la part de la mission, six belles barres d'argent, dissimulées, selon l'usage, ou feignant de l'être, sous une douzaine de boîtes de thé. Avouons que dans un pays où la justice se vend, ce n'était pas la payer trop cher.

*
* *

Le dévouement des chrétiens, pendant cette terrible crise qui dura huit années, fut admirable : ils savaient à quoi ils s'exposaient en cachant le missionnaire chez eux : c'était la prison, l'exil, sinon la mort, s'ils venaient à être découverts, et pourtant jamais, pendant tout ce temps, le P. Masson ne frappa à une porte sans qu'elle s'ouvrit immédiatement devant lui (1).

Cependant tous ne donnaient pas que des consolations au missionnaire. Une lettre, par lui adressée à cette époque à la chrétienté de Phi-Loc et dont j'ai eu longtemps l'original entre les mains, nous

(1) Mgr Croc, le successeur de Mgr Gauthier, devait être plus tard moins heureux. Sur ses vieux jours, il aimait à raconter, que, pendant la grande persécution de 1856, fuyant seul de village en village, il vint un jour au village de Ké-Gôm. A mesure qu'il approchait de quelque maison, la porte se fermait aussitôt : les chrétiens étaient effrayés de la rigueur inouïe de la persécution. Le pauvre évêque s'en allait tête baissée et pleurant, honteux de ses chrétiens, lorsqu'une vieille femme se met à l'injurier de son mieux : puis, s'étant assurée qu'il n'y avait plus personne pour la voir et la trahir : « Père, dit-elle, entrez bien vite, je vous prie. »

Il ne se le fit pas dire deux fois, et s'assit sur une belle natte que la bonne vieille venait d'étendre exprès pour lui ; puis, en riant de la farce qu'elle avait jouée, elle lui apporta un bon plat de riz bien blanc avec des poissons frits et des bananes.

découvrira les blessures que la chute de ses chrétiens faisait à ce cœur d'apôtre.

« Aux chefs du village et à tous les fidèles, hommes et femmes, de la chrétienté de Phi-Loc, paix et salut.

« Au milieu de toutes les épreuves qui m'accablent depuis le commencement de la persécution, j'avais toujours espéré que la chrétienté de Phi-Loc me serait une consolation.

Or, j'entends dire que vous êtes sur le point de vous laisser vaincre par le démon et que, selon les ordres du roi, vous êtes disposés, vous aussi, à construire une pagode. Cette nouvelle m'a attristé au delà de



L'ÉVÊCHÉ DE XA-DOAI

toute expression. Je sais bien que vous ne construirez ce temple que pour un temps, et que vous n'avez pas l'intention d'y faire de sacrifices, mais cela ne diminue point la gravité de la faute ; croyez-le bien ; car la religion n'admet point ces subtilités-là. Vous considérez la faute de marcher sur la croix comme un péché très grave et vous avez raison. Et pourtant ceux qui construisent des pagodes font un péché plus grave encore, puisqu'avec leur âme, ils engagent les âmes de leurs enfants et petits-enfants.

« Si vous aviez subi la prison, le rotin, pour la foi, peut-être seriez-vous excusables de dire : « Nous n'avons pas eu la force d'endurer de pareils supplices. » Mais il n'y en a pas un seul parmi vous qui ait jamais reçu un coup de rotin, parce qu'il était chrétien. Et voilà que tout de suite, avant de combattre, vous vous avouez vaincus !

« Quand vous entendiez autrefois lire l'Histoire des martyrs, vous pensiez peut-être qu'ils appartenaient à une autre race d'hommes, et

qu'il était impossible de les imiter. Mais depuis deux ans, dans ce royaume d'Annam même, il y a eu beaucoup de martyrs, non seulement parmi les prêtres et les catéchistes, mais aussi parmi les soldats et le peuple ; et de simples femmes ont eu le courage de confesser la foi. Ceux-là sont donc bien de la même race que vous. Comme vous, ils étaient de chair et d'os, faibles comme vous. Ayez confiance : Dieu qui les a aidés vous aidera ; et si vous êtes fermes comme eux, vous aurez la même récompense qu'eux... Je sais que les tièdes aiment à répéter que la puissance du roi est proche, tandis que celle de Dieu est éloignée ; mais moi je dis que la puissance du roi est passagère, tandis que celle de Dieu dure éternellement.

« C'est pourquoi je vous conjure d'avoir pitié de vos âmes et de celles de vos femmes, de vos enfants et de toute votre postérité.

« Si l'on veut vous forcer à faire une pagode ou des superstitions, soyez heureux de souffrir pour le bon Dieu, et je vous donne l'assurance qu'il ne vous abandonnera pas. »

*
* *

Au milieu de ces tribulations et de ces travaux, le regard de l'apôtre se porte vers les populations plus malheureuses encore du Laos, puisqu'elles sont plongées complètement dans les ténèbres de la mort. Le P. Masson envoie un prêtre avec deux catéchistes leur annoncer la bonne nouvelle. Toutefois, il ne semble pas que l'essai ait réussi.

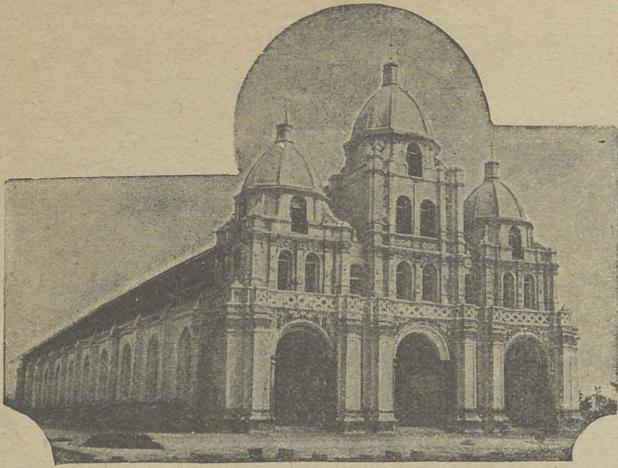
Vers cette même époque, le vieil évêque du Tonkin occidental, Mgr Harvard, mourait, et sa mort allait donner lieu à un cas de droit canonique, trop curieux et trop édifiant à la fois pour que je ne le rapporte pas ici.

Le vénérable P. Masson, le prêtre austère, l'infatigable missionnaire avait vu un jour un misérable essayer de ternir la réputation immaculée de son angélique vertu. Ne nous étonnons pas de ces calomnies, si abominables qu'elles soient : il suffit d'être vertueux pour y être en butte ; Notre Seigneur n'a-t-il pas souffert de passer, aux yeux de certaines gens, pour un possédé ! Aussi, je n'y aurais pas même fait allusion, bien qu'il soit incontestablement la grande épreuve de la vie du P. Masson, si ce fait n'était nécessaire à l'intelligence de ce qui va suivre.

En mourant, Mgr Havard avait désigné pour lui succéder, le P. Borie ou, à son défaut, le P. Retord. Or, quand il reçut les bulles qui le nommaient vicaire apostolique du Tonkin occidental avec le titre d'évêque d'Acanthe, le P. Borie était prisonnier pour la foi dans les prisons de Dong-Hoi ; mais on avait alors la persuasion qu'il ne serait pas condamné à mort ; lui-même partageait cette illusion, car c'en était une, et il accepta. Quelques jours plus tard, sa condamnation à la peine capitale arrivait de Hué, signée de la main du roi. L'évêque élu désigna alors pour lui succéder, son ami et son maître vénéré, le P. Masson. C'était dire le cas que faisait le martyr, le missionnaire le mieux placé pour juger sainement des choses, puisqu'ils travaillaient depuis six ans ensemble dans la même partie de la mission, des infâmes calomnies dont le vice avait tenté de souiller la réputation de vertu de l'homme de Dieu.

Mais une question de droit allait se poser. On se demanda parmi les missionnaires, quel était le véritable élu, du P. Retord, désigné par Mgr Havard, à défaut du P. Borie, ou du P. Masson, désigné par Mgr Borie, évêque élu. Les avis étaient partagés ; le P. Masson, surtout, insistait de toutes ses forces auprès du P. Retord pour le persuader d'aller au plus vite se faire sacrer ; tant et si bien qu'après huit mois de résistance, craignant qu'à la fin la mission ne subit de graves dommages de l'absence d'un évêque en ces temps de persécution, celui-ci finit par céder, et partit pour Manille où il voulut encore, avant d'accepter la consécration, soumettre le cas à l'archevêque consécrateur. Les circonstances étaient exceptionnelles ; il n'y avait plus d'évêques au Tonkin, le trajet pour venir chercher l'onction épiscopale était long et périlleux, la persécution battait son plein ; peut-être le cas lui parut-il douteux, or *in dubiis libertas...* bref, l'archevêque conseilla au P. Retord de se laisser sacrer, et cette décision eut raison de ses dernières résistances.

Cependant, l'affaire avait été portée à Rome et la réponse du Saint-Siège avait fini par arriver : elle disait, en substance, que le P. Masson devait être tenu pour le véritable élu, mais ratifiait tout ce qui avait été fait de bonne foi. Masson et Retord étaient dignes l'un de l'autre. A la lecture des lettres de la Propagande, le nouvel évêque d'Acanthe s'empressa de mettre sa crosse et sa mitre aux pieds du P. Masson qui lui



LA CATHÉDRALE DE XA-DOAI

occidental, ce fut Mgr Gauthier, son coadjuteur, qui fut nommé vicaire apostolique de la nouvelle mission. En arrivant dans les provinces de sa juridiction, il voulut reconnaître les services de l'homme éminent qui, depuis vingt années, les administrait avec un zèle au-dessus de tout éloge ; il voulut surtout affirmer aux yeux de tous sa foi dans la vertu de son pro vicaire et réussit à faire accepter à son humilité l'honneur de la dignité épiscopale avec la charge de coadjuteur. Par déférence pour son supérieur, l'humble missionnaire n'osa pas refuser et il fut sacré par Mgr Gauthier avec titre d'évêque de Laranda.

Tant que vécut son vénérable coadjuteur, Mgr Gauthier, avec un talent d'une délicatesse exquise, sut lui laisser, sans même qu'il s'en aperçût, l'administration du vicariat ; tandis que lui-même parcourait la mission, prêchant, confessant, ramenant les apostats et exhortant les païens à se convertir.

Demeuré dans le district de Xa-Doai, Mgr Masson continuait à administrer les chrétientés des environs, donnait des conférences aux Religieuses, enseignait la théologie et travaillait à la traduction de livres de piété et de doctrine. Il nous reste de lui une *Imitation de Jésus-Christ*, les *Méditations de saint Augustin*, la *Vie de sainte Élisabeth de Hongrie*, la *Vie de sainte Thérèse*, la *Doctrine chrétienne de Lhomond*, l'*Histoire de l'Église de Lhomond*, la *Méthode d'oraison de Saint-Sulpice*, un *Cours*

répondit avec le même désintéressement :

« Monseigneur, elles sont vôtres ; nul n'est plus digne de les porter ; gardez-les, je vous en prie. »

Mais cette histoire eut un épilogue. Lorsque, cinq ans plus tard, Mgr Retord obtint du Saint-Siège la division du Tonkin

de diaconales et la collection des décrets du Saint-Siège pour les missions ; plusieurs autres ouvrages ont été perdus pendant les persécutions.

On se demande comment un homme seul a pu suffire à pareille besogne. C'est que Mgr Masson ne perdait jamais un moment. Ceux qui l'ont connu, ses anciens élèves, témoignent qu'ils ne l'ont jamais vu inoccupé, si ce n'est quelques minutes après chaque repas. Pendant les repas mêmes, il se faisait lire ses livres et exigeait que ses séminaristes lui fissent leurs remarques sur le style. Lorsque les chrétiens ou les prêtres indigènes venaient le consulter sur quelque affaire, il les écoutait attentivement, donnait sa solution, ajoutait un petit mot de sermon sur la nécessité d'être toujours prêt à paraître devant le bon Dieu, (on dit qu'il n'omettait jamais cette recommandation,) puis congédiait son visiteur content et édifié.

Cependant, le jour approchait où le Père de famille avait résolu d'appeler à la récompense le laborieux et fidèle serviteur. Un jour que Mgr Masson revenait d'un village voisin de Xa-Doai, où il avait baptisé quelques néophytes, il se détourna de sa route pour aller exhorter un mauvais chrétien qui, depuis longtemps, le lui promettait, à se convertir. Il n'y réussit pas et le quitta en disant :

« Et pourtant tu n'ignores pas que la mort peut venir à toute heure te jeter devant le tribunal de Dieu ! Comment oses-tu vivre dans cet état ? »

Et comme l'autre, faisant allusion à la terrible sentence de l'Écriture, répondait que l'évêque lui non plus, après tout, ne savait pas « s'il était digne d'amour ou de haine :

« Sans doute, reprit Mgr Masson ; mais, sans en avoir la certitude absolue, je crois pourtant être en état de grâce, et j'attends la mort avec confiance. Elle ne me surprendra pas. » Et il partit.

Une demi-heure après, un diacre qui le suivait, s'étant approché pour lui adresser la parole et ne recevant pas de réponse, ouvrit les rideaux de son palanquin ; l'évêque était mort !

Quand cette nouvelle parvint à Mgr Gauthier, il était à faire l'administration dans la vallée du Ngan-Sâu. Il revint, en toute hâte, pour faire les obsèques de son saint coadjuteur. Elles furent aussi solennelles que le permettaient les circonstances. De tous les points de la mission, les

chrétiens étaient accourus pour assister aux funérailles de leur père, de celui qui, pendant un quart de siècle, les avait fortifiés dans la foi, consolés dans leurs peines, relevés quand ils avaient eu le malheur de tomber. Les religieuses, les catéchistes, les séminaristes, les prêtres indigènes, pleuraient le maître vénéré, le conseiller dévoué, le saint missionnaire qui les avait formés à la science et aux vertus sacerdotales. Mgr Gauthier, qui célébrait la messe, n'y put tenir ; malgré les efforts qu'il faisait pour contenir son émotion, il dut s'arrêter pour laisser couler ses larmes. Ce fut alors, m'a raconté un témoin oculaire, une explosion de sanglots d'un bout à l'autre de l'église !...

A chaque angle du catafalque, un cartouche, en langues chinoise et latine, rappelait les vertus et les travaux du défunt. L'un faisait allusion aux nombreux ouvrages que Mgr Masson avait traduits en langue annamite : *Defunctus adhuc loquitur* ; un autre, en face, disait la gloire des prédicateurs de l'Évangile dans le ciel : *Qui ad justitiam erudiunt multos, fulgebunt quasi stella in perpetuas æternitates!!!*

En annonçant, quelques jours après, la mort de son vénérable coadjuteur à MM. les Directeurs du Séminaire des Missions Étrangères de Paris, Mgr Gauthier ajoutait que depuis, un lis, qu'aucune main n'avait planté, avait fleuri sur sa tombe.

C'était la réponse du ciel aux calomniateurs de l'homme de Dieu.



XIX. — LA MÈRE ABBESSE DU COUVENT DE VINH



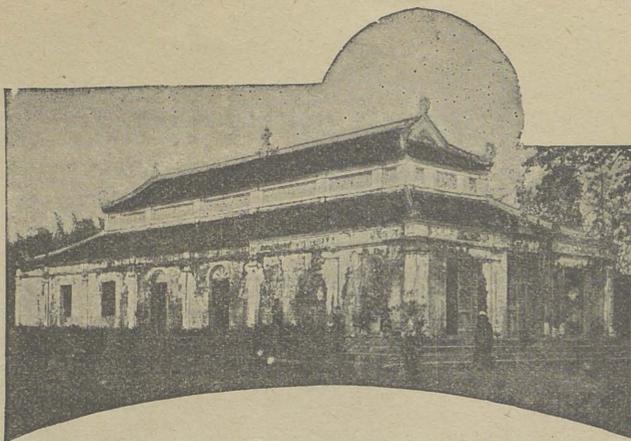
ÉTAIT un beau type de matrone annamite que la Mère Abbessse du couvent de Vinh, et qui portait gaillardement ses soixante ans révolus à l'époque où je la vis pour la première fois. Elle a dû en ajouter une douzaine depuis, la digne femme ; mais sans rechigner, croyez-le bien : la Mère Abbessse ne rechigne jamais ; elle ne rechigne à rien ; et si le ton de voix est un peu rude, les traits légèrement sévères, elle n'est ni triste ni grincheuse, comme on l'est parfois à cet âge... dit-on.

Entrée toute jeune dans la Congrégation des Amantes de la Croix, elle passa sa vie à courir de village en village, baptiser les petits enfants de païens à l'article de la mort. Un merveilleux instinct, disaient les uns, son bon ange, selon d'autres, semblait guider ses pas et la conduire droit au chevet des petits moribonds ; le fait est que rarement un enfant mourait dans les environs sans avoir été régénéré par elle dans les eaux du saint baptême. C'est à cette œuvre qu'elle avait voué sa vie, et Dieu seul sait le nombre des petits chérubins qui lui doivent leur salut éternel.

Devenue Supérieure de son couvent de Trang-Nua, elle s'empressa de résigner ses fonctions et de venir installer une succursale à Vinh, dans un petit enclos acquis par la Mission. C'est là que je la vis pour la première fois en 1889, sa crosse à la main, comme il sied à une Révérendissime Mère Abbessse ; seulement, la crosse, dans ces pays-là, est revenue à sa forme primitive, et n'est autre chose qu'un long rotin dont le seul aspect suffit à maintenir l'ordre dans toute la communauté. C'est à cette crosse qu'elle doit son titre de Mère Abbessse ; au lieu de s'appeler simplement Madame la Vieille, comme les autres supérieures de couvents annamites.

Aujourd'hui, les limites de l'enclos se sont élargies ; une gracieuse

petite église s'élève au milieu, avec presbytère sur le côté ; grâce aux largesses du recteur, l'ancienne paillette qui composait, à elle seule, tout l'ancien couvent, est devenue une maison vaste et spacieuse où sont nourris, chauffés et vêtus, au bon mar-



ÉGLISE DE NGHÈ-YÈN.

ché, une vingtaine de petits bonshommes qui piaillent, qui pleurent, qui rient, qui s'amuse. Ah ! l'on comprend après cela la nécessité de l'insigne abbatial.

Au milieu de tout ce petit monde, la Mère Abbessse passe et repasse, caressant l'un, grondant l'autre, aimée de tous.

Mais pourquoi, chers lecteurs, ne franchirions-nous pas, nous aussi, la belle haie de passe-rose qui sépare l'orphelinat de l'église, et n'irions-nous pas jeter un coup d'œil à l'intérieur ?



ALLÉE PRINCIPALE DE LA MAISON DE LA SAINTE-ENFANCE DE NGHÈ-YÈN.

A la porte d'entrée, du fond de sa cage suspendue à une branche de jacquier, n'entendez-vous pas cet oiseau s'égosiller ? C'est un merle parleur qui nous a aperçus et s'empresse de nous saluer : « Chào khach ! Chào khach ! Salut, nos hôtes, sa-

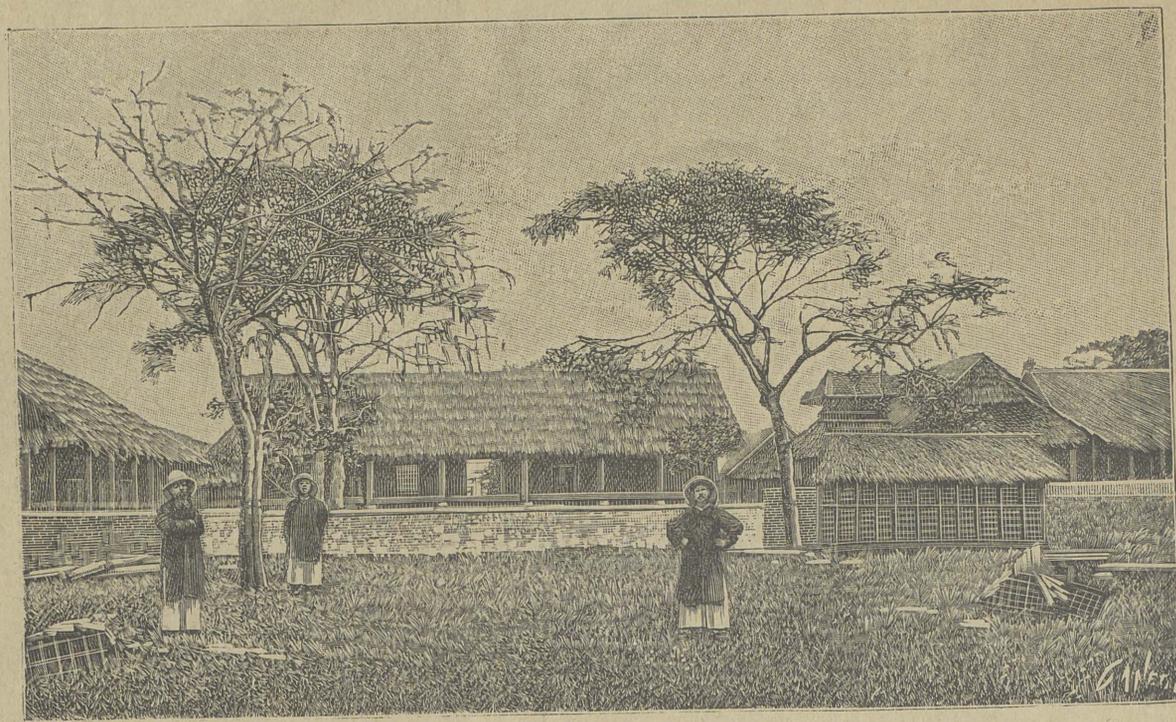
lut ! » tandis qu'enchaîné par la patte, à l'aréquier d'en face, son confrère nous invite à nous asseoir : « Moi khach ngòi ! Moi khach ngòi ! » N'est-ce pas charmant ? Et comment résister à si gracieuse invitation ? Asseyons-nous donc sur la belle natte fleurie qu'on vient d'étendre à notre intention et recevons, sans rire, les salutations du personnel de l'établissement.

A tout seigneur tout honneur ! La Mère Abbessse s'avance la première. Ce n'est pas pour rien qu'elle vit à Vinh depuis tant d'années, la Mère Abbessse ; à Vinh, la capitale de la province et le centre de la civilisation. Lorsque, à l'époque de l'occupation militaire, quelque officier français venait rendre visite au Père, dame ! elle n'a pas toujours résisté à la tentation de risquer un œil à travers les tiges de passe-rose discrètement écartées. Et elle a vu, et elle a retenu ; comme vous allez en juger. Une ! deux ! ça y est ! Et décrivant un grand cercle avec son bras étendu, elle ramène vivement ses cinq doigts écartés à la hauteur du front, et reste un moment dans cette attitude militairement respectueuse. Vous qui n'assistez à cette scène qu'en imagination, il ne vous est pas difficile de garder votre sérieux, j'en conviens ; mais convenez aussi que moi qui en ai été le témoin et le spectateur, je suis bien excusable d'avoir éclaté de rire, au moins la première fois. Et pourtant je le regrette du fond du cœur ! Pauvre Mère Abbessse ! je lui aurai fait de la peine peut-être, à elle qui ne faisait cela que pour m'honorer et me montrer qu'à Vinh on connaît les convenances !

Après le salut militaire de la Mère Abbessse, voici venir deux autres sœurs, une nourrice avec un bébé sur chaque bras et toute une bande de petits enfants dont l'ainé n'a pas plus de cinq ans. Ils sont là une douzaine au moins, ouvrant de grands yeux qui semblent demander avec anxiété ce qui va se passer. Les deux religieuses les rangent tant bien que mal en demi-cercle ; puis de sa voix de commandement : « Lay di, » crie la Mère Abbessse, et chacun se prosterne comme il peut et se relève de même.

Tout cela, c'est le côté rigolo de la chose ; il en est un autre plus sérieux.

Chaque mission possède un certain nombre d'établissements de la

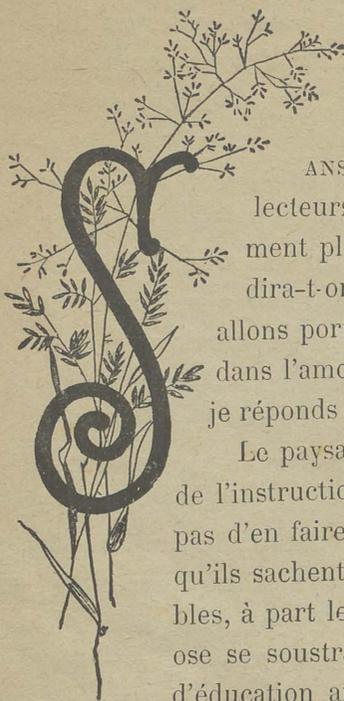


LA SAINTE-ENFANCE DE NGHÈ-YÈN.

Sainte-Enfance, comme celui de Vinh ; le seul vicariat apostolique du Tonkin méridional en a une douzaine environ. Outre le baptême qu'elles administrent chaque année à des milliers de petits moribonds, les Religieuses recueillent et élèvent, dans ces orphelinats, des centaines d'enfants dont les parents sont morts ou simplement trop pauvres pour les nourrir. Ce dernier cas n'est pas tellement rare qu'on pourrait le supposer. La misère est parfois si grande chez ces malheureux, que garder leur enfant chez eux équivaldrait pour lui à une condamnation à mort. Volontiers alors ils le confient aux Religieuses, surtout si un orphelinat s'élève dans le voisinage, sachant bien que là, du moins, les bons soins ne lui manqueront pas et que, d'ailleurs, il ne sera pas perdu pour eux. Malheureusement, ils ne s'y déterminent guère qu'à la dernière extrémité ; aussi le nombre de ceux que l'on peut sauver est-il relativement restreint. Ceux-là sont généralement adoptés dans la suite par de bonnes familles chrétiennes dont le mariage n'a pas été fécond, et qui les traitent alors comme leurs propres enfants. C'est ainsi qu'un riche chrétien de la vallée du Ngan-Sâu a fondé un magnifique village qui ne compte pas, à l'heure actuelle, moins de trois cent cinquante habitants. Chaque année, ce brave homme descendait à la Sainte-Enfance de Nghê-Yên, le principal établissement de la mission, et en ramenait une pleine barque d'orphelins qu'il élevait, dotait et établissait autour de lui. C'est au milieu d'eux qu'il termine actuellement, à la façon des patriarches, une vie toute de vertus et de mérites.

N'est-ce pas qu'il y a de bien belles âmes chez nos chrétiens annamites ?





SANS doute, je vais étonner bon nombre de mes lecteurs, en disant que l'instruction est incontestablement plus en honneur en Annam que chez nous. Quoi ! dira-t-on, ces peuples à demi-sauvages, auxquels nous allons porter le bienfait de la civilisation, nous surpassent dans l'amour de l'étude et le culte des lettres ! Sans hésiter je réponds : oui.

Le paysan annamite n'a rien tant à cœur que de donner de l'instruction à ses enfants ; si ses moyens ne lui permettent pas d'en faire des savants, des lettrés, il veut, tout au moins, qu'ils sachent lire et écrire, et, à l'exception des plus misérables, à part les *coolies* et les mendiants, il n'est personne qui ose se soustraire à ce devoir. Malheureusement, le système d'éducation annamite, le plus défectueux qu'il soit possible d'imaginer, ne permet d'approfondir aucune science, et parmi la multitude des lettrés qui peuplent le royaume, pas un ne mérite le nom de savant, même au sens le plus large et le moins rigoureux du mot.

Mais, ne serait-il pas intéressant, avant d'aller plus loin, de rechercher les raisons de l'importance que ce peuple attache à l'instruction ? De tout temps, le savoir a été la seule voie d'accès aux carrières administratives : les plus pauvres peuvent prétendre aux premières charges de l'État, s'ils sont instruits ; les plus riches, les fils des plus grands fonctionnaires du royaume, n'obtiendront jamais le moindre poste dans le dernier des mandarinats s'ils n'ont pas donné des preuves de leur savoir.

Ce n'est pas qu'il n'existe, en Annam, comme chez nous, une certaine noblesse héréditaire, comme je l'ai dit ailleurs ; les titres de baron, comte, marquis, duc et prince y sont recherchés ; mais ce sont des titres purement honorifiques, à l'exception de celui de prince du sang qui

donne droit à trente mesures de riz par mois. Or l'Annamite, s'il prise les honneurs, apprécie surtout les sapèques ; d'où cet amour de l'étude qui, seule, peut lui procurer, à l'ombre d'un mandarinat, un emploi rémunérateur et facile.

La raison que je viens de donner, se corrobore de ce fait que l'Annam est, par excellence, le pays de la chicane : les procès y sont à l'état endémique, procès entre villages, procès entre particuliers, procès de ci, procès de là. D'où, nécessité de savoir tourner élégamment une pièce ; car d'elle, plus encore que de la justice de votre cause, dépend souvent l'issue de l'affaire. Aussi, — et c'est une de leurs principales sources de profit, — presque toujours les lettrés joignent aux fonctions d'avoué, celles d'avocat ; et ce double office, s'il n'est pas reconnu par l'État, n'en est pas moins grassement rétribué par MM. les plaideurs.

L'amour du lucre, tel est donc le levier principal qui fait sortir ce peuple de sa torpeur et de son apathie naturelles. Il n'en faut, certes, pas moins, pour déterminer un enfant à entreprendre une étude, dont on comprendra la difficulté, quand on saura que la connaissance de plus de neuf cents caractères est nécessaire pour pouvoir lire un livre annamite, sans parler du chinois, que doivent connaître les candidats aux examens, et dont l'étude complète comprend plus de 70 000 caractères.

*
* * *

Dans ce pays, le père de famille est parfaitement libre de faire élever ses enfants comme il l'entend, de confier leur éducation à qui bon lui semble, et de les reprendre quand il lui plaît.

Le maître d'école est généralement quelque candidat malheureux, qui continue, tout en donnant des leçons à ses élèves, à préparer lui-même ses examens. D'aucuns ouvrent une école à leur frais et dépens ; mais, le plus souvent, ils remplissent, chez les gens aisés, le rôle de précepteur. La nourriture et le vêtement forment, à peu près, tout leur salaire. Seulement, comme le maître de la maison permet volontiers à ses amis et connaissances, d'envoyer leurs enfants étudier près du « maître, » celui-ci reçoit de chacun d'eux une douzaine de *ligatures* (environ

cing francs) par an, en manière d'honoraires ; avec quelques petits cadeaux, ce sont tous ses émoluments.

Je me trompe, il en est un autre qui a son prix : c'est la déférence avec laquelle le professeur, le plus souvent, malgré sa pauvreté, est traité par tous, parents et élèves. Seul, il a le privilège de dîner avec le maître de maison, respectueusement servi par ses élèves, attentifs à ses moindres désirs. Il est édifiant de voir tout ce petit monde s'empresser autour de leur professeur, le rafraîchir avec l'éventail, lui apporter de l'eau dans une belle aiguière en cuivre battu, lui préparer d'avance son bétel pour la fin du repas, etc.

La gent écolière, en Annam, est loin d'avoir la turbulence et l'esprit frondeur qu'on lui connaît chez nous.

D'une nature calme, quelque peu indolent, studieux, sérieux, même au jeu, l'écolier annamite vous a des airs de petit homme qui croirait s'amoindrir s'il se laissait aller à une espièglerie. Aussi, point n'est besoin de tout ce système de surveillance qui, du lever au coucher, suit, en France, nos jeunes étudiants pas à pas. Laissés à peu près complètement à eux-mêmes, il est rare qu'ils en abusent pour s'amuser, au lieu d'étudier. Ajoutons que, si quelqu'un avait, d'aventure, la tentation de se livrer à la paresse ou à la dissipation, la vue du rotin, placé bien en évidence, sur un coin de l'estrade du maître, suffirait à modérer l'ardeur de ses désirs. Non point que les maîtres abusent de la faculté que leur donnent les parents, d'administrer quelques coups de rotin en rapport avec les peccadilles des délinquants ; mais l'usage qu'ils en font, ne laisse point d'avoir l'effet le plus salutaire sur la formation de la jeunesse.

« *Thuong con, cho roi cho vot ; ghét con, cho mêm, cho bui,* » dit un proverbe annamite. (Quant on aime ses enfants, on leur donne du rotin ; quand on les déteste, on leur donne des douceurs et des friandises.) Parfaitement ! et je n'ai pas remarqué qu'un petit coup de rotin appliqué au bon endroit, avec le calme et la modération qu'y mettent les Orientaux, ait jamais porté préjudice à la santé de l'âme ou du corps d'un enfant ; au contraire.

Mais, cette opinion trop librement exprimée ne va-t-elle point me faire passer pour un bien méchant homme, aux yeux de celles de mes



MAÎTRE DE CHINOIS ET ÉLÈVES

lectrices qui ont l'honneur d'être mamans ? Je le crains. Reprenons donc au plus vite nos *pinceaux*, que nous n'aurions jamais dû quitter, surtout en présence du tableau de ces charmants marmots, vraiment gentils à croquer.

Ce que l'on entend dans ce pays, par chaire d'enseignement, est une sorte d'estrade, recouverte d'une natte, où siège le professeur, et s'élevant de quelques pouces au-dessus de celles où se tiennent les élèves. J'en ai donné plus haut la description, à propos de la clinique du docteur Thuàn.

Couchés en Z, une planchette enduite de terre glaise d'une main, et, de l'autre, une petite baguette de bois en forme de stylet, les débutants s'efforcent de reproduire les caractères qu'ils ont sous les yeux, tandis que les plus grands, assis à la façon des tailleurs, répètent, en criant à tue-tête, la leçon qu'ils devront réciter tout à l'heure. Que l'on s'imagine ce vacarme : afin de ne pas être distrait par ses voisins, chacun s'efforce d'étouffer leurs voix ou tout au moins de ne pas les entendre en criant plus fort qu'eux ; et ils sont là dix, douze, quinze peut-être, s'égosillant à qui mieux mieux. C'est bien la plus parfaite cacophonie qu'il m'ait été, jusqu'ici, donné d'entendre.

Si encore ces terribles braillards se contentaient de vous assourdir pendant le jour ! Mais non,

Cet âge est sans pitié !

sans pitié pour vos oreilles le jour, sans pitié pour votre sommeil la nuit. On a découvert, paraît-il, qu'au moyen âge, les seigneurs féodaux faisaient battre les étangs par leurs serfs, pour empêcher les grenouilles de troubler, par leurs croassements, leur précieux sommeil. Quoi qu'il en soit de l'authenticité de cette histoire, que de fois je me la suis rappelée, lorsque le matin, une heure ou deux avant le lever du jour, et après une nuit d'insomnie au milieu d'une atmosphère de plomb, je commençais à sommeiller, et que, tout à coup, la voix perçante de quelque écolier du voisinage venait me tirer brusquement d'entre les bras de Morphée !

Petits coquins, va ! Il est vrai qu'il m'eût suffi d'un mot pour obtenir le silence jusqu'au lever du jour. Seulement, comme ils m'appelaient

leur Père, ces chers petits, et qu'ils se disaient mes enfants, je me gardais bien de mettre un frein à cette belle ardeur, dont j'étais heureux au fond ; une sieste un peu plus longue dans l'après-midi, compensait le sommeil perdu le matin, et, cahin-caha, la machine roulait tout de même.

Seulement, tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se casse. Bah ! Tant pis ! Il ne peut pas,

non plus, n'y avoir que des charmes en mission, en ce beau pays d'Annam.

J'ai promis de donner mon appréciation sur le système d'éducation suivi en Annam et son influence, au point de vue de la formation de l'enfant et du jeune homme.

On peut distinguer : l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.

Dans le premier, il ne s'agit que d'apprendre à lire et à écrire l'annamite. Je l'ai dit plus haut : la connaissance de neuf cents caractères environ suffit ; le mot *suffit* est charmant, n'est-ce pas, Messieurs les bébés, que notre alphabet de vingt-cinq lettres agace déjà passablement ?



PORTIER DU COLLÈGE DE THUAN-MINH

Mais ce n'est pas tout : il faut apprendre à décomposer ces neuf cents caractères, puis à les combiner entre eux de façon à pouvoir écrire les milliers de mots qui composent cette langue ; et ce n'est pas là une mince difficulté. Aussi, tandis que, chez nous, un enfant de sept ou huit ans sait lire et écrire, on ne peut commencer en Annam cette étude difficile qu'à neuf ou dix ans, lorsque l'intelligence commence à se développer, et il ne faut pas moins de trois ans à un élève ordinaire, pour apprendre à lire et à écrire à peu près correctement.

*
* * *

Mais, peu d'Annamites se contentent d'étudier leur langue. La connaissance du chinois, conjointement avec celle de l'annamite, tel est l'objectif que se propose toujours le plus modeste des étudiants. Encore faut-il avouer que, dans son esprit, sa propre langue, qu'il est censé savoir déjà, ne vient qu'en second lieu, par ordre d'importance ; toutes ses préférences vont au chinois.

Or, pour le chinois, ce n'est plus par centaines comme dans l'annamite, c'est par milliers que se comptent ces signes bizarres qui vont, pendant des années, mettre à la torture la mémoire des pauvres écoliers. Où trouver, dès lors, le temps nécessaire à l'étude des sciences physiques ou morales, à la connaissance des mathématiques, de la géographie ou de l'histoire ? Aussi, sont-ils d'une ignorance absolue dans ces diverses branches de la science ; et il n'en saurait être autrement : ils ont employé tout leur temps à apprendre à lire.

A quoi se réduit donc ce fameux enseignement chinois, dont l'étude de Confucius forme le fond, et qui vaut à ce philosophe des honneurs quasi divins. J'hésite à dire ma pensée sur ce point, tant je vais aller contre le sentiment des admirateurs du « grand homme. » J'avoue, d'ailleurs, que je n'ai point fait une étude approfondie de ses ouvrages ; je les ai parcourus, pourtant ; eh bien ! ce que j'en ai vu m'a semblé pouvoir se résumer ainsi : « Petits enfants, soyez bien sages, pour ne pas faire de peine à vos papas. (Confucius se préoccupait peu des mamans.) Citoyens, observez fidèlement les lois de l'empire et soyez remplis de respect et de vénération pour l'empereur. »

Ce sont là, évidemment, d'excellents conseils et qui font le plus grand honneur à celui qui les a formulés. Malheureusement « autant en emporte le vent ; » car si toutes les vertus ont leurs racines dans l'âme humaine, il leur faut, pour pouvoir résister aux passions, une sanction plus sérieuse et plus efficace que la crainte des gendarmes ou du mandarin.

Or, c'est précisément le point faible de la philosophie de Confucius, d'avoir presque complètement négligé la question de l'au delà, à tel point qu'on en est à se demander si le plus grand des philosophes chinois a eu



ÉGLISE DE XUAN-KIEU

la notion de la divinité, autrement qu'enveloppée dans les brouillards du panthéisme. L'âme humaine, sa nature, ses origines et sa destinée, tous ces problèmes qui ont passionné les philosophes d'Athènes et de Rome, ne l'ont pas le moins du monde préoccupé. Et voilà pourquoi, à côté de principes de morale irréprochables, on en rencontre d'autres absolument contraires à la simple raison humaine, comme lorsqu'il enseigne que l'homme peut renvoyer sa femme, dès qu'elle a cessé de lui plaire, ou bien seulement si elle a la langue trop longue.

« Parmi les sept sortes de femmes que leurs maris peuvent renvoyer, lit-on dans le Livre des Rites, sont celles dont on ne peut arrêter le babil et qui étourdissent par leur caquet continu. »

Un grave reproche à adresser à la philosophie de Confucius, c'est d'avoir donné à l'observation des rites ou cérémonies une importance trop considérable. S'il se proposait de faire de ses disciples une classe d'individus fashionables, compassés à l'excès, pour lesquels quelques simagrées tiennent lieu de tout, on peut dire qu'il a réussi. « Oh ! que la loi de l'homme saint est grande, dit-il dans un de ses livres ; c'est un océan sans rivages. Oh ! qu'elle est abondante et vaste : elle embrasse trois cents rites de premier ordre et trois mille du second ! »

Lui-même donnait l'exemple d'une ponctualité qu'on serait tenté de traiter de ridicule, à se conformer aux moindres détails des observances rituelles. On lit dans le Lun-Yu ou les Entretiens philosophiques que « si les fruits avaient perdu leur saveur, il n'en mangeait pas ; si ce n'était pas des fruits de la saison, il n'en mangeait pas ; si la viande n'était pas coupée en ligne droite, il n'en mangeait pas. Si un mets n'avait pas la sauce qui lui convenait, il n'en mangeait pas. Si la natte sur laquelle il devait s'asseoir n'était pas étendue régulièrement, il ne s'asseyait pas. »

On serait en droit de penser qu'il avait des raisons très graves d'attacher une si singulière importance à ces observances extérieures ; n'est-il pas vrai ? Or, un jour qu'un de ses disciples lui demandait quel était le principe fondamental des rites, à cette question sans doute trop spéculative, trop précise aussi, peut-être, il fit cette réponse :

« C'est là une grande question, assurément ! En fait des rites, une stricte économie est préférable à l'extravagance ; en fait de cérémonies funèbres, une douleur silencieuse est préférable à une pompe vaine et stérile. »

Fort bien ; et ces excellents conseils d'un père de famille expérimenté à des enfants peut-être trop prodigues n'ont qu'un défaut, celui de ne pas répondre à la question posée : « Quel est le principe fondamental des rites ? » En France on appellerait cela s'en tirer en Gascon. Dieu me garde d'une pareille irrévérence !

Un autre reproche à faire à la doctrine de Confucius, c'est celui d'avoir barré la route à toute idée de progrès. Un respect exagéré pour les anciens a produit cet effet. Lui-même s'honorait de ne rien savoir que ce qu'il avait appris d'eux, de mettre toute sa gloire à les approfondir.



PROFESSEURS ANNAMITES DU COLLÈGE DE THUAN MINH

« Je commente, j'éclaircis les anciens ouvrages, dit-il dans ses Entretiens philosophiques, mais je n'en compose pas de nouveaux. » Et plus loin : « Je ne naquis point doué de la science infuse. Je suis un homme qui a aimé les anciens et qui a fait tous ses efforts pour acquérir leurs connaissances. » Comme si la pensée humaine n'était susceptible d'aucun développement ! Si les Chinois sont restés si longtemps claquemurés derrière un amas de vieilles coutumes, s'ils sont encore réfractaires à

toute idée de progrès, ne serait-ce pas à de telles théories qu'ils le doivent ? Je ne pense pas qu'on en puisse faire compliment à leur auteur.

En résumé, Confucius est plutôt un moraliste qu'un philosophe au sens vrai du mot, puisqu'il n'a aucune métaphysique. Donneur de bons conseils, mais qui manquent de profondeur, il a exagéré l'importance des observances rituelles. On peut lui reprocher d'avoir circonscrit l'essor de l'esprit humain dans des bornes par trop étroites ; enfin le défaut capital de son enseignement est d'ignorer le principe et la fin de la vie de l'homme sur la terre : c'est un édifice sans base et sans couronnement.

Au surplus, on ne saurait en faire un crime à ce païen qui n'avait pas pour l'éclairer dans ses recherches ce flambeau de la foi qui dirige le philosophe chrétien, *fide quærens intellectum*.

A son école et à celle de ses disciples, l'étudiant peut devenir disert dans la science du beau langage ; il apprend à exprimer avec élégance sa pensée ou à la voiler avec art, selon les besoins de la cause. A l'étude de ces milliers de caractères, sa mémoire s'est développée d'une façon merveilleuse, mais non pas son jugement, ni son esprit de logique ; car, je l'ai remarqué cent fois, si les écoliers annamites récitent leurs leçons comme de petits perroquets, il leur est bien difficile de tirer les conclusions d'un principe posé. De bonnes mathématiques, une logique sérieuse, l'habitude des questions de métaphysique, donneraient à leur jugement la sûreté, à leur intelligence la vigueur, qu'ils demandent en vain à l'étude des livres chinois, capables seulement de donner à leur esprit de la souplesse et à leur langage une certaine grâce. L'étude des caractères fait d'eux des rhéteurs ; elle n'a jamais fait un savant.

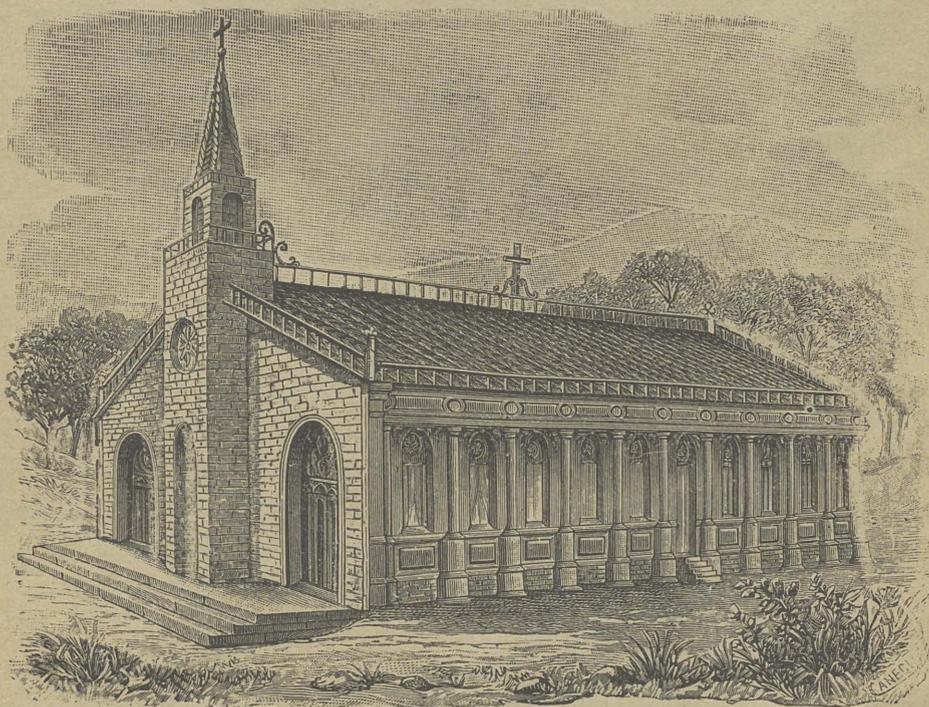
*
* *

Un auteur du xvii^e siècle, le premier qui ait écrit sur le Tonkin, va nous dire quels examens couronnaient les études à cette époque, les grades qu'ils conféraient, et les privilèges attachés à ces grades. Les choses ne se passent pas autrement aujourd'hui qu'en 1627, année où le R. P. Alexandre de Rhodes pénétra dans ce royaume ; et c'est précisément pour l'intérêt que l'on pourra trouver à lire dans un ouvrage publié

il y a deux cent cinquante ans, la fidèle description de ce qui se passe encore de nos jours, que je cite intégralement cette page :

« C'est la coutume que, de trois en trois ans, un certain temps est assigné par affiches publiques, pour commencer l'examen solennel des lettrés, auquel temps, tous ceux qui ont opinion d'avoir suffisamment profité aux études, se rendent au palais du gouverneur, que l'on appelle *Dên*, ou plutôt dans un immense emplacement enfermé de murs, près du chef-lieu de chaque province et appelé « camp des lettrés » pour y subir un premier examen qui est pratiqué en cette façon :

« On dresse, dans le palais, une grande quantité de chambres où de loges qui peuvent suffire à tous ceux qui se présentent pour être examinés ; lesquels ayant pris l'argument de la composition, sur laquelle on doit juger de leur capacité, sont enfermés, chacun dans une des chambres qui ont été préparées, sans aucun livre, avec du papier seulement,



ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS A VAN-HANH, PRÈS HA-TINH

de l'encre et un pinceau qui leur sert de plume. A chacun d'eux est assigné un soldat ou un garde, tant pour le servir en ses nécessités, que pour observer que personne ne l'approche pour l'aider. On donne à tous le jour entier pour travailler à leur besogne, sur la fin duquel, l'ayant achevée, ils la portent aux présidents de l'examen, marquée du seing et du chiffre particulier d'un chacun. Les présidents en examinent rigoureusement les défauts, et à ceux qu'ils trouvent très capables, et avoir satisfait en cet essai de leur esprit, ils donnent le degré de bachelier qu'ils appellent *Tù tòi*, avec leur lettres patentes, signées de la main du gouverneur, qui leur servent non seulement de témoignage authentique de leur capacité, mais encore de privilège pour être exemptés de payer la moitié du tribut annuel.

« Le deuxième examen, qui se fait sur le Droit et les Lois Civiles, se pratique comme le premier, et avec les mêmes réserves; avec cette différence, cependant, que l'on n'y admet point indifféremment tous ceux qui s'y présentent, comme au premier; mais seulement ceux qui, depuis trois ans, ont pris le degré de bachelier; lesquels, ayant été approuvés par l'examen des présidents, sont promus au degré de licenciés, qu'ils appellent *cù nhon*, et, ayant reçus leurs lettres patentes, signées du gouverneur, sont entièrement exempts de tribut.

« C'est parmi les personnes qui ont reçus ce degré que le roi prend les juges des causes moins importantes, qui sont du ressort des tribunaux inférieurs.

« Enfin, le troisième examen pour le Doctorat est subi seulement par ceux qui, depuis trois ans passés, ont pris le degré de Licence en Droit. Et, en cette promotion, comme il y a dans le royaume un nombre précis de docteurs, que l'on n'outrepasse point, ainsi tous ceux qui sont jugés capables du degré, ne le reçoivent point, mais seulement ceux qui ont donné, en cet examen, des preuves d'une excellente capacité, et selon le nombre de places qui se trouvent vacantes. Les autres qui restent admissibles, sont renvoyés à l'examen suivant qui se fera dans trois ans; encore que, cependant, ils soient employés ordinairement aux offices et aux jugements dedans et dehors la cour. Mais pour ceux qui ont emporté à la rigueur de l'examen le degré de Docteur qu'ils

appellent *Tien-Si*, non seulement ils sont exempts du tribut ordinaire, mais encore leurs enfants, quoiqu'ils n'acquièrent jamais aucun degré de lettres et qu'ils fassent une autre profession. Et outre ce, ils sont employés aux plus grandes et importantes affaires dedans et dehors le royaume (1). »

Veut-on savoir maintenant ce que ces examens ont parfois de puéril? Qu'on en juge à ce trait :

Par respect pour l'autorité souveraine, il est défendu aux candidats, sous peine d'exclusion, d'employer, dans leur composition, un nom porté par un prince royal. Je suppose, par exemple, que, parmi les cinquante ou quatre-vingts princes du sang, qui s'ébattent à travers les jardins de la capitale, il s'en trouve un qui réponde au nom harmonieux de *Ngoc* (Perle), l'infortuné candidat qui aurait, par distraction, écrit ce mot, serait impitoyablement évincé, quel que soit, d'ailleurs, le mérite de sa dissertation.

Quoi qu'il en soit de ce système d'éducation, appelé d'ailleurs à disparaître à brève échéance, le point important à retenir est celui-ci : ce peuple, très désireux de s'instruire, et très susceptible de formation, ne demande qu'à se jeter dans nos écoles de français, avec la même ardeur qui le poussait à l'étude du chinois. On reconnaîtra qu'il y a là une tendance précieuse à exploiter, une source d'influence, dont on ne saurait mesurer la portée. Il n'y a pas de doute que la France le comprenne : elle a déjà donné des preuves d'intelligente sollicitude à cet égard. Les missionnaires ont été les premiers à apprécier ce moyen de civilisation et d'évangélisation.

L'enseignement chrétien largement répandu fera entrer rapidement le Tonkin dans la grande famille catholique et rattachera par le plus puissant des liens notre jeune colonie à la mère-patrie ; car, ne l'oublions pas, un peuple n'a que deux moyens de s'attacher sérieusement ceux qu'il a conquis : l'unité de langue et l'unité de croyance.

(1) Histoire du royaume de Tumquin et des grands progrès que la prédication de l'Évangile y a faits en la conversion des infidèles, depuis l'année 1627 jusqu'à l'année 1646, composée en latin par le R. P. Alexandre de Rhodes, de la Compagnie de Jésus, et traduite en français par le R. P. Henry Albi, de la même Compagnie.

XXI. — A L'OMBRE DE LA CROIX



N descendant de Xa-Doai à la grand'route, on traverse un banc de sable plus élevé de plusieurs pieds que les rizières qui s'étendent à perte de vue de chaque côté. Pas un arbre, pas la moindre haie, pas ou presque pas de culture ; pas d'ombre par conséquent, hors celle que projettent timidement une douzaine de petites croix de bois.

Si les vaillants qui reposent au pied pouvaient parler, je sais bien la parole qu'ils feraient entendre : *Sub umbra illius quem desideraveram, sedi !* L'ombre de la croix, c'est la seule que nous ayons jamais désirée, parce que c'est la seule rafraîchissante, la seule qui délasse le missionnaire de ses travaux, la seule qui le soutienne et le reconforte à l'heure des épreuves. Oh ! laissez-nous reposer en paix à l'ombre de la croix ! »

Ils dorment là leur dernier sommeil, jusqu'au grand jour des récompenses, les valeureux soldats du Christ, les infatigables pionniers de l'Évangile ; ils ont combattu vaillamment jusqu'au bout ; ils ont supporté, sans se plaindre, le poids du jour et de la chaleur ; ils sont morts comme meurent des missionnaires et des français, face à l'ennemi ; ils n'ont connu d'autre repos que celui de la tombe ; qu'ils reposent en paix à l'ombre de la croix !

Je les ai vus tomber un à un, à bout de forces et n'en pouvant plus, au milieu du champ qu'ils défrichaient avec une incroyable ardeur. Ils étaient venus pleins d'entrain, de jeunesse et de santé, et promettaient de

tracer un large et profond sillon. Transplantés des forêts des Gaules sur le sol des tropiques, les chênes les plus robustes sont les premiers à se laisser mourir. Ils sont tombés ainsi ! Qu'ils reposent en paix à l'ombre de la croix !

Quelque temps avant que la mort le couchât dans la tombe, l'un d'eux me disait, étendu sur sa pauvre natte et serrant contre son cœur son cher crucifix : « Je ne demande rien, je ne désire que l'accomplissement de la volonté du bon Dieu... Où, quand et comme le bon Dieu voudra ! » Le lendemain, le bon Dieu le voulut près de lui. Il repose, depuis, non loin de la grand'route, à l'ombre de la croix.

Un autre, qui avait contribué plus que personne à la pacification du pays, pendant la guerre, en fournissant les renseignements qui ont fait prendre le roi rebelle Ham-Nghi, avait été proposé pour la croix d'honneur. Combien plus précieuse la petite croix de bois à l'ombre de laquelle il repose.

Dormez en paix, heureux confrères, à l'ombre de cette croix que vous avez tant aimée ; vous avez bien mérité qu'elle marque le lieu de votre tombeau, vous qui l'avez apportée de l'autre bout du monde pour la planter en terre infidèle ; vous avez bien mérité qu'elle vous couvre de son ombre, vous qui si souvent l'avez couverte de vos baisers ; vous aviez tout quitté, hormis elle ; vous aviez tout quitté pour elle, votre douce et forte compagne ; elle ne vous quittera pas. Reposez en paix à l'ombre de la croix !

*
* *
*

Jusqu'ici, les Annamites n'avaient pas de cimetières ; chacun enterrait ses morts où il l'entendait ; derrière sa maison, dans un coin de son jardin, au milieu des champs, sur le bord du fleuve, à son gré. Cette pensée si touchante, si pieuse, si chrétienne, en un mot, de réunir en un même lieu, de coucher côte à côte, comme les enfants d'une même famille dans un même berceau, les enfants d'une même paroisse, qui ont reçu la vie surnaturelle aux mêmes fonts baptismaux, communié aux mêmes sacrements, dans la même église, à la même table sainte ; enten-



du les mêmes leçons, appris la même doctrine de la bouche d'un même maître, le commun Père spirituel de leurs âmes ; cette pensée ne pou-



CLOCHE DE GO-THI

vait naître que dans cette religion divine, dont les adeptes appellent Dieu leur père, et ses enfants leurs frères.

Au fur et à mesure que le christianisme pénètre les pays païens, les pieux usages qui ont donné à la vieille Europe, ce qu'elle a de meilleur, s'infiltrèrent à travers le paganisme et détruisent, pour se mettre à leur place, les coutumes païennes, toujours si froides, si dénuées de ce je ne sais quoi qui vous émpoigne, vous retourne et vous émeut, et qu'on

appelle l'âme des choses. Que vous dit une tombe élevée comme un tertre informe au milieu d'un champ de riz, de patates ou de cannes à sucre ? Quelle émotion vous oppresse à sa vue ? Quel sentiment fait battre votre cœur ? Aucun, je vous assure. Aussi, c'est sans y prendre garde que lettrés et manœuvres, mandarins et paysans, cavaliers et piétons, passent et repassent à côté tout le long du jour.

*
* *

Voyez, au contraire, cet embryon de cimetière chrétien, sans un mur qui l'entoure, sans une haie qui le protège, sans un arbuste qui l'ombrage, sans un seul de ces cyprès si funèbrement poétiques et qui semblent de grosses larmes que le ciel verserait sur les morts ; uniquement parce qu'une petite croix de bois marque le chevet de chaque tombe et vous arrête au passage pour vous demander l'aumône d'une prière, — car elles ont un verbe, ces petites croix, et c'est précisément ce qui les rend vivantes et animées, — vous voilà retourné ; un monde de souvenirs assaille votre pensée : Dieu, les beautés inénarrables de son ciel, les amis disparus et qu'on espère retrouver là-haut ; votre jeunesse, votre enfance, la vieille église de votre baptême et de votre première communion : la petite croix de bois rappelle tout cela. Comme elle est éloquente, cette modeste petite croix !...

Et voilà pourquoi, passant près du cimetière de Xa-Doai où reposent déjà un certain nombre de mes meilleurs amis, je m'y suis arrêté. Autour d'eux, plusieurs de leurs chrétiens sont venus se coucher, eux aussi. Unis à leur Pères pendant la vie, ils n'ont pas voulu que la mort les en puisse séparer. Il n'y a que dans la religion catholique que l'on trouve de ces délicatesses ; elle seule sait former de ces liens que la mort ne peut rompre : car c'est l'amour qui les a noués. Et vous aussi, pieux enfants de l'Église d'Annam, dormez en paix près de vos pères dans la foi ; vous êtes leur orgueil et leur joie, et vous serez un jour leur couronne dans le ciel ; dormez en paix près d'eux, à l'ombre de la croix.

Chers et bien-aimés confrères, avant de déposer la plume, j'ai voulu que votre souvenir ait sa place en mes récits, que ma dernière pensée fût

pour vous. D'ailleurs, puisqu'il faut l'avouer, votre souvenir ne m'a guère quitté depuis le jour où j'ai pris la plume pour tracer ces scènes que nous avons vécues ensemble et que j'ai eu tant de plaisir à revivre en votre compagnie. Illusion qui ne saurait remplacer la réalité, oh ! non ; mais qui, à force de nous bercer, finit par nous endormir et nous montre, dans le mirage du rêve, l'image d'objets déjà lointains, depuis longtemps passés, mais toujours aimés. Rêve, mirage, illusion, merci ! Et que le lecteur veuille pardonner à l'affection ces lignes peut-être sans intérêt pour lui : nous nous aimons tant au Tonkin !



TABLE

INTRODUCTION.	1
I. — Le pays où fleurit l'oranger	10
II. — Sur la grand'route	18
III. — Le premier de l'an annamite	27
IV. — Un drame en plein air	33
V. — La clinique du docteur Thuan	40
VI. — Au Laos	48
VII. — Tigres, panthères et Cie.	67
VIII. — Un an à Cua-Lo	77
IX. — Notre-Dame de Lourdes à Bao-Nham	89
X. — Flores rosarum... Lilia convallium.	98
XI. — Cultes et religions.	103
XII. — Le diable en Annam	116
XIII. — En barque	130
XIV. — Le roi du foyer	137
XV. — Tartarin en Annam	139
XVI. — Un peu d'ethnographie	144
XVII. — Chez le mandarin	149
XVIII. — Silhouette apostolique	158
XIX. — La Mère Abbessse du couvent de Vinh.	179
XX. — Écoliers et maitres d'écoles	184
XXI. — A l'ombre de la croix	198



L'imprimeur-gérant : LEMIERE.

Imp. Francisc. Missionnaire, 16, route de Clamart, Vanves (Seine).

